Avis

Oui, passionnément, à la folie!
Le désir d'enfant chez les jeunes

SEPTEMBRE 2007

Conseil permanent
de la jeunesse
Québec

Cet avis a été adopté par les membres du
Conseil permanent de la jeunesse le 24 août 2007, lors de sa 153e séance.

Les membres du Conseil permanent de la jeunesse sont : Sophie Paquet, présidente, Hélène Dumais, vice-présidente, Cindy Allaire, Julie Beauvilliers, Marie-Soleil Cloutier, Vincent Gaudreau, Frédéric Hamelin, Julie Harnois, Paul Huynh, Félix Joyal-Lacerte, Élyse Lachance, Maxime Lavoie, Romy Manigat et Pascal Nobécourt.

Recherche et rédaction
Bernard Marier

Comité de travail
Hélène Dumais, responsable du comité
Cindy Allaire
Vincent Gaudreau
Julie Harnois
Romy Manigat

Recherche documentaire
Suzanne Plante

Production et édition
Valérie Benson

Collaboration
Danielle Gagnon
Francine Griffith

Révision linguistique
LE GRAPHE Révision-Édition

À NOTER

Sauf dans les cas où le genre est mentionné de façon explicite, le masculin est utilisé dans ce texte comme représentant les deux sexes, sans discrimination à l'égard des hommes et des femmes.

La version PDF de ce document peut être consultée à l'adresse suivante : www.cpj.gouv.qc.ca/fr/pdf/enfants.pdf

Cette publication a été produite par le
Conseil permanent de la jeunesse
12, rue Sainte-Anne, 2e étage
Québec (Québec) G1R 3X2

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007
ISBN : 978-2-550-50789-5 (version imprimée)
ISBN : 978-2-550-50790-1 (version PDF)

La traduction et la reproduction totale ou partielle de la présente publication à des fins non commerciales sont autorisées à la condition d'en mentionner la source.

© Gouvernement du Québec, 2007

INTRODUCTION **1**

Chapitre 1 - Un petit air de famille **3**

Introduction **3**

1.1 Population et familles 4
1.1.1 Population totale 4
1.1.2 Jeunes 5
1.1.3 Familles 6
1.1.4 Jeunes familles 7

1.2 Présence d'enfants 8
1.2.1 Enfants et familles 8
1.2.2 Enfants et jeunes familles 9

1.3 Fécondité et adoption 10
1.3.1 Naissances et maternité 10
1.3.2 Adoption 11

1.4 Écart entre les naissances et interruption volontaire de grossesse 12
1.4.1 Écart entre les naissances 12
1.4.2 Interruption volontaire de grossesse et contraception 13

1.5 Formation, vie professionnelle et conciliation travail-famille 14
1.5.1 Formation des parents 14
1.5.2 Vie professionnelle 15
1.5.3 Conciliation travail-famille 16

En bref **18**

Chapitre 2 - Méthodologie **19**

Introduction **19**

2.1 Le questionnaire 20

2.2 La collecte des données 22

2.3 Le regroupement des témoignages 23

2.4 Les régions visitées 23

2.5 Les personnes rencontrées 24

En bref **26**

Chapitre 3 - Des enfants… à la folie, peut-être, non merci… 27

Introduction 27

3.1 « Oui… j'en veux… » 27

3.2 « Bientôt… prochainement… un jour… » 28
3.2.1 Un désir certain et arrêté 29
3.2.2 Un but envisageable 30
3.2.3 Un objectif flou 32

3.3 « C'est normal… j'en ai toujours voulu, ou presque! » 34
3.3.1 Un désir inné 34
3.3.2 Un désir circonstanciel 35
3.3.3 Un désir normal 36
3.3.4 Une influence certaine 37

3.4 « Des enfants? Pas pour moi… merci! » 39
3.4.1 Un non plus ou moins définitif 39
3.4.2 Pour une multitude de raisons 40
3.4.2.1 Absence de « profil » parental 41
3.4.2.2 Choix de vie autres 41
3.4.2.3 État de la société 43
3.4.2.4 Raisons philosophiques 43

En bref 45

Chapitre 4 - Je les aime… nombreux… dans une famille 47

Introduction 47

4.1 Pour une foule de raisons 47
4.1.1 Une « prédisposition » 48
4.1.2 Une pérennité 49
4.1.3 Un amour certain 50
4.1.4 Un projet 51

4.2 Plus d'un 52
4.2.1 Crainte de l'enfant roi 53
4.2.2 Un nombre pair ou impair? 53
4.2.3 Une famille « nombreuse » 54
4.2.4 Possible adoption 55
4.2.5 Incertitude et négociations 55
4.2.6 En accord avec le mode de vie choisi 56

4.3 Famille, éducation et société 56
4.3.1 La famille : une valeur essentielle 57
4.3.1.1 Amour, délices et… nostalgie 57
4.3.1.2 Ancrage, solidarité et responsabilité 58
4.3.1.3 Famille unie et élargie 60

4.3.2 Un regard sur l'éducation des enfants 61
4.3.2.1 Père et mère présents… 61
4.3.2.2 Père et mère tu honoreras… 62
4.3.2.3 Le temps d'une génération 63
4.3.3 Une société accueillante pour les enfants? 65
4.3.3.1 Absolument pas! 65
4.3.3.2 Je pense que oui! 66
4.3.3.3 Oui et non! 67
En bref 68
Chapitre 5 - Des conditions favorables, mais… 69
Introduction 69
5.1 Amour, confiance et connaissance 70
5.1.1 Un conjoint, une conjointe… un père, une mère 70
5.1.2 Une grande maturité 71
5.1.3 Et si le couple n'était qu'un? 72
5.2 Un matériel en quantité… suffisante 73
5.2.1 La stabilité 73
5.2.2 Une conciliation avantageuse 74
5.2.3 Temps de qualité et attitudes 76
5.2.4 Du logis convenable aux aménagements douillets 76
5.3 Un environnement adéquat 77
5.3.1 Une famille proche… mais pas trop 78
5.3.2 Une présence… amicale 78
5.3.3 Un environnement sain 79
En bref 80
5.4 Des recommandations 81
5.4.1 Une information favorisant la prise de décision 81
5.4.2 Une conciliation encore plus avantageuse 82
5.4.3 Une conciliation études-famille 83
5.4.4 Un choix de vie 84
5.4.5 Le troisième enfant et les suivants 85
5.4.6 Une adoption plus facile 86
5.4.7 Une reproduction assistée plus accessible et soutenue 87
5.4.8 Une mentalité familiale 88
CONCLUSION 89
BIBLIOGRAPHIE 93
ANNEXE - LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES DU CHAPITRE 1 96

INTRODUCTION

Depuis quelques décennies déjà, la démographie québécoise se retrouve au centre de discussions, de débats ou de polémiques qui surgissent périodiquement à l'occasion de dévoilements statistiques ou de projections relatives à la croissance de la population. Il est de plus en plus question de taux de natalité ou d'indice de fécondité, de pyramides d'âge inversées ou d'espérance de vie, d'immigration ou d'accroissement de la population, données bien souvent analysées en fonction de facteurs économiques comme les départs massifs à la retraite ou le remboursement de la dette publique. On s'interroge sur l'avenir des jeunes, de même que sur la pertinence des programmes mis en place par l'État afin de faciliter l'éclosion de familles avec enfants. Bref, la démographie québécoise est, plus que jamais, sous haute surveillance, observation dictée pour certains par les impératifs économiques, pour d'autres par la pérennité de la nation, pour plusieurs, enfin, par le poids démographique québécois dans l'ensemble canadien, nord-américain ou à l'échelle mondiale.

Les jeunes Québécoises et Québécois sont sensibles à cette préoccupation démographique. Ils observent la situation, participent aux débats et s'interrogent sur leur devenir. Et ce questionnement prend plusieurs formes. Puis-je me permettre d'avoir un ou des enfants? Qu'en est-il du remboursement de la dette publique… de mes dettes? La société ou les pouvoirs publics sont-ils accueillants pour les jeunes familles avec enfants? La conciliation travail-famille me permettra-t-elle vraiment d'accorder du temps de qualité à ma famille?

Ces interrogations ne sont pas étrangères aux membres du Conseil permanent de la jeunesse. C'est pourquoi, afin de jeter un regard éclairé sur la situation, ils ont décidé au début du mandat 2004-2007 de se pencher sur un aspect de la démographie québécoise en abordant le sujet sous l'angle du désir d'enfant chez les jeunes. Les jeunes Québécoises et les jeunes Québécois veulent-ils avoir des enfants et quelles sont les conditions susceptibles de favoriser ou d'entraver la concrétisation de ce désir? Tel fut le sujet de discussion des membres du Conseil au cours de nombreuses séances, questions qu'ils décidèrent par la suite d'adresser directement à des jeunes de moins de 30 ans dans le cadre d'un avis dont le présent document constitue le résultat.

Cet avis du Conseil permanent de la jeunesse représente la synthèse des propos recueillis auprès de cent jeunes sur leur désir d'enfant, témoignages complétés par des recommandations visant à leur permettre de concrétiser ce souhait. Après un portrait des jeunes familles et quelques considérations méthodologiques, le Conseil explore ce désir, bien présent chez la majorité des jeunes rencontrés; il l'explicite sur les plans de la quantité et du cadre requis, puis approfondit les conditions nécessaires à sa réalisation.

Le premier chapitre trace un portrait de la jeune famille québécoise. Cette esquisse a pour but, en quelque sorte, de situer le désir d'enfant dans une société où les jeunes familles occupent une place importante, mais de moins en moins grande, des familles à l'intérieur desquelles les enfants sont également de moins en moins nombreux. Différentes données relatives à cette

jeune présence y sont rapportées et analysées, de même que certaines indications se rapportant à la formation ou à la vie professionnelle des jeunes parents ou encore à la conciliation des responsabilités familiales et professionnelles.

Le deuxième chapitre, pour sa part, fournit le cadre méthodologique qui a présidé à la démarche. Le questionnaire semi-dirigé y est explicité, de même que les étapes de la collecte et de l'analyse des données. Enfin, un bref regard est porté sur les cent jeunes femmes et jeunes hommes qui ont généreusement accepté de rencontrer le chercheur du Conseil permanent de la jeunesse et de s'entretenir sur leur désir d'enfant durant près d'une heure.

Une fois ces cadres mis en place, le troisième chapitre plonge au cœur même du sujet : le désir d'enfant chez les jeunes. Pour le Conseil, il semblait pertinent de qualifier cette intention de fonder une famille en fonction de la certitude du projet, d'une part, et au regard de son origine même, d'autre part. Nous trouvons donc, à l'intérieur de ce chapitre, des témoignages relatifs à un désir certain et arrêté d'avoir des enfants, la description du but envisageable de fonder une famille ou, encore, la perception d'un objectif flou de la maternité ou de la paternité. Par ailleurs, ce désir est soit inné, circonstanciel ou normal pour les jeunes qui, sans exception, reconnaissent cependant l'influence de leur propre milieu familial. De nombreux propos sont rapportés à cet égard. Par la suite, un regard est posé sur ceux et celles qui ne veulent pas d'enfants, et les raisons de leur choix sont considérées avec attention.

L'avant-dernier chapitre présente dans un premier temps les raisons pour lesquelles les jeunes désirent avoir des enfants, de même que la quantité d'enfants souhaités. Nous y constatons ainsi qu'une foule de raisons président au choix de devenir mère ou père. Pour la majorité des jeunes consultés, nous constaterons que l'enfant ne devrait surtout pas être unique au sein d'une famille. Parfois, la famille « nombreuse » est même souhaitée, alors qu'en d'autres occasions les jeunes émettent l'opinion que le nombre d'enfants doit, avant tout, être en accord avec le mode de vie envisagé. Une fois la porte ouverte sur la question de la taille souhaitée de la famille, le Conseil a profité de l'échange de vues pour sonder les jeunes sur leur conception de cette famille, sur l'éducation des enfants, de même que sur l'accueil fait aux jeunes enfants. Ces propos se retrouvent également à l'intérieur de cette section de l'avis.

En dernier lieu, le cinquième chapitre décrit ce qui, aux yeux des jeunes consultés, forme les conditions facilitant ou entravant la concrétisation de leur désir d'enfant. Ces conditions multiples se regroupent en facteurs personnels, en aménagements physiques et en contexte environnemental. Une fois exposées, elles débouchent sur huit recommandations visant à permettre à celles et ceux qui le désirent de poursuivre leur ambition de devenir mères ou pères.

Rappelons enfin que cette recherche n'aurait pu se réaliser sans la généreuse contribution des cent jeunes qui ont accepté de rencontrer, en entretien semi-dirigé, le chercheur du Conseil permanent de la jeunesse. À toutes celles et à tous ceux qui ont bien voulu, ainsi, livrer leurs expériences et leurs aspirations, le CPJ tient à exprimer sa plus profonde gratitude.

Chapitre 1 - UN PETIT AIR DE FAMILLE

INTRODUCTION

Plusieurs ministères ou organismes gouvernementaux se penchent sur la démographie québécoise afin de quantifier la population, de déceler les mutations et les tendances, et d'échafauder, tant que faire se peut, des hypothèses ou des estimations pour les prochaines années. L'analyse de ces différentes données nous permet notamment d'esquisser un portrait de la famille, de brosser, à grands traits, la situation du couple, avec ou sans enfants, ou du parent seul demeurant avec au moins un enfant[1].

Ce premier chapitre s'emploie à rechercher, dans l'univers démographique québécois, les familles formées de jeunes parents, à analyser leur composition, à observer leurs conditions de vie et à suivre leur évolution au cours des dernières années. Soulignons que, si la clientèle du Conseil permanent de la jeunesse se compose habituellement des jeunes de 15 à 30 ans, les parents de moins de 35 ans seront parfois « effleurés » par notre observation, certains organismes ayant considéré cette limite d'âge dans leurs recherches. Le but premier de ce regard statistique n'en demeure pas moins le même : déceler la présence d'enfants.

De nombreux indicateurs nous servent à décrire la situation. Certains, comme la quantité de naissances enregistrées chez les jeunes, de même que le nombre d'enfants par famille, constituent assurément les premiers indices permettant de constater la réalisation du désir d'enfant chez les jeunes. Mais une telle observation ne saurait suffire. Il convient en effet de considérer d'autres facteurs comme le taux de fécondité, l'indice synthétique de fécondité, le nombre d'adoptions, l'âge de la mère à la naissance du premier enfant, la scolarisation des parents, l'écart entre les naissances, le nombre d'interruptions volontaires de grossesse, etc. Alors que, prises isolément, de telles données ne sauraient projeter une image consistante de la situation, interreliées elles favorisent une meilleure compréhension de l'état actuel des choses et autorisent des projections pour le futur. De plus, un recul de quelques années ou décennies nous amène à constater l'effet de certains comportements sur les générations futures.

Révélateur de la concrétisation du désir d'enfant chez les jeunes, ce regard porté sur la famille représente le point de départ de la réflexion amorcée par le Conseil permanent de la jeunesse sur le sujet. Il tend, en quelque sorte, le canevas sur lequel se grefferont par la suite les propos décrivant les ambitions familiales des jeunes, de même que les contraintes et le soutien offert aux moins de 30 ans dans la réalisation de leurs désirs.

---

[1] Il s'agit là de la définition de *famille de recensement* adoptée par Statistique Canada et l'Institut de la statistique du Québec. Toutefois, plusieurs autres organismes ou individus considèrent la présence d'enfants comme base de toute définition du concept de famille.

1.1 POPULATION ET FAMILLES

1.1.1 POPULATION TOTALE

Dans un premier temps, il est utile d'observer l'accroissement de la population du Québec au cours des dernières années. Celle-ci s'est accrue de 1,5 million de personnes entre 1971 et 2006, soit de 24,7 %, passant ainsi de 6,1 à 7,6 millions d'habitants. Par comparaison avec l'Ontario ou le reste du Canada, cette hausse paraît faible, notre voisin provincial ayant connu un accroissement de 61,6 % au cours de la même période, alors que la population totale du pays augmentait pour sa part de près de 48,5 %[2]. L'Institut de la statistique du Québec nous indique que c'est au cours de la décennie 1991-2001 que le taux de croissance de la population québécoise a été le plus bas. À titre d'illustration, il signale que, pendant la période 1996-2001, la population du Québec a augmenté de 2,1 %, comparativement à 7,3 % pour l'Ontario et à 4,8 % pour l'ensemble du Canada[3].

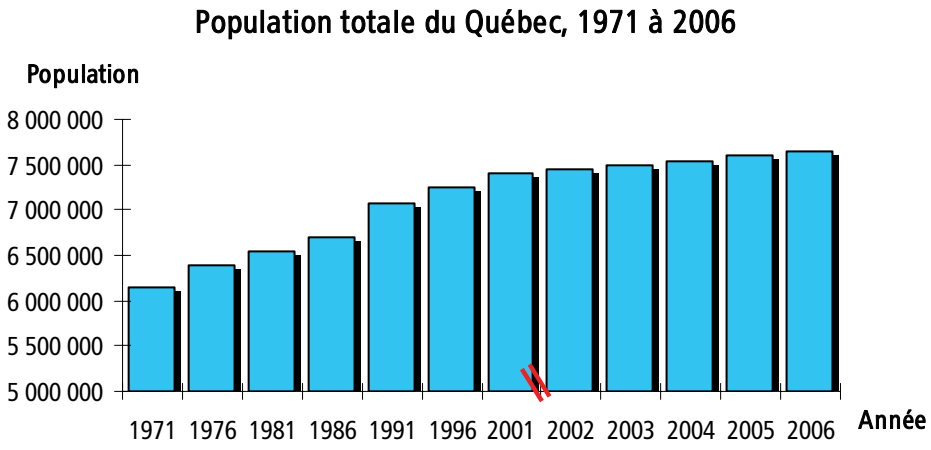

Démographiquement, le poids du Québec dans la fédération canadienne s'allège donc régulièrement depuis 1971. Alors qu'à cette date la population québécoise représentait 27,9 % de la population canadienne, elle n'en forme plus que 23,5 % en 2006.

---

[2] Gouvernement du Québec. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *La situation démographique au Québec. Bilan 2005. Les familles au tournant du XXIe siècle*, Québec, ISQ, 2005, p. 146-147.
Gouvernement du Québec. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Le Québec chiffres en main. Édition 2007*, Québec, ISQ, 2007, p. 9.
[http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/struc_poplt/103.htm] (Page consultée le 4 août 2007).
[3] Gouvernement du Québec. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Données sociales du Québec. Édition 2005. Conditions de vie*, Québec, ISQ, 2005, p. 22.

1.1.2 JEUNES

Et qu'en est -il de la cohorte des 15 à 29 ans à l'intérieur de cette augmentation relativement faible de la population québécoise? Il nous apparaît pertinent, en second lieu, de nous poser cette question[4].

Population du Québec et présence des jeunes de 15 à 29 ans, 1971 à 2006

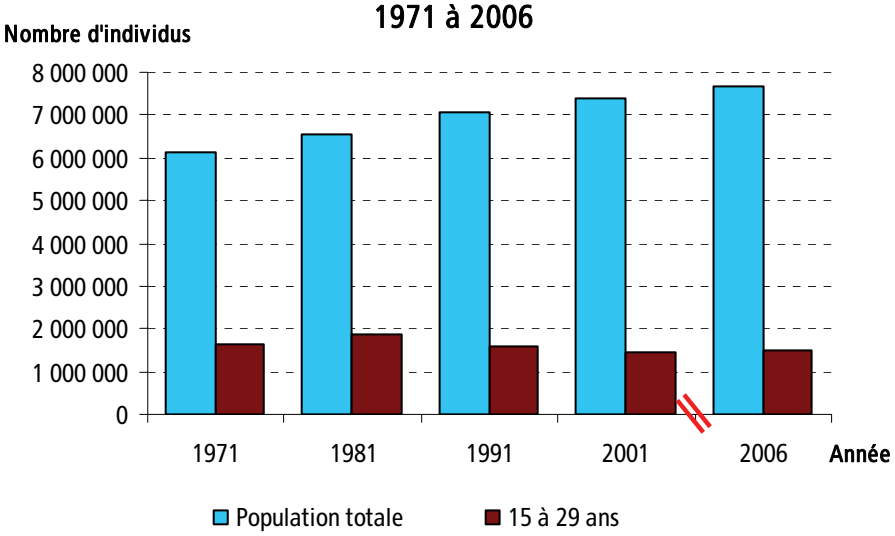

De 1,65 million qu'ils étaient en 1971, ces jeunes ne sont plus que 1,5 million en 2006, ce qui correspond à une baisse de 9 %. Alors que la population totale du Québec augmente de 24,7 % sur 35 ans (1971-2006), la proportion de ses jeunes de 15 à 29 ans passe de 27 % à 19,7 % au cours de la même période. Observée en fonction des différentes tranches d'âge, cette réduction de la proportion de jeunes de 15 à 29 ans par rapport à la population totale du Québec est soutenue, à quelques exceptions près, tout au long de la même période.

Nombre de jeunes de 15 à 29 ans par cohorte et proportion de la population totale, Québec, 1971 à 2006

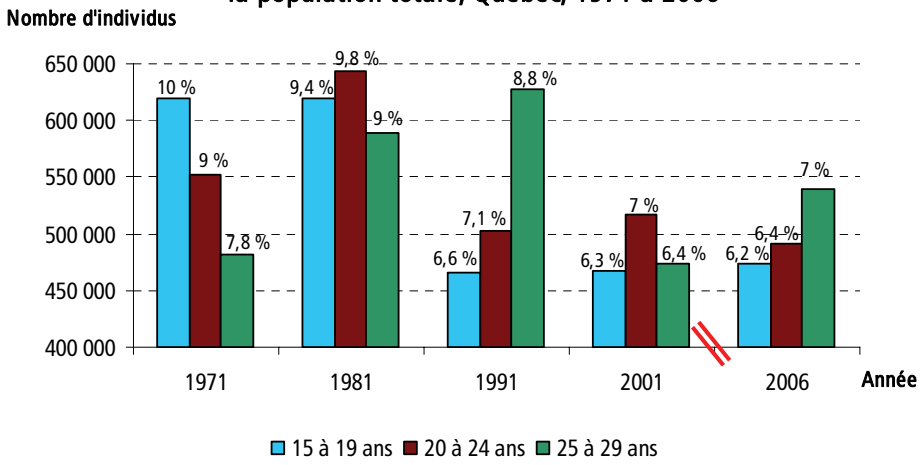

[4] Les données des deux tableaux de cette section ont été compilées par le Conseil permanent de la jeunesse.
CONSEIL DES AFFAIRES SOCIALES, *Deux Québec dans un. Rapport sur le développement social et démographique*, Québec, Gaëtan Morin éditeur, 1989, p. 19.
INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *La situation démographique au Québec. Bilan 2003. Les ménages au tournant du XXI e siècle*, Québec, ISQ, 2003, p. 160.
INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *La situation démographique au Québec. Bilan 2005. Les familles au tournant du XXI e siècle*, Québec, ISQ, 2005, p. 153.
INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *La situation démographique au Québec. Bilan 2006. La migration interne de 55 à 65 ans au cours de la décennie 1995-2005*, Québec, ISQ, 2006, p. 140.
[http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/struc_poplt/2001-1.htm] (Page consultée le 4 août 2007).

1.1.3 FAMILLES[5]

En ce qui concerne plus particulièrement le nombre des familles (nous renvoyons à famille de recensement définie plus haut), il a progressé depuis 1971, mais à un rythme plus soutenu que celui de la population. De plus de 1,35 million qu'il était en 1971, le nombre de familles s'est accru de près de 50 %, atteignant 2,02 millions en 2001. La taille moyenne de ces dernières diminue cependant, passant de 3,9 personnes en 1971 à 2,9 en 2001.

Taille moyenne des familles, Québec, 1971 à 2001

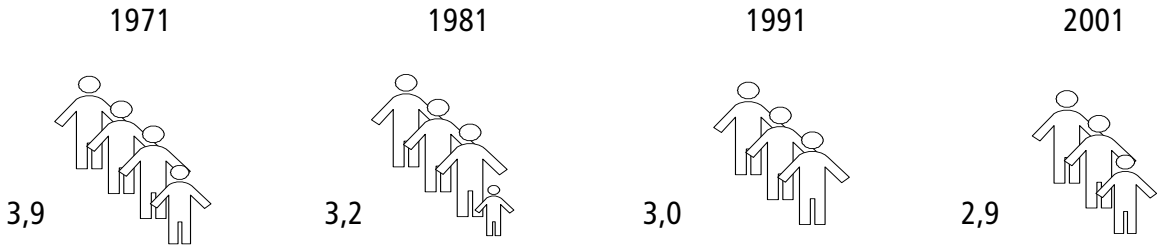

Notons que, dans ce décor, les familles monoparentales québécoises sont de plus en plus présentes, leur nombre passant de 135 215 en 1971 à 335 595 en 2001, soit une augmentation de près de 150 %. Et c'est toujours majoritairement, soit dans une proportion d'environ 80 %, que les femmes ont assumé la responsabilité des familles monoparentales au cours des décennies allant de 1971 à 2001.

Nombre de familles et monoparentalité, Québec, 1971 à 2001

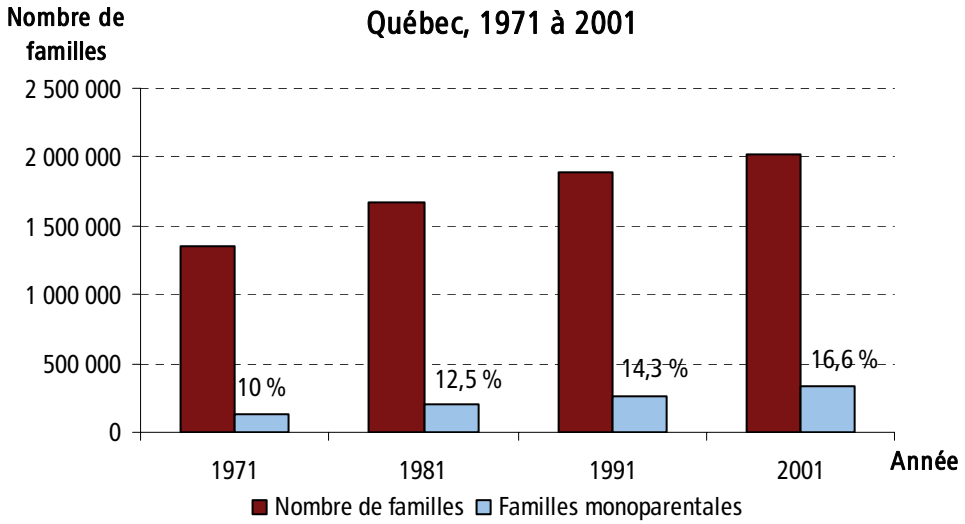

[5][http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/famls_mengs_niv_vie/menage_famille/men_fam_enf/familles/tableau_14.htm] (Page consultée le 4 août 2007).

1.1.4 JEUNES FAMILLES

Dans son *Portrait statistique des familles au Québec* de 2005[6], le ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine jette un éclairage particulier sur les jeunes familles. Fixant pour sa part la limite d'âge à 35 ans pour cibler la catégorie des « jeunes familles[7] », le Ministère dénombre, en 2001, quelque 475 220 jeunes familles au Québec, soit une proportion de 23,5 % du nombre total des familles pour cette même année. Cette quantité de jeunes familles est cependant la plus faible enregistrée depuis 1971, année où elle était de 503 425, ce nombre passant ensuite à 651 370 en 1981 et à 622 090 en 1991[8].

Nombre de jeunes familles dont le plus jeune des conjoints ou les deux, ou le parent seul, ont moins de 35 ans, Québec, 1971 à 2001

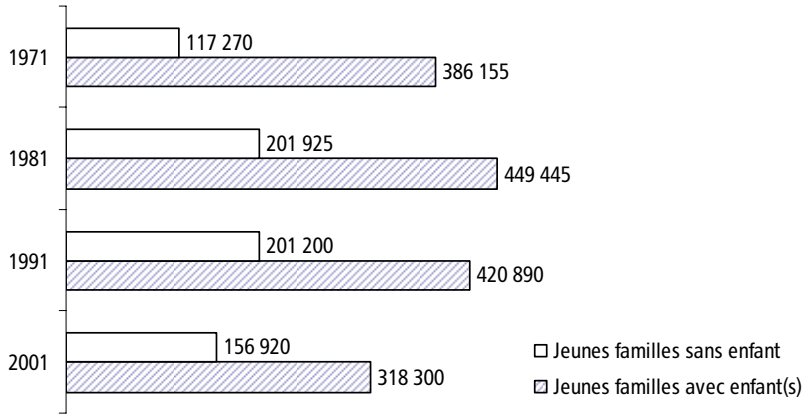

Notons par ailleurs que le nombre de jeunes familles monoparentales a augmenté rapidement au cours des deux premières décennies et qu'il s'est stabilisé par la suite, entre 1991 et 2001. Quant à la proportion de jeunes familles sans enfant, elle est pratiquement stable entre 1981 et 2001.

Nombre de familles monoparentales, Québec, 1971 à 2001

	1971	1981	1991	2001
Mères seules de moins de 35 ans	19 580	46 100	57 510	56 115
Pères seuls de moins de 35 ans	6 280	3 705	5 550	7 140
Total (parents seuls de moins de 35 ans)	25 865	49 805	63 060	63 255

[6] Gouvernement du Québec. MINISTÈRE DE LA FAMILLE, DES AÎNÉS ET DE LA CONDITION FÉMININE, *Portrait statistique des familles au Québec*, Québec, MFACF, 2005, 349 p.

[7] Le Ministère justifie son choix en soulignant que l'âge moyen à la maternité ou à la paternité gravite maintenant autour de 30 ans. Une « jeune famille » est ainsi une famille dont le plus jeune des conjoints ou les deux, ou le parent seul, ont moins de 35 ans.

[8] Les données relatives aux années 1971, 1981 et 1991 proviennent d'une compilation spéciale effectuée par Statistique Canada (Commande CO-0898 du 27 avril 2006) pour le compte du Conseil permanent de la jeunesse.

1.2 PRÉSENCE D'ENFANTS

1.2.1 ENFANTS ET FAMILLES

Le nombre d'enfants de moins de 25 ans par famille est assurément un élément important à considérer dans la composition d'un portrait de famille. Au cours des trois dernières décennies, ce nombre a connu une baisse régulière (sauf en 1996) tant de façon absolue que par rapport au nombre de familles de recensement. En 1971, il y avait ainsi 2 578 980 enfants de moins de 25 ans, soit une moyenne de 2,63 par famille avec enfants ou de 1,9 par famille (avec et sans enfants). En 2001, ce nombre était de 1 982 275, ce qui correspond à une quantité moyenne de 1,77 enfant par famille avec enfants ou de 0,98 par famille (avec et sans enfants)[9].

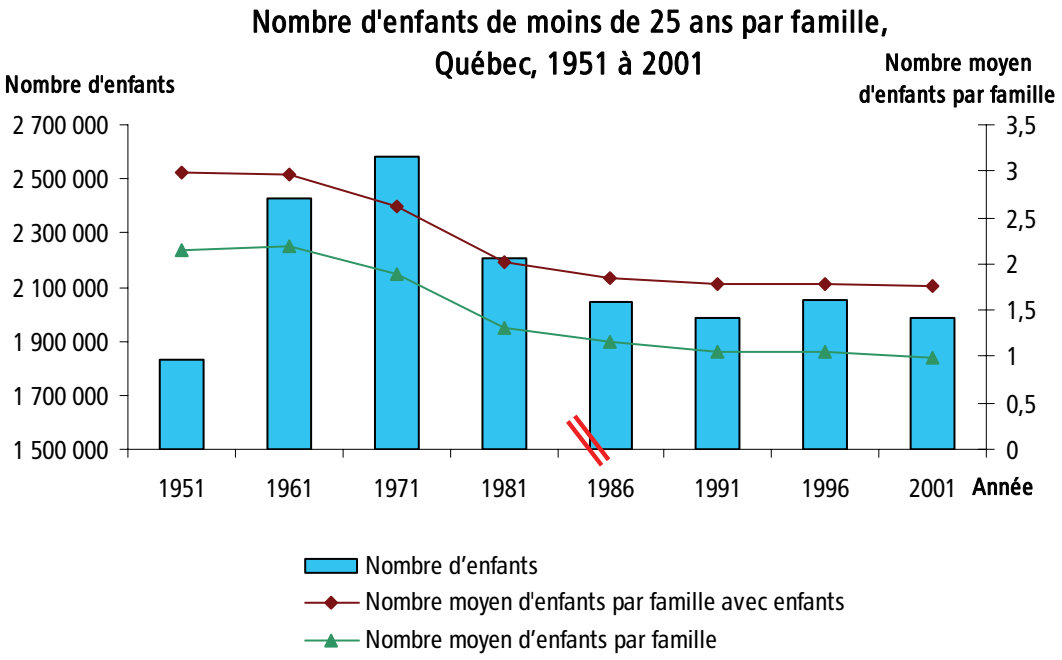

Mais la diminution du nombre d'enfants par famille constatée au cours des trois dernières décennies est faible si on la compare à la baisse enregistrée depuis le milieu du siècle dernier. En 1951 et 1961, par exemple, la taille moyenne des familles était de trois enfants. « À cette époque, une forte proportion des familles avaient ce qui paraît aujourd'hui beaucoup d'enfants; près d'une famille sur cinq, par exemple, avait cinq enfants et plus en 1951 en comparaison de 3 % en 1981 et de 1 % en 2001. » Toujours en 1951, « pas moins de 30 %

[9][http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/famls_mengs_niv_vie/menage_famille/men_fam_enf/familles/tableau_14.htm] (Page consultée le 4 août 2007).

des familles avaient quatre enfants et plus de moins de 25 ans à la maison mais, en 1981, cette proportion est déjà réduite à 9 %, et elle n'est plus que de 3,5 % en 2001[10]. »

1.2.2 ENFANTS ET JEUNES FAMILLES[11]

Lors du dernier recensement (2001), 67 % des jeunes familles avaient des enfants de tous âges à la maison. Cette proportion est près de 10 points inférieure au 76,7 % de 1971, mais elle se rapproche des 69 % et 67,7 % des années 1981 et 1991[12].

En regard du nombre de jeunes familles avec au moins un enfant de 0 à 4 ans, leur proportion par rapport à l'ensemble des jeunes familles tend à se maintenir depuis les deux dernières décennies (respectivement 46,4 % en 1991 et 46,8 % en 2001). Ces pourcentages représentent toutefois une baisse par comparaison avec 1971 et 1981, alors qu'elles représentaient respectivement 55,4 % et 49,1 % des jeunes familles avec ou sans enfants.

La baisse est également marquée en ce qui a trait au pourcentage de jeunes familles avec au moins un enfant mineur, celui-ci passant de 76,5 % en 1971 à 68,9 % en 1981, à 67,5 % dix ans plus tard, puis à 66,7 % en 2001.

Proportion des jeunes familles en fonction de l'âge des enfants, Québec, 1971 à 2001

	1971 (%)	1981 (%)	1991 (%)	2001 (%)
Enfants de tous les âges	76,7	69,0	67,7	67,0
Au moins un enfant (0 à 4 ans)	55,4	49,1	46,4	46,8
Au moins un enfant mineur (moins de 17 ans)	76,5	68,9	67,5	66,7

Signalons enfin que le nombre de jeunes familles monoparentales et leur proportion par rapport au total des jeunes familles augmentent continuellement depuis 1971. Au moment du recensement de cette même année, 5,1 % du total des jeunes familles québécoises étaient monoparentales, proportion qui passe à 7,6 % en 1981 et à 10,1 % en 1991, atteignant finalement 13,3 % en 2001.

[10] Gouvernement du Québec. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *La situation démographique au Québec. Bilan 2005. Les familles au tournant du XXIe siècle*, Québec, ISQ, p. 28.
[11] Voir définition plus haut.
[12] Gouvernement du Québec. MINISTÈRE DE LA FAMILLE, DES AÎNÉS ET DE LA CONDITION FÉMININE, *Portrait statistique des familles au Québec*, Québec, MFACF, 2005, p. 113.
Les données relatives aux années 1971, 1981 et 1991 proviennent d'une compilation spéciale effectuée par Statistique Canada (Commande CO-0898 du 27 avril 2006) pour le compte du Conseil permanent de la jeunesse.

1.3 FÉCONDITÉ ET ADOPTION

1.3.1 NAISSANCES ET MATERNITÉ

Le nombre de naissances au Québec a varié considérablement depuis une trentaine d'années. Après maintes fluctuations, constatons simplement qu'il baisse de 1991 à 2002, remontant par la suite de façon quasi constante jusqu'en 2006, alors que 82 100 naissances étaient enregistrées, soit une hausse de 6 000 par rapport à l'année précédente. Soulignons qu'en 1979 le nombre de naissances au Québec frôlait les 100 000.

Nombre de naissances, taux de natalité et indice de fécondité, Québec, 1971 à 2006[13]

Année	Naissances	Taux de natalité 0/00	Indice synthétique de fécondité
1971	93 743	15,3	1,935
1981	95 247	14,5	1,574
1991	97 348	13,8	1,653
2001	73 699	10,0	1,494
2002	72 748	9,7	1,467
2003	73 916	9,9	1,490
2004	74 200	9,8	1,486
2005	76 100	10,0	1,511
2006	82 100	10,7	1,620

Mais, encore plus que le nombre des naissances, le taux de natalité[14] et l'indice synthétique de fécondité[15] sont particulièrement révélateurs. Alors que le premier passe de 15,3 0/00 en 1971 à 9,8 0/00 en 2004, pour remonter par la suite jusqu'à 10,7 en 2006, le second baisse de 1,935 à 1,486 au cours de la même période pour remonter à 1,620 en 2006. L'Institut de la statistique du Québec signale que plusieurs pays ont une fécondité semblable à celle du Québec (1,51 enfant par femme en 2005). Au Canada, toujours selon l'ISQ, « l'indice diminue à 1,53 enfant par femme en 2004 en regard de 1,68 en 1994, et celui de l'Ontario se situe à 1,50 en 2004. Notons qu'en 2004, quatre provinces enregistrent une fécondité plus faible que celle du Québec : la Colombie-Britannique (1,39), la Nouvelle-Écosse (1,40), le Nouveau-Brunswick (1,40) et Terre-Neuve-et-Labrador, qui affiche l'indice le plus bas, soit 1,30 enfant

[13] Gouvernement du Québec. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *La situation démographique au Québec. Bilan 2006. La migration interne de 55 à 65 ans au cours de la décennie 1995-2005*, Québec, ISQ, p. 225-226. [http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/naisn_deces/naissance/401.htm] (Page consultée le 7 août 2007).

[14] Taux de natalité : nombre de naissances divisé par la population totale exprimé en 0/00.

[15] Indice synthétique de fécondité : nombre moyen d'enfants par femme selon les conditions de fécondité d'une année donnée.

par femme[16]. » Rappelons qu'il est généralement considéré qu'un indice synthétique de fécondité de 2,1 enfants par femme est nécessaire au renouvellement d'une génération.

Finalement, une augmentation régulière de l'âge moyen à la maternité (particulièrement depuis une vingtaine d'années) est observée au Québec. Alors que l'âge moyen des mères était de 27,49 en 1984, il est de 29,54 en 2006.

Âge moyen des mères à la naissance, Québec, 1971 à 2006

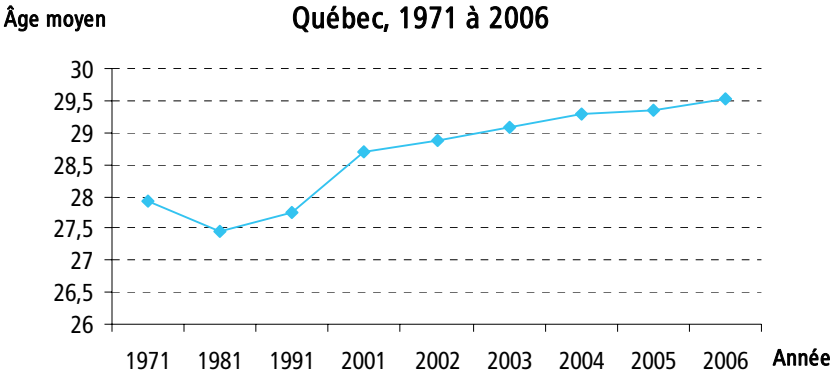

1.3.2 ADOPTION

L'apport démographique de l'adoption internationale au Québec est minime. Le nombre d'enfants étrangers adoptés varie passablement depuis 1990, ne dépassant que rarement le nombre de 900.

Nombre d'adoptions internationales, Québec, 1990 à 2006[17]

Année	Nombre d'adoptions
1990	535
1991	876
1992	638
1993	717
1994	824
1995	969
1996	977
1997	773
1998	910

Année	Nombre d'adoptions
1999	882
2000	700
2001	745
2002	825
2003	898
2004	805
2005	573
2006	532

[16] Gouvernement du Québec. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *La situation démographique au Québec. Bilan 2006. La migration interne de 55 à 65 ans au cours de la décennie 1995-2005*, Québec, ISQ, p. 73-74.
[17] [http://www.adoption.gouv.qc.ca/site/fr_statistiques.phtml] (Page consultée le 8 août 2007).

1.4 ÉCART ENTRE LES NAISSANCES ET INTERRUPTION VOLONTAIRE DE GROSSESSE

1.4.1 ÉCART ENTRE LES NAISSANCES

Dans son *Portrait statistique des familles au Québec*[18], le ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine note, entre 1976 et 2003, peu de changements dans le comportement des mères en ce qui concerne l'écart entre la première et la deuxième naissance. Alors que les mères attendaient 2,6 années entre la première et la deuxième naissance en 1976, elles en attendaient 2,36 en 2003. Par contre, ces délais se réduisent avec le temps au-delà de la deuxième grossesse. En 1976, une mère attendait ainsi 2,21 ans entre le deuxième et le troisième enfant, écart réduit à 1,29 année en 2003; pour avoir son quatrième enfant, la mère de 1976 attendait en moyenne 3,32 ans, alors que celle de 2003 mettait en moyenne 1,41 année. En 2006, l'écart entre l'âge moyen des mères ayant un premier et un deuxième enfant était de 2,45 ans, alors que celui entre le deuxième enfant et le troisième était de 1,24 an et celui entre le troisième et le quatrième, de 1,33[19]. Remarquons qu'un tel changement de comportement n'est pas étranger à la hausse de l'âge moyen à la maternité qui, rappelons-le, augmente de façon régulière depuis quelques décennies, passant notamment de 27,33 ans en 1976 à 29,07 ans en 2003, puis à 29,34 ans en 2005[20] et 29,54 ans en 2006[21].

[18] Gouvernement du Québec. MINISTÈRE DE LA FAMILLE, DES AÎNÉS ET DE LA CONDITION FÉMININE, *op. cit.* p. 57.

[19] [http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/naisn_deces/naissance/407.htm] (Page consultée le 9 août 2007).

[20] Gouvernement du Québec. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *La situation démographique au Québec. Bilan 2006. La migration interne de 55 à 65 ans au cours de la décennie 1995-2005*, Québec, ISQ, p. 227.

[21] [http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/naisn_deces/naissance/403.htm] (Page consultée le 9 août 2007).

Âge moyen de la mère selon le rang de naissance et écart entre les grossesses, Québec, 1976 à 2006[22]

	Âge de la mère à la 1re naissance	Écart entre la 1re et la 2e naissance	Âge de la mère à la 2e naissance	Écart entre la 2e et la 3e naissance	Âge de la mère à la 3e naissance	Écart entre la 3e naissance et les suivantes	Âge de la mère à la 4e naissance et plus
1976	25,23	2,60	27,83	2,21	30,04	3,32	33,36
1980	25,37	2,69	28,06	2,14	30,20	2,54	32,74
1984	25,65	2,51	28,16	2,05	30,21	2,18	32,39
1988	25,90	2,58	28,48	1,74	30,22	2,24	32,46
1992	26,20	2,45	28,65	1,71	30,36	1,68	32,04
1996	26,43	2,54	28,97	1,43	30,40	1,71	32,11
2000	26,96	2,42	29,38	1,30	30,68	1,81	32,49
2001	27,10	2,46	29,56	1,31	30,87	1,62	32,49
2002	27,25	2,48	29,73	1,38	31,11	1,43	32,54
2003	27,55	2,36	29,91	1,29	31,20	1,41	32,61
2004	27,78	2,33	30,11	1,25	31,36	1,51	32,87
2005p	27,74	2,46	30,20	1,32	31,52	1,43	32,95
2006p	27,94	2,45	30,39	1,24	31,63	1,33	32,96

P : données provisoires.

1.4.2 INTERRUPTION VOLONTAIRE DE GROSSESSE ET CONTRACEPTION

Dans le contexte d'une recherche sur le désir d'enfant, il est intéressant d'observer le nombre d'interruptions volontaires de grossesse (IVG) au Québec au cours des dernières années. À cet égard, les données compilées[23] illustrent une augmentation constante de cette intervention. Alors qu'en 1971 il y a eu 1 275 interruptions volontaires de grossesse, ce nombre est passé à plus de 28 000 en 2005. Quant à la proportion d'IVG pour 100 naissances, elle est passée de 1,4 à 36,9 au cours de la même période. Bien que les données de 2005 soient élevées par rapport à celles de 1975, il est intéressant de constater qu'elles sont en baisse depuis le début du siècle. Par ailleurs, on remarque que les interventions chirurgicales entraînant la stérilisation sont de moins en moins fréquentes depuis une dizaine d'années. Le nombre des vasectomies diminue par exemple de près du tiers entre 1996 et 2005, passant de 20 000 à 13 500, alors que celui des ligatures chute de plus de 50 % au cours de la même période. Finalement, le nombre d'opérations visant à redonner la fertilité aux personnes stérilisées n'atteint pas le millier en 2005.

[22] [http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/naisn_deces/naissance/407.htm] (Page consultée le 9 août 2007).

[23] Gouvernement du Québec. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *La situation démographique au Québec. Bilan 2006. La migration interne de 55 à 65 ans au cours de la décennie 1995-2005*, Québec, ISQ, p. 252.

Interruptions volontaires de grossesse, hystérectomies, ligatures, vasectomies, réanastomoses, vasovasostomies, Québec, 1971 à 2005

Année	Interruptions volontaires de grossesse		Nombre d'interventions				
	Nombre	Pour 100 naissances	Hystérectomies	Ligatures	Vasectomies	Réanastomoses	Vaso-vasostomies
1971	1 275	1,4	19 376	5 705	6 527	--	--
1981	14 193	14,9	17 358	23 517	13 000	89	54
1991	23 261	23,9	15 309	13 469	19 159	921	481
2001	28 489	38,7	12 214	8 659	15 958	425	498
2002	29 140	40,4	12 389	7 997	14 966	447	527
2003	29 429	39,8	11 868	7 205	14 431	387	517
2004	29 460	39,7	11 661	6 242	13 510	373	524
2005	28 080	36,9	10 890	5 557	13 519	383	583

1.5 FORMATION, VIE PROFESSIONNELLE ET CONCILIATION TRAVAIL-FAMILLE

La réalisation du désir d'enfant chez les jeunes peut être considérée en fonction de nombreux facteurs, dont la formation et le cheminement professionnel du ou des parents, de même que des mesures mises en place afin de concilier la vie familiale et la vie professionnelle. L'évolution tout comme la présentation de l'état actuel de ces facteurs complète le canevas sur lequel se greffe la présence d'enfants.

1.5.1 FORMATION DES PARENTS

Toujours dans son dernier *Portrait statistique des familles au Québec*, le ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine observe un renversement de la tendance au regard du fossé entre la scolarité des pères et celle des mères, ce dernier se creusant, avec le temps, à l'avantage des femmes. De plus, les jeunes familles seraient plus scolarisées que les familles plus âgées : « […] dans les familles biparentales avec de jeunes enfants, assimilables aux générations de parents plus jeunes, la scolarité du père et de la mère est équivalente dans 44,9 % des familles. La scolarité de la mère est toutefois supérieure à celle du père dans 32,5 % des cas et l'inverse n'est vrai que dans 22,6 % des familles[24]. » Par contre, selon la même étude, la formation des mères de familles monoparentales n'a pas connu cette progression, ces dernières n'ayant pas de diplôme d'études secondaires dans plus du tiers des cas.

[24] Gouvernement du Québec. MINISTÈRE DE LA FAMILLE, DES AÎNÉS ET DE LA CONDITION FÉMININE, *op. cit.*, p. 13.

1.5.2 VIE PROFESSIONNELLE

Les parents québécois sont de plus en plus présents sur le marché du travail. Le nombre de familles biparentales dont les deux parents ont un emploi augmente de façon marquée depuis 1976, tant chez les parents d'enfants de moins de 6 ans que chez ceux dont les enfants ont de 6 à 15 ans. En 2004, les couples qui avaient des enfants de moins de 16 ans et qui exerçaient un travail étaient deux fois plus nombreux qu'ils ne l'étaient en 1976[25].

Familles biparentales dont les deux parents ont un emploi, Québec, 1976 à 2004

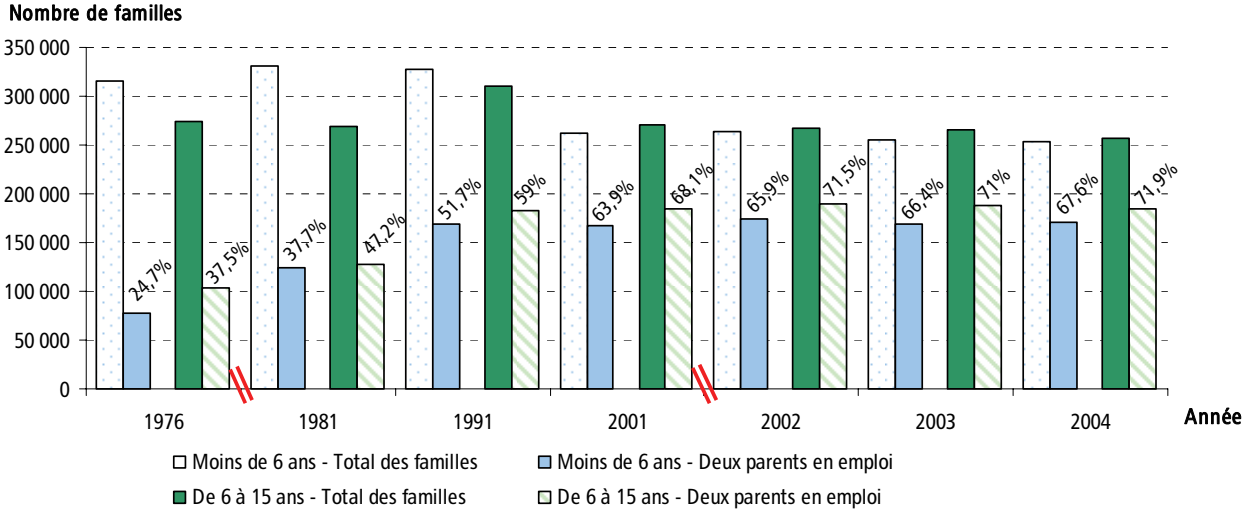

Il est intéressant d'observer que cette plus grande participation au marché du travail des parents de familles biparentales avec enfants de moins de 16 ans résulte notamment de l'augmentation du taux d'activité des mères au cours des dernières décennies. Ainsi, entre 1976 et 2004, le taux d'activité des mères de familles biparentales de 25 à 44 ans avec un enfant de moins de 16 ans est passé de 36,3 % à 80,8 %. Celui des mères de familles monoparentales est passé pour sa part, durant la même période, de 48,9 % à 80,2 %[26]. En contrepartie, celui des pères de familles biparentales et monoparentales a baissé légèrement au cours de la même période.

[25] Gouvernement du Québec. CONSEIL DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE, *Transitions familiales. Le rapport 2005-2006 sur la situation et les besoins des familles et des enfants*, Québec, CFE, 2007, p. 72.
[26] *Ibid.*, p. 71-72.

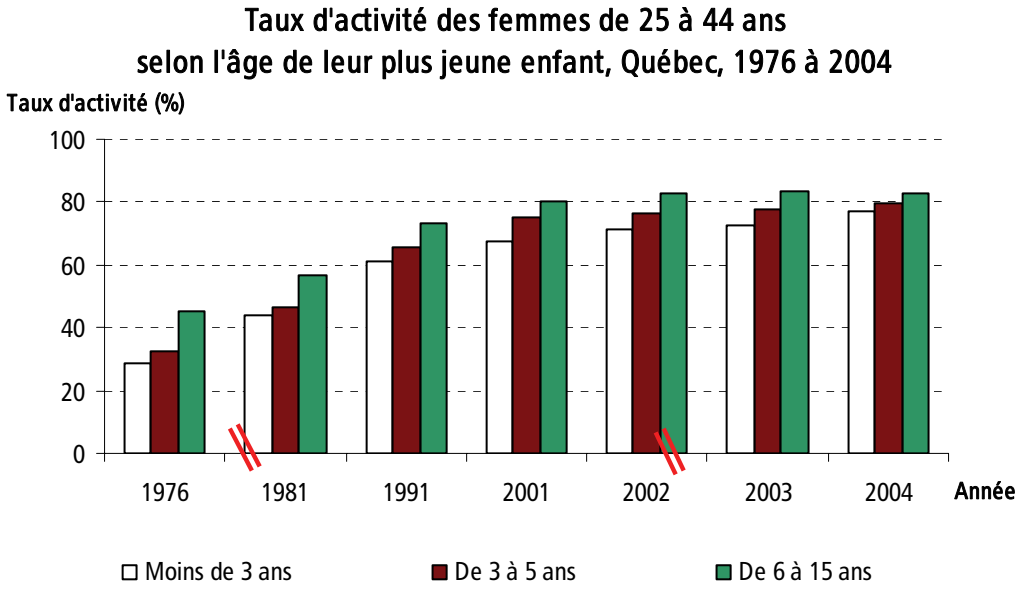

Enfin, notons que cette augmentation du taux d'activité des jeunes mères est régulière, quel que soit l'âge de leur plus jeune enfant[27]. Si la présence d'enfants d'âge préscolaire a encore une influence sur la participation des mères à un travail rémunéré, « le parcours classique de la mère qui se retire du marché du travail pendant les premières années de vie de l'enfant n'est plus la norme aujourd'hui[28] », constate l'Institut de la statistique du Québec. Il est malgré tout possible d'observer que le taux d'activité des mères de 25 à 44 ans augmente également avec l'âge des enfants. En 2004 par exemple, 76,8 % des mères d'enfants de moins de 3 ans faisaient partie de la population active. Cette proportion passait à 79,6 % puis à 83 % lorsque les enfants étaient respectivement âgés de 3 à 5 ans et de 6 à 15 ans.

1.5.3 CONCILIATION TRAVAIL-FAMILLE

La présence sans cesse croissante sur le marché du travail de parents avec de jeunes enfants nécessite l'adaptation de l'emploi aux réalités familiales. Parmi les mesures mises en place par l'État afin de faciliter la conciliation des responsabilités familiales et des exigences professionnelles figure le développement de places en milieu de garde. Au 30 juin 2007, le ministère de la Famille et des Aînés offrait aux parents de jeunes enfants plus de 203 000 places dotées d'un permis, dont près de 199 000 places à contribution réduite. Cela correspond à cinq fois et demie plus de places que ce qu'on trouvait il y a 20 ans.

---

[27] [http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/famls_mengs_niv_vie/tendances_travail/t1femcheftotal.htm] (Page consultée le 30 août 2007.

[28] Gouvernement du Québec. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Données sociales du Québec – Édition 2005. Conditions de vie*, Québec, ISQ, 2005, p. 114.

Nombre de places en service de garde, Québec, 1985 à 2007[29]

Années	Total des places sous permis
1985-1986	35 591
1989-1990	48 404
1995-1996	76 029
31 mars 2005	191 837
31 mars 2006	200 105
30 juin 2007	203 721

[29] Gouvernement du Québec. CONSEIL DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE *et al.*, *Un portrait statistique des familles et des enfants au Québec,* Québec, ministère de la Famille et de l'Enfance, 1999, p. 126.
Gouvernement du Québec. MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS. [http://mfa.gouv.qc.ca/statistiques/services-de-garde/index.asp] (Page consultée le 7 août 2007).

EN BREF

Une faible croissance de la population, une proportion de jeunes de plus en plus faible et un plus grand nombre de familles comptant cependant moins de membres sont quelques éléments caractéristiques de la démographie québécoise de ce début de siècle. Le nombre de jeunes familles, définies dans ce cas comme celles dont le plus jeune des conjoints ou les deux ou le parent seul ont moins de 35 ans, diminue pour sa part entre 1971 et 2001. Et il en va de même pour la quantité de jeunes familles avec enfants de tous âges à la maison, et ce, malgré une certaine stabilité, entre 1991 et 2001, du nombre de jeunes familles avec au moins un enfant de 0 à 4 ans. Inversement, le nombre de jeunes familles sans enfants augmente, la proportion de ces dernières passant ainsi de 23,3 % à 33 % entre 1971 et 2001.

Les indicateurs relatifs à la fécondité des Québécoises sont également révélateurs d'une tendance à la baisse du nombre de naissances au cours de la dernière décennie du siècle, mais d'une remontée depuis 2003. Alors que le nombre de ces dernières frôlait les 100 000 il y a un quart de siècle, il ne dépasse cependant à peine les 82 000 en 2006. Pour leur part, les taux de natalité ainsi que l'indice synthétique de fécondité sont également à la baisse entre 1971 et 2002 mais remonte l'année suivante. De plus, l'âge moyen à la maternité augmente régulièrement et le nombre d'adoptions internationales ne parvient certes pas à combler le déficit enregistré au regard des naissances. Enfin, il est à remarquer qu'il y a peu de changements dans le comportement des mères au regard de l'écart entre la première et la deuxième naissance, mais que le taux d'interruption volontaire de grossesse passe de 1,4 pour 100 naissances en 1971 à 39,7 en 2004.

Au regard de la vie professionnelle, les jeunes familles seraient plus scolarisées que les familles âgées et les parents québécois de plus en plus présents sur le marché du travail. Quel que soit l'âge du plus jeune enfant, les mères québécoises sont de plus en plus actives à l'extérieur du foyer. Pour répondre aux besoins suscités par cette présence accrue des parents sur le marché du travail, l'État québécois a mis en place des services de garde dont le nombre de places a augmenté de cinq fois et demie depuis une vingtaine d'années.

C'est dans un tel contexte que les jeunes nous ont fait part de leur désir d'enfant.

Chapitre 2 - MÉTHODOLOGIE

INTRODUCTION

Une centaine de jeunes furent rencontrés dans le cadre de l'avis du Conseil permanent de la jeunesse sur le désir d'enfant. Bien qu'il soit réduit et ne prétende en aucun cas être statistiquement représentatif de l'opinion de l'ensemble des Québécoises et des Québécois de moins de 30 ans, cet échantillonnage n'en dévoile pas moins certains courants de pensée sur la maternité ou la paternité, sur l'intention d'avoir des enfants, sur la conception de la famille ou encore sur la perception du soutien que la société offre aux jeunes qui décident de fonder un foyer. Ayant opté pour une méthode plus qualitative que quantitative, le Conseil était conscient des limites comme des avantages d'une telle procédure. Il acceptait notamment de troquer la rigueur du calcul statistique contre une plus grande attention portée à l'expression de chaque témoignage en rencontrant individuellement les participants à cette enquête et en puisant, au cœur de leurs propos, l'essence même de ce rapport. Les moins de 30 ans ont dévoilé leur projet d'avenir familial.

Ce chapitre dépeint à la fois la méthode de travail utilisée pour la collecte d'information et le profil des jeunes rencontrés. Il y sera ainsi question du questionnaire employé pour recueillir les informations pertinentes à la recherche, du déroulement des entrevues, de l'assemblage et du traitement des données brutes. Malgré la teneur qualitative de la méthode choisie, la quantité de témoignages reçus a obligé le CPJ à faire un choix quant au matériel à retenir : ce dernier sera décrit. Enfin, un regard sera porté sur les jeunes rencontrés. Qu'il s'agisse de leur origine géographique ou familiale ou, encore, de leur situation de vie, il est d'intérêt d'en savoir davantage sur ceux et celles qui ont accepté de participer à l'enquête : ces jeunes représentent l'assise même de la famille (avec ou sans enfants) de demain et d'aujourd'hui.

Rappelons enfin les objectifs poursuivis par le Conseil permanent de la jeunesse dans le cadre de cette recherche :

- Évaluer la présence du désir d'enfant chez les jeunes, entendant par désir l'aspiration, l'intention ou le souhait d'avoir un ou des enfants;

- Déterminer, au fil des témoignages recueillis, les conditions pouvant favoriser ou entraver la concrétisation de ce désir;

- Formuler, en se fondant sur les propos colligés, des recommandations susceptibles d'accentuer les conditions favorables ou de contrer les obstacles rencontrés dans la poursuite de l'objectif de fonder une famille avec enfant.

2.1 LE QUESTIONNAIRE

Dès les premières rencontres du comité de travail sur le dossier du désir d'enfant, les membres du Conseil permanent de la jeunesse ont opté pour une approche qualitative fondée sur l'entrevue semi-dirigée. Caractérisée par la souplesse, l'ouverture et l'échange entre le chercheur et les personnes rencontrées, cette méthode de collecte d'information semblait la meilleure façon de pénétrer l'univers de l'autre, de sonder ses motivations, de scruter son intention d'avoir des enfants ou, au contraire, l'absence de tout désir de procréer ou d'élever un enfant. Pour le Conseil, le caractère intime du sujet abordé se prêtait peu à une collecte d'information de masse fondée sur le questionnaire à choix multiples, codifiée par des moyens informatiques et confiée par la suite aux spécialistes de la statistique. Il a donc favorisé le contact personnel avec chaque personne ayant accepté de participer à la recherche, et le questionnaire d'entrevue fut élaboré en conséquence.

La réflexion et l'ouverture de chaque répondant étant recherchées, des questions larges, favorisant l'introspection, l'expression et l'échange allaient servir de bases au schéma d'entrevue. Sans hésitation, l'invitation à dévoiler son passé, faire part de ses intentions et à se projeter dans l'avenir était lancée. Dans la totalité des cas, cet appel fut entendu, et c'est avec une générosité sans faille que les cent participants à cette recherche se sont livrés au chercheur du Conseil.

Le questionnaire fut construit en s'inspirant du schéma d'entrevue bâti par des chercheurs de l'Institut québécois de recherche sur la culture qui réalisèrent en 1994 une étude intitulée *Le désir d'enfant : du projet à la réalisation*. Il fut articulé autour de trois préoccupations majeures : la connaissance de la personne rencontrée, le désir d'avoir des enfants et les conditions pouvant faciliter ou entraver la concrétisation de ce désir.

Il importait d'abord de connaître l'interlocuteur. Retracer son histoire, évaluer sa perception des choses et des événements, excaver le fondement même de son désir ou de l'absence du désir d'avoir des enfants constituaient la première étape de la rencontre. Par l'approche autobiographique, le répondant était invité à parler de son origine et de son enfance, tout en se remémorant ses souvenirs de bas âge, les relations entretenues avec ses parents ou avec sa fratrie. Une fois cette porte ouverte, le propos portait inévitablement sur la formation scolaire, puis sur les expériences de travail, avant d'en arriver à la situation actuelle. Toute la question des relations amoureuses ne pouvant être exclue d'un récit autobiographique ayant pour fin l'expression du désir d'enfant, le jeune était par la suite invité à parler de ses fréquentations. C'est sur ce sujet que prenait fin le récit autobiographique de ceux et de celles qui avaient accepté de partager, l'espace de quelques minutes, leur intimité avec le chercheur.

Tout en permettant à chacun de s'approprier son propre témoignage, cette première étape de l'entrevue jetait une lumière certaine sur des éléments susceptibles d'influencer la perception du sujet au regard du désir ou non de fonder une famille avec enfant. Ne serait-il pas possible ainsi, au moment d'analyser les données, de tracer un parallèle entre le bien-être familial en

bas âge et le désir d'enfant? Entre l'entente ou le désaccord avec la fratrie et le nombre d'enfants souhaités? Entre la satisfaction professionnelle et la proximité de la concrétisation du désir d'enfant? La formation scolaire ou les perceptions relatives à la famille ou à la société ont-elles une influence sur le désir d'avoir des enfants? La précocité ou la quantité des relations amoureuses sérieuses peuvent-elles être mises en relation avec la décision de fonder un foyer? Voilà autant de questions qui semblaient pertinentes à la recherche. L'histoire personnelle de chacun de même que ses engagements amoureux et sa relation au travail devaient nécessairement être pris en compte au moment d'élaborer le schéma d'entrevue portant sur le désir d'enfant.

La deuxième section du questionnaire visait à explorer le désir d'enfant chez les jeunes rencontrés. Ouvrant sur la question fondamentale « Souhaites-tu avoir des enfants? », cette partie de l'entrevue cherchait à déceler les motivations profondes de ce désir ou de son absence, les délais de réalisation prévus ou les solutions alternatives advenant un report déterminé ou définitif. Les répondants étaient ainsi appelés à qualifier leur désir (ou non) d'avoir des enfants, à en trouver l'origine, à quantifier le nombre d'enfants souhaités et à en exprimer la raison, à préciser si ce souhait avait déjà reçu un écho matériel concret en matière de prévision de logement, d'achat de mobilier ou de planification d'acquisitions imminentes.

Cette deuxième série de questions allait-elle permettre au Conseil de considérer la valeur accordée à l'enfant par les jeunes en âge de procréer? Être parent apparaît-il, pour ceux et celles qui souhaitent avoir des enfants, comme un objet de satisfaction personnelle ou comme une valeur éminemment sociale? Quelle conception se fait-on de la famille, de la société ou de la relation travail-famille ou études-famille? Considère-t-on la société comme accueillante pour les enfants et pour les jeunes familles? Quelles sont les appréhensions les plus couramment évoquées lors de la manifestation du refus d'avoir des enfants? Voilà autant de questions que cette seconde période de la rencontre allait soulever et auxquelles le CPJ souhaitait avoir des éclaircissements.

Enfin, la troisième et dernière partie de l'entretien semi-dirigé portait sur les conditions pouvant faciliter ou entraver la concrétisation du désir d'enfant. Une fois de plus, chaque répondant était invité à s'exprimer librement sur les éléments incitatifs ou dissuasifs d'une telle décision, de même que sur l'élément déclencheur ayant favorisé la prise de décision. Les conditions affectives, économiques ou sociales étaient alors passées en revue, chaque personne étant appelée à définir le minimum requis nécessaire à la mise en œuvre de la paternité ou de la maternité.

Mais, une fois de plus, ce questionnement sur les conditions requises ouvrait la porte à un nécessaire complément d'information pour la recherche entreprise par le Conseil permanent de la jeunesse. Les répondants rencontrés étaient alors invités à porter un regard sur le soutien gouvernemental aux jeunes parents désireux de fonder une famille. Une question générale leur était ainsi posée sur leur connaissance des différentes mesures mises en place. De cette interrogation a découlé un échange de vues sur la pertinence de l'intervention

gouvernementale en matière familiale, puis, enfin, sur les autres avenues qu'il serait pertinent d'explorer afin de mieux soutenir les jeunes souhaitant fonder un foyer.

Soulignons enfin que le questionnaire administré aux jeunes était fondé sur l'anonymat et que chacun recevait l'assurance que les réponses ou les commentaires formulés n'allaient servir, sans dévoilement d'identité, qu'aux seules fins des recherches sur le désir d'enfant menées par le Conseil. De plus, chaque personne jouissait d'une entière liberté de répondre ou de s'abstenir de formuler quelque commentaire que ce soit sur les sujets abordés.

2.2 LA COLLECTE DES DONNÉES

Avant que débute la collecte d'information auprès de l'ensemble des jeunes, les 14 membres du Conseil permanent de la jeunesse ont répondu au questionnaire portant sur le désir d'enfant. Ce prétest a permis d'ajuster le tir, de retrancher certains éléments ou d'ajouter certaines interrogations qui semblaient pertinentes à la recherche, de peaufiner l'ensemble du processus. Cependant, après quelques dizaines d'entrevues, on constata aisément que la quantité d'informations recueillies dépassait largement l'ampleur que le Conseil pouvait donner à cette recherche. Une analyse de contenu poussée et méticuleuse de chaque enregistrement, le croisement des différents éléments d'information recueillis et l'exploration de l'impact du parcours de vie sur le désir d'enfant chez les jeunes auraient nécessité, de la part d'une équipe de chercheurs aguerris, plusieurs mois de travail afin d'extraire la riche substance des propos enregistrés. Le questionnaire fut donc allégé en cours de route, le CPJ décidant de ne privilégier que quelques thèmes et de ne faire porter son analyse que sur les éléments considérés comme des aspects fondamentaux de la recherche.

Les cent entrevues se sont déroulées à l'endroit choisi par chaque personne rencontrée. Salle de séjour d'un établissement d'enseignement, lieu de travail, café, restaurant, domicile personnel, chaque personne avait le loisir de privilégier le lieu qui convenait le mieux à l'expression de ses propos sur le désir d'enfant et sur les conditions pouvant faciliter ou entraver la concrétisation de son projet. Chaque entrevue fut enregistrée, puis consignée sur support informatique, un numéro lui étant attribué afin de préserver l'anonymat du répondant. Au total, près de 90 heures de matériel audio furent ainsi colligées, chaque entrevue durant en moyenne 53 minutes.

Faute de temps et de ressources, la totalité des enregistrements ne fut pas retranscrite. Seuls les propos des membres du Conseil permanent de la jeunesse furent saisis dans leur totalité, car ils nécessitaient une analyse plus poussée en leur qualité de prétest au travail à entreprendre. Cependant, chacune des rencontres fut écoutée avec la plus grande attention et les passages les plus significatifs en fonction des éléments d'analyse retenus furent transcrits.

2.3 LE REGROUPEMENT DES TÉMOIGNAGES

L'analyse des témoignages effectuée par le Conseil porte d'abord sur l'intention ou sur l'absence de désir d'avoir des enfants chez les jeunes qui se sont exprimés. S'agissant là de l'essence même de la recherche entreprise, il convient de plus de qualifier cette intention ou ce refus d'avoir des enfants et d'en déterminer, tant que faire se peut, l'origine. Tel est le premier regard porté sur les témoignages entendus.

Par la suite, le CPJ a décidé de considérer le « pourquoi » et le « comment » du désir d'enfant ainsi que le « combien » d'enfants sont effectivement souhaités par les jeunes. Si les questionnements sur le « pourquoi » et le « combien » sont explicites en eux-mêmes, c'est différent pour le « comment ». Disons simplement que cette notion renvoie aux propos entourant l'interrogation première sur le désir d'enfant. Par une écoute attentive des propos entendus, le Conseil veut bien saisir l'idée que les jeunes se font de la famille, de l'éducation des enfants et des valeurs à leur transmettre, de même que de l'accueil fait par la société aux jeunes familles et aux enfants.

Enfin, le Conseil s'est penché, à l'intérieur des dizaines d'heures d'enregistrement colligées, sur les conditions pouvant faciliter ou entraver la concrétisation du désir d'enfant. De ces constats découlent, naturellement, les recommandations de l'organisme visant à mieux prendre en compte les désirs des jeunes souhaitant fonder une famille avec enfants.

Tels sont donc les éléments recherchés à l'intérieur des témoignages recueillis. Mais qui sont ces jeunes qui se sont ouverts si candidement sur leurs aspirations les plus humaines et les plus profondes?

2.4 LES RÉGIONS VISITÉES

En entreprenant cette recherche, le Conseil permanent de la jeunesse a choisi de couvrir l'ensemble des régions du territoire québécois. Supposant que le désir d'enfant, ou son expression, n'était pas le même chez tous les jeunes, le Conseil décidait ainsi de donner un caractère provincial à son enquête en tentant de rejoindre, dans chacune des régions, un nombre de jeunes déterminé en fonction de la présence de ces jeunes dans l'ensemble de la cohorte québécoise des 15 à 30 ans. Toutefois, des contraintes de différentes natures ont empêché le chercheur du CPJ de parcourir toutes les régions du Québec en quête d'information. Les régions du Bas-Saint-Laurent, de la Capitale-Nationale, de la Mauricie, de l'Estrie, de Montréal, de l'Outaouais, de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Côte-Nord, de la Chaudière-Appalaches, de Lanaudière, des Laurentides, de la Montérégie et du Centre-du-Québec ont été visitées. Si la proportion souhaitée d'entrevues par région ne fut pas atteinte et que certaines d'entre elles furent malheureusement délaissées, l'effort de diversification d'origine des témoignages de la recherche ne présente pas moins l'avantage d'avoir soulevé le questionnement sur le désir d'enfant à l'extérieur des grands centres urbains. Une quarantaine

de jeunes furent rejoints dans les centres de Québec et de Montréal, ce qui correspond sensiblement à leur proportion par rapport à l'ensemble des jeunes du Québec. La répartition des jeunes rencontrés en région est pour sa part la suivante :

Bas-Saint-Laurent	6
Capitale-Nationale	10
Mauricie	4
Estrie	5
Montréal	29
Outaouais	5
Abitibi-Témiscamingue	10
Côte-Nord	1
Chaudière-Appalaches	3
Lanaudière	5
Laurentides	2
Montérégie	14
Centre-du-Québec	6

Mentionnons par ailleurs que les personnes ayant participé à la recherche furent recrutées par les membres mêmes du Conseil, de même que par quelques organismes jeunesse œuvrant tant au niveau national que local. De plus, à la suite d'une annonce parue dans *Le Rouage*, quelques jeunes communiquèrent avec le CPJ afin de lui manifester leur intérêt à participer à cette enquête.

2.5 LES PERSONNES RENCONTRÉES

Il est intéressant de noter sommairement quelques caractéristiques des jeunes rencontrés entre le 7 septembre 2006 et le 10 mai 2007 dans le cadre de cette recherche.

Au total, cent jeunes ont participé à cette recherche. De ce nombre, soixante étaient de sexe féminin. L'âge moyen coïncide de peu avec l'âge médian, le premier étant de 26,4 ans, alors que le deuxième est de 27 ans. La plus jeune personne rencontrée avait 17 ans au moment de l'entrevue, alors que la plus âgée en avait 33. La moitié des sujets, soit 50 %, avait entre 25 et 30 ans.

En ce qui a trait à l'origine familiale, plus de la moitié des répondants (61 %) viennent d'une famille biparentale, alors que près du quart (24 %) sont de familles monoparentales, le reste étant issu d'une famille reconstituée. Une vingtaine de ces jeunes sont des enfants uniques, alors qu'une majorité d'entre eux ont une sœur ou un frère. Seuls quelques-uns ont plus de deux frères ou sœurs.

Sur le plan des engagements amoureux, 72 % des personnes rencontrées entretiennent une relation amoureuse sérieuse au moment de répondre aux questions du Conseil. Près de la moitié d'entre elles, soit 46, vivent sous le même toit qu'un conjoint ou une conjointe et 16 ont déjà des enfants de leur union actuelle ou d'une relation précédente. Par ailleurs, cinq personnes se sont identifiées comme membres de la diversité sexuelle.

Constatons, enfin, que le quart des personnes rencontrées font actuellement des études collégiales ou universitaires à temps plein, que 65 % sont sur le marché du travail, tandis que six jeunes sont à la recherche d'un emploi et que quatre demeurent au foyer afin de s'occuper d'un enfant en bas âge.

EN BREF

La recherche-avis du Conseil permanent de la jeunesse vise trois buts : évaluer la présence du désir d'enfant chez les jeunes, déterminer les conditions pouvant favoriser ou entraver la concrétisation de ce désir et, enfin, formuler des recommandations susceptibles de permettre aux jeunes de poursuivre leur objectif familial. À partir d'un questionnaire semi-dirigé portant sur la connaissance du sujet, sur les aspirations de celui-ci à devenir mère ou père et sur les conditions favorisant ou entravant un tel désir, le Conseil a rencontré cent jeunes dans des entrevues d'une cinquantaine de minutes. La plupart des régions du Québec furent couvertes de septembre 2006 au mois de mai 2007, les sujets étant recrutés dans la plupart des cas par l'entremise même des membres du CPJ. Une fois recueillis, les témoignages ont été écoutés avec grande attention, regroupés, puis analysés en fonction des interrogations du Conseil. Soulignons enfin que l'âge moyen des jeunes rencontrés dépasse légèrement 26 ans, qu'il s'agissait de femmes dans 60 % des cas et que plus de 70 % des sujets entretenaient une relation amoureuse sérieuse au moment de répondre aux questions du CPJ.

INTRODUCTION

Ce chapitre va au cœur du sujet de recherche du Conseil permanent de la jeunesse : le désir d'enfant chez les jeunes. Les Québécoises et Québécois de moins de 30 ans veulent-ils avoir des enfants? Pour eux, que représente la perspective de la paternité ou de la maternité, de la constitution d'une famille avec enfant, de l'édification d'un foyer?

Une réponse simple ou simpliste, positive ou négative à ces interrogations ne saurait rendre justice aux dizaines d'heures de rencontres avec les cent personnes qui ont accepté de parler de leurs désirs profonds. Il importe d'analyser les réponses formulées à la question « Est-ce que tu souhaites avoir des enfants? ». C'est ce à quoi nous nous appliquons dans ce chapitre.

Dans un premier temps, il est évident qu'un calcul s'impose. Mesure qui permettra de répondre sommairement à la question première de la recherche, par des chiffres qui, croit le CPJ, peuvent révéler une tendance chez les jeunes. Mais, une fois de plus, ces données ne sauraient dévoiler la profondeur des confidences recueillies. Et devant le constat que plusieurs souhaitent avoir des enfants, alors que d'autres n'éprouvent pas ce désir, l'intérêt d'étayer les propos, comme l'ont fait les sujets de l'enquête, devient manifeste.

Les deuxième et troisième parties de ce chapitre dévoileront ainsi la nature du désir et son origine, telles qu'exprimées par celles et ceux qui ont accepté de se dévoiler au chercheur du CPJ. Il est par exemple possible de vouloir un enfant un jour, plus tard, ou d'en désirer un au point de calculer avec le plus de précision possible sa conception et sa venue au monde. Il en va de même pour l'origine de ce désir qui peut être décrit comme inné ou subit, circonstanciel. Plus que de simples subtilités, ces différences langagières traduisent un état d'esprit, donnent une profondeur ou une signification particulière à l'expression du désir d'enfant.

Mais tous les sujets rencontrés ne veulent pas nécessairement avoir des enfants. Absence de désir reflétant un contexte particulier ou un épisode de vie défavorable ou un refus catégorique, cette orientation sera scrutée dans la quatrième partie de ce chapitre. Une fois de plus il sera judicieux de dépasser la simple qualification du choix pour en découvrir les origines. Plusieurs raisons peuvent en effet contribuer à la décision de ne pas avoir d'enfants. Ces raisons seront analysées afin d'en favoriser la compréhension.

3.1 « OUI… J'EN VEUX… »

C'est dans une très grande majorité des cas que les personnes rencontrées dans le cadre de la recherche du Conseil permanent de la jeunesse sur le désir d'enfant ont déclaré vouloir des enfants. Aux questions « Est-ce que tu souhaites avoir des enfants? » ou « Désires-tu avoir des

enfants? », 92 jeunes ont répondu dans l'affirmative. Appelé occasionnellement à préciser la question, le chercheur se référait alors à la définition usuelle du mot désirer qui va dans le sens d'aspirer à, souhaiter la réalisation, convoiter ou tout simplement vouloir.

D'entrée de jeu, un constat s'impose donc : c'est celui du souhait général d'avoir un ou des enfants chez les cent sujets rencontrés. S'exprimant à leur façon, mais répondant franchement et la plupart du temps sans hésitation à cette question précise, ces jeunes ont affirmé, plus de neuf fois sur dix, souhaiter un ou des enfants. Étant donné cette forte proportion, leurs caractéristiques ne peuvent que se confondre avec celles de l'ensemble des sujets rencontrés. Parmi les régions visitées, il est ainsi impossible d'en retenir une ayant des ambitions plus natalistes qu'une autre, tout comme il ne serait pas permis d'avancer que, dans l'échantillonnage retenu, la maternité est plus souhaitée que la paternité, pas plus qu'il n'est justifiable de prétendre que la cohorte des 25-30 ans est plus motivée à fonder une famille avec enfants que ne le sont ses cadets.

Par ailleurs, sans insister sur les limites de la recherche, il semble pertinent d'en rappeler le caractère qualitatif, de préciser notamment qu'au point de vue géographique la totalité du Québec ne fut pas couverte par l'enquête et que l'échantillonnage ne reposait pas sur des caractéristiques socioéconomiques prédéterminées. Il serait également permis de croire que, sollicités par le Conseil permanent de la jeunesse afin de participer à une recherche sur le désir d'enfant, les jeunes intéressés à devenir père ou mère ont accepté avec empressement l'invitation lancée, alors que les autres se sont abstenus de participer à la recherche. À quelques reprises en effet, des jeunes nous ont affirmé que leur entourage réprouvait le fait qu'ils ne veuillent pas d'enfants. Le caractère tabou de la négation de la paternité ou de la maternité aurait-il incité quelques jeunes contactés par le CPJ à décliner l'offre de participer à une étude sur le désir d'enfant?

Quoi qu'il en soit, il semble maintenant nécessaire de contourner cet aspect quantitatif et d'explorer avec attention les propos des personnes rencontrées dans le cadre de la recherche du Conseil. Retenons que 92 % des sujets souhaitent avoir un ou des enfants, que ce désir s'articule de différentes façons et que son origine en n'est pas moins de nature tout aussi diversifiée.

3.2 « BIENTÔT… PROCHAINEMENT… UN JOUR… »

Le souhait exprimé d'avoir des enfants se verbalise tout d'abord, pour la majorité des jeunes, en termes d'échéance, d'objectif ou tout simplement de temps. Ainsi, certains planifient à la semaine ou au jour près la venue du nouveau-né. La naissance de l'enfant s'inscrit alors dans un échéancier d'études, de cheminement de carrière ou, simplement, d'évolution personnelle ou de croissance de couple. Pour d'autres, la maternité ou la paternité représente plutôt un but à atteindre en fonction de l'éradication de certaines contraintes, du redressement de certaines situations ou de l'apparition de la ou du partenaire idéal. D'autres, enfin, traduiront

leur souhait comme un objectif vague appelé à se préciser au passage du temps; pour ceux-là, l'image de l'horloge biologique est souvent évoquée, faisant référence à l'écoulement de cette période pendant laquelle il est physiquement possible de procréer.

Voyons, plus particulièrement, chacune de ces façons de concevoir le désir d'enfant.

3.2.1 UN DÉSIR CERTAIN ET ARRÊTÉ

Une dizaine de jeunes rencontrés dans le cadre de la recherche ont fait de leur désir une décision ferme. Ils veulent avoir des enfants et font tout en leur pouvoir pour réaliser ce désir dans les délais souhaités. Il s'agit, dans leur cas, d'une maternité ou d'une paternité qui se concrétisera dans les jours, les semaines ou les mois à venir, un événement heureux réfléchi (parfois depuis fort longtemps), planifié, en accord avec leur environnement physique, les exigences de leur vie professionnelle ou leur stabilité de couple.

« Incontestablement, oui! », « Oui, définitivement », « C'est un oui clair et net! » ou, simplement, « Évidemment! » sont autant de réponses qui surgissent alors presque instinctivement. Une évidence pour plusieurs : c'est comme si la question ne se posait même pas. « C'est une question à laquelle je n'aurais jamais pensé répondre. » On souhaite avoir un ou des enfants, et on affirme sans hésiter que c'est un désir qui va se concrétiser, « ça c'est certain! »

« Oui, c'est avec un plan précis depuis quelques mois. »

À l'expression de cette volonté ferme s'ajoutent, dans la majorité des cas, des détails relatifs à l'échéancier ou à la raison motivant la précision d'une période de l'année. Les conditions favorables sont en place et il s'agit d'un désir calculé, planifié : « Oui, c'est avec un plan précis depuis quelques mois », répète-t-on à qui veut l'entendre. Plusieurs souhaitent profiter du nouveau congé parental qui sera par exemple combiné avec les vacances d'été ou encore partagé avec le conjoint ou la conjointe. Pour d'autres, la naissance de l'enfant devra coïncider avec une période plus calme sur le plan professionnel ou encore avec la fin d'un contrat de travail ou de recherche ou encore l'obtention du diplôme.

Il est intéressant d'observer que cette fermeté dans la décision d'avoir des enfants et la précision avec laquelle on planifie l'événement se retrouvent essentiellement chez les jeunes qui estiment être parvenus à une certaine stabilité. Leur discours renvoie ainsi à un nombre d'années de vie de couple rassurant, à une sécurité financière présente ou anticipée, à une vie professionnelle bien enclenchée ou sur le point de prendre forme. « On vient de se prendre un grand appartement, j'ai un nouveau travail qui va bien, ma blonde a sa *job*, on fait tout pour avoir un enfant. »

« On vient de se prendre un grand appartement, j'ai un nouveau travail qui va bien, ma blonde a sa *job*, on fait tout pour avoir un enfant. »

Soulignons par ailleurs que, pour certains, cette décision ferme et arrêtée de concrétiser leur désir est à plus longue échéance. Une fois de plus, on se montre convaincu d'avoir des enfants, mais c'est en évoquant une date butoir qu'on manifeste son assurance. « Moi, j'ai décidé d'avoir mon premier enfant à 25 ans! » Une conviction ferme, certes, une fois de plus un désir certain et arrêté dans le temps, mais avec un horizon parfois plus lointain. « Je me suis donné comme objectif 30 ans. Pourquoi 30 ans, je ne sais pas. C'est ce que j'ai dit à ma copine. Laisse-moi aller jusqu'à 30 ans et à 30 ans je serai prêt. »

Rappelons que cette intention ferme d'avoir un ou des enfants, avec l'expression d'un échéancier arrêté ou d'une période précise, n'est le fait que d'une minorité des jeunes rencontrés. Pour eux, la maternité ou la paternité ne fait plus de doute et, à quelques reprises, c'est même nouvellement enceintes que des jeunes femmes nous ont dévoilé leur planification, fait état des conditions favorables en place ou parlé de leur enfant à venir. S'il est possible de penser qu'il s'agit là d'une rationalisation *a posteriori*, il n'en demeure pas moins que le discours de ces jeunes femmes est empreint d'un réalisme ne laissant place à aucun doute possible quant à leur satisfaction de mettre au monde un enfant dans un avenir rapproché.

3.2.2 UN BUT ENVISAGEABLE

Pour la majorité des jeunes rencontrés dans le cadre de la recherche du Conseil permanent de la jeunesse sur le désir d'enfant, la volonté d'avoir un ou des enfants s'exprime comme un but envisageable. À la question « Souhaites-tu avoir des enfants? », la réponse est certes affirmative. Mais une fois cette révélation faite, on fixe, parfois avec peu d'assurance, une année ou un moment où ce désir pourrait se concrétiser. On envisage une période en affirmant occasionnellement reporter la maternité ou la paternité pour une multitude de raisons. « On en veut, mais on a décidé d'attendre quelques années », a répondu en substance un jeune sur deux.

« On en veut, mais on a décidé d'attendre quelques années. »

Et l'attente sera plus ou moins longue selon les cas. Alors que certains ouvrent la porte pour l'an prochain en affirmant « À une date ultérieure, après 2007 », d'autres envisagent avoir des enfants à court terme, mais sans planification précise : « Dans le fond, le projet est devenu de plus en plus à court terme. C'est un projet que je voudrais concrétiser au cours des prochaines années. » Pour une troisième catégorie de jeunes, c'est le long terme qui prévaut : « Oui, mais il faut que je vous explique mon choix en termes de temps. Je vous dirais que les probabilités sont faibles, de 0 à 20 %, d'ici les trois prochaines années. D'ici les trois aux cinq prochaines années, je dirais qu'elles sont moyennes. Et dans un moyen ou long terme, de cinq à huit ans, les probabilités sont fortes. Donc à long terme. C'est plus du long terme. » Finalement, certains couples de jeunes repoussent régulièrement l'échéancier fixé au point de départ, retardant ainsi la concrétisation de leur désir, pourtant bien présent : « On se dit souvent deux ans. Mais si on avait respecté l'objectif qu'on s'est donné, ça veut dire que je serais enceinte maintenant! Mais, finalement, avec nos voyages et tout ça, on a repoussé

notre désir d'enfant. Ça passe vite deux ans. Mais on ne veut pas attendre trop tard non plus. »

Plusieurs raisons sont invoquées pour justifier cette attente ou plutôt cette décision de reporter à plus tard la concrétisation du désir d'enfant. La première est sans aucun doute les études ou, par extension, les dettes contractées pour poursuivre sa formation. Les jeunes Québécoises et Québécois qui étudient de plus en plus longtemps, souhaitent sincèrement avoir des enfants, mais ils ne veulent pas mettre un terme à leurs études, ni les interrompre momentanément, ni même ralentir le rythme de celles-ci pour fonder une famille : « Moi, ce qui est important, en tout cas, mon premier choix actuellement, c'est vraiment la fin de mes études, ou du moins les conditions gagnantes pour que je finisse mes études. » Et il semble impossible, pour la grande majorité des étudiants rencontrés, de concilier études, enfants et, parfois même, travail : « J'en veux, c'est sûr, et plus d'un à part ça. Mais dans les conditions actuelles, c'est impensable. Donc on va attendre. » « On parle souvent de conciliation travail-famille, mais quand est-ce qu'on va parler de conciliation études-famille? Faudrait faire quelque chose! On en veut des enfants. J'aimerais ça en avoir. Et je pense que j'ai l'âge idéal pour ça. Mais c'est irréaliste pour l'instant. Moi puis ma compagne on est tous les deux aux études, on travaille à temps partiel pour arriver puis on a plein de dettes en plus! » Les dettes, tout comme leurs remboursements, représentent en effet un sérieux frein à la réalisation du désir d'enfant. À plusieurs reprises, les jeunes rencontrés, étudiants comme fraîchement diplômés, ont développé leur réflexion sur cette contrainte : « Va falloir commencer par rembourser nos prêts étudiants et nous stabiliser financièrement avant de penser avoir des enfants. J'en veux, mais ce ne sera pas possible avant trois, quatre ou même cinq ans. »

L'autre raison majeure qui incite les jeunes à repousser leur désir d'enfant, à faire en sorte que celui-ci devienne un but envisageable, c'est l'insertion professionnelle et la stabilité financière pouvant l'accompagner. Au terme de leur formation, les jeunes rencontrés font de grands efforts pour se tailler une place sur le marché du travail, entreprendre une carrière, se faire une réputation ou, dans certains cas, se constituer une clientèle. « Donc, *grosso modo*, on se risque à planifier en disant dans deux ou trois ans plutôt que cette année ou l'année prochaine. Pour le moment, on n'est peut-être pas là dans nos carrières, notre scolarité. On planifie ça pour dans quelques années. » Par ailleurs, dans des circonstances où la concurrence est qualifiée de forte, on hésite à faire des enfants, craignant entraver sa progression, ou plutôt son « installation » professionnelle, hésitant à affronter un nouveau patron pour lui annoncer qu'on est enceinte. « Dans le contexte de ma nouvelle *job*, je ne pense pas avoir mon premier enfant avant quatre ou cinq ans. Il faut que je fasse mes preuves avant de parler de prendre un congé de maternité. » Et ce genre de propos est, à un degré moindre, entendu chez les jeunes hommes qui souhaiteraient profiter des avantages que représentent les congés de paternité : « Écoute, ça fait à peine six mois que je travaille pour eux et je me vois mal arriver chez mon *boss* pour lui dire que je pars six mois en congé de paternité. Imagine! Ça fait

« Donc, *grosso modo*, on se risque à planifier en disant dans deux ou trois ans plutôt que cette année ou l'année prochaine […] »

qu'on va attendre quelques années, je pense bien. »

« Je veux avoir une carrière avant, parce que je veux offrir un milieu stable à mon enfant et que je veux être capable de le faire vivre. »

À cette stabilité professionnelle s'accole tout l'aspect sécurité matérielle que l'on souhaite acquérir avant d'avoir des enfants. « Oui c'est sûr que je veux avoir des enfants. C'est quelque chose d'important pour moi, mais pas tout de suite. Je veux avoir une carrière avant, parce que je veux offrir un milieu stable à mon enfant et que je veux être capable de le faire vivre. » Et ce souci d'être en mesure de « faire vivre son enfant » a été formulé à plus d'une reprise, et de diverses façons, par les participantes et les participants à l'enquête du Conseil. « Oui je veux avoir des enfants. Oui, je veux prendre mon temps, avoir une bonne situation pour pouvoir leur donner ce qu'ils ont de besoin. Puis j'ai le goût aussi de prendre mon temps lorsque je vais les avoir, c'est-à-dire de faire certains choix qui seront sûrement difficiles. » Inutile de préciser que toutes et tous veulent être en mesure de fournir le nécessaire à leurs enfants. Si ce « nécessaire », comme nous le verrons plus loin, est variable en fonction des jeunes rencontrés, qu'il suffise pour l'instant de dire qu'il est assez important et incontournable pour qu'une bonne proportion de ces derniers repoussent la venue d'un enfant de quelques années tout en faisant en sorte, cependant, que cela demeure un but tout à fait envisageable.

Mentionnons, enfin, que beaucoup d'autres raisons furent avancées pour faire que la concrétisation du désir d'enfant soit envisageable à plus ou moins brève échéance, sans pour autant qu'il s'agisse d'une planification précise, arrêtée dans le temps. Une fois de plus, des expressions comme « autour de » ou « probablement » et l'usage du conditionnel dénotent le peu de précision dans le projet de couple, sans exclure pour autant la certitude de réaliser, un jour, l'objectif fixé. Pour un participant à la recherche, le mariage signifiera, par exemple, le point de départ de la réalisation du désir commun d'avoir des enfants, mais sans que la date soit spécifiquement arrêtée : « Je dirais que l'échéancier est assez précis, sans être au mois ni à l'année en tant que tels. Mais bon, dans mon cas, ma copine veut se marier avant d'avoir des enfants. Le mariage devrait être d'ici deux ans. Donc, le mariage devrait être à ce moment-là, puis suite à ça on devrait avoir des enfants, pas longtemps après. Autour de 30 ans on devrait avoir des enfants ou, si on n'en a pas, on devrait être sérieusement en production. » Pour un autre, c'est la maladie d'un parent qui lui fait envisager, à plus court terme, la paternité : « Oui, je désire avoir des enfants. Pour bientôt probablement. Ç'a été avancé par rapport à ma mère. On a su dernièrement qu'elle a un cancer et que ce n'est pas vraiment bon comme vision à long terme. »

3.2.3 UN OBJECTIF FLOU

Un troisième « type » de désir d'enfant considéré en fonction du temps de concrétisation de ce désir peut être qualifié comme un objectif flou ou, autrement dit, comme une simple possibilité. Un peu plus du tiers des jeunes rencontrés dans le cadre de la recherche du CPJ

voient certes la maternité ou la paternité d'un bon œil, mais considèrent sa réalisation comme un événement possible, un projet auquel on n'accole aucune date, quelque chose que l'on souhaite, mais sans s'y être vraiment attardé. Pas de planification, que ce soit à court, à moyen ou à long terme. Contrairement au but envisageable, l'objectif flou n'est qu'une probabilité s'inscrivant à une date indéterminée. Une phrase laconique entendue au cours de la recherche illustre bien cette façon de considérer ce souhait d'avoir un enfant : « Ce qui est flou, c'est quand. »

Pour une foule de raisons, on ne se sent donc pas prêt à avoir des enfants, tout en étant certain d'en avoir un jour. On veut prendre son temps, le conjoint n'est pas nécessairement idéal, la situation financière est plus que précaire, on n'a pas encore « l'urgence biologique », explique-t-on pour justifier sa position. Et, sans fermer la porte, on n'avance aucune date, aucune année, aucune décennie : « J'en veux, mais c'est pas quelque chose qui est encore arrêté. Je ne ferme pas la porte. »

« J'en veux, mais c'est pas quelque chose qui est encore arrêté. Je ne ferme pas la porte. »

« On est jeunes et tout couple a des souvenirs à se faire. Mais juste ensemble, sans nécessairement avoir des enfants. »

Plusieurs jeunes ont affirmé vouloir profiter de leur récente union avec leur partenaire avant de songer à avoir un enfant. On souhaite voyager, s'offrir du bon temps, développer une relation de couple avant de devenir père ou mère : « Oui on en veut. Mais on veut prendre notre temps. On est jeunes et tout couple a des souvenirs à se faire. Mais juste ensemble, sans nécessairement avoir des enfants. Moi je me dis qu'on va attendre le temps que ça prendra. »

Pour d'autres, par ailleurs, c'est le conjoint ou la conjointe qui fait défaut : on ne reconnaît pas, chez l'autre, une mère ou un père, on recherche un partenaire ou on est tout simplement en désaccord avec l'autre sur l'idée d'avoir un enfant. « Oui j'en veux, c'est certain. Mais quand, je ne le sais pas. Quand je vais avoir un conjoint et que je vais savoir que c'est le bon », explique ainsi une jeune femme dans la vingtaine. Un autre expliquera quant à lui : « Moi je souhaite avoir des enfants, mais ça ne me dérange pas de ne pas en avoir pour l'instant. Pour bien des raisons. Un, ma situation financière commence à se rétablir. Deux, le sujet est très très difficile avec ma conjointe qui n'en veut pas pour l'instant. Donc, je ne sens pas le besoin d'en avoir présentement. »

Il est également intéressant de constater que, dans quelques cas, cette possibilité glisse vers le doute en cours de conversation, un des interlocuteurs se gardant toutefois la possibilité, d'entrée de jeu, d'avoir un jour une progéniture. « C'est une bonne question. En fait, je veux me garder la possibilité d'en avoir. Mais je ne sais pas si j'en veux, honnêtement. À 16 ans, je me voyais à 30 ans avec une femme, deux enfants, un chien, un bungalow, une tondeuse puis une souffleuse, comme j'aime souvent le dire à la blague. Par contre, la vie a fait que je ne suis pas là. Je ne suis pas là du tout à 30 ans. De fait, je ne suis pas où je l'avais imaginé à 16 ans. »

On met aussi quelquefois le cœur et la raison en balance pour conclure qu'il est préférable de remettre ce projet à une date indéterminée : « Ma raison me dirait d'attendre, mais mon cœur serait prêt. C'est paradoxal. Quand j'y pense comme il faut, je me dis que dans les faits, si je pense avoir des enfants, je ne vois pas ça tout de suite. Je pense que lorsque je dis que je veux un enfant tout de suite, c'est le cœur qui parle, non la raison. »

Soulignons finalement que les membres de la diversité sexuelle rencontrés éprouvent, dans la totalité des cas, un désir d'enfant, mais que ce souhait est considéré, également, comme un objectif flou en raison des contraintes relatives à leur orientation. Alors qu'un d'entre eux qualifie de façon laconique son désir : « C'est plus flou; il y a des limites aussi du fait que je sois homosexuel », un autre expliquera d'une façon plus soutenue que les contraintes auxquelles il doit faire face font en sorte que la concrétisation de son désir d'enfant est reportée à une date indéterminée : « Oui, je veux des enfants. Évidemment, pour nous, lorsqu'on parle d'enfants, on pense tout de suite à l'adoption. Et ce n'est pas facile, je t'assure, d'adopter un enfant quand tu es homosexuel. Donc on remet ça à une date ultérieure. Mais on en veut. »

3.3 « C'EST NORMAL… J'EN AI TOUJOURS VOULU, OU PRESQUE! »

Il est intéressant de constater qu'au regard d'une échéance, le désir d'enfant chez les jeunes rencontrés dans le cadre de la recherche du CPJ s'exprime en projet certain et arrêté dans le temps, en but envisageable, ou en objectif plutôt flou. Toutefois, ce ne sont pas les seuls qualificatifs employés pour décrire le souhait de devenir mère ou père. Il est en effet possible de regrouper les propos entendus en fonction cette fois de l'origine même du désir exprimé. Les sujets de l'enquête disent ainsi, sans hésiter, qu'un tel désir remonte à leur plus tendre enfance et qu'il est, en quelque sorte, inné, qu'il découle d'une situation ou d'un événement particulier ou encore qu'il fait partie, simplement, des étapes « normales » ou « naturelles » de l'existence de tout un chacun. Mais, unanimement, les jeunes salueront, au passage, l'influence familiale faisant en sorte qu'ils désirent, eux aussi, fonder un foyer avec enfant.

3.3.1 UN DÉSIR INNÉ

« J'en ai toujours voulu. Même à l'âge de 14 ou 15 ans je donnais des noms aux enfants que j'allais avoir plus tard. Je pense que c'est inné, tout simplement. »

« J'en ai toujours voulu! » Ainsi s'expriment bon nombre de jeunes qui, surpris par la question relative à l'origine de leur désir d'enfant, réfléchissent rapidement à l'interrogation formulée avant d'y répondre. Certaines ou certains diront alors qu'il s'agit d'un désir « historique », « inné » ou encore « présent dès la tendre enfance ». D'autres déclineront différents adjectifs signifiant, tout compte fait, qu'ils ont toujours souhaité avoir des enfants, sans jamais vraiment se poser de questions quant à l'origine de ce désir. « Je ne me suis jamais posé cette question-là », répond ainsi un jeune homme au

milieu de la vingtaine. Et de poursuivre : « J'en ai toujours voulu. Même à l'âge de 14 ou 15 ans je donnais des noms aux enfants que j'allais avoir plus tard. Je pense que c'est inné, tout simplement. » Une priorité qui est là depuis toujours selon plusieurs : « Oui, le désir est vraiment présent. Pour moi, c'est une priorité. Je l'ai toujours eue! » Pour d'autres, un objectif identifié depuis l'adolescence : « Je me suis toujours fixé des objectifs très jeune. Et depuis l'âge de 12 ans, je sais comment mes enfants vont s'appeler. Ça fait que mon *chum* n'a comme pas le choix! »

Les jeux d'enfants, la poupée, le gardiennage, la présence d'enfants dans la famille sont également soulignés pour illustrer l'aspect historique de ce désir d'être mère ou père. Alors qu'une jeune fille se rappelle ses jeux en disant « Enfant, j'étais maman. Il y en avait qui jouaient avec des Barbie, moi c'était avec des Bouts de choux! », une autre déclare : « J'étais la meilleure gardienne du coin. Quand il y avait un enfant à garder, c'est moi qu'on appelait. » Pour sa part, un jeune homme explique que son désir d'enfant lui vient de contacts fréquents avec les jeunes membres de sa famille : « J'ai toujours été entouré d'enfants. J'ai beaucoup de facilité avec les jeunes. Quand j'étais avec mes cousins et mes cousines, puis plus tard avec mes neveux et mes nièces, c'est moi qu'ils venaient voir. Alors je sais que j'ai de la facilité avec les enfants et que je veux avoir les miens. » Un autre raconte que son amour des enfants, il l'a développé au contact de sa jeune sœur dont il s'est occupé en l'absence de ses parents : « J'ai élevé ma petite sœur jusqu'à l'âge de cinq ans. Je la gardais toutes les fins de semaine, je prenais soin d'elle. »

L'histoire de plusieurs participants à la recherche du Conseil soutient bien l'expression de leur désir d'enfant. On rappelle des souvenirs d'enfance, on se remémore des rôles parentaux, on se voit, enfant, avec des enfants ou des adolescents prenant en charge des enfants et on ne peut imaginer autrement la poursuite de l'existence. « Je ne me vois pas sans enfants. C'est simple à dire, mais c'est ça. Pour moi, la vie adulte sera accomplie avec des enfants. Sans ça, ce n'est pas une vie et c'est toujours ce que j'ai pensé. »

3.3.2 UN DÉSIR CIRCONSTANCIEL

Pour d'autres, moins nombreux toutefois, le désir d'enfant peut être qualifié de circonstanciel. Pour ces jeunes, le souhait d'avoir un enfant est apparu à la suite d'un événement, d'une rencontre ou d'une situation particulière. Dans ces cas, un élément déclencheur est donc identifié, circonstance sans laquelle on n'aurait pas songé, pour l'instant du moins, à avoir un enfant. « Avant je n'en voulais pas. Maintenant je sais que j'en veux », dit-on alors en substance.

La rencontre du conjoint ou de la partenaire idéale figure au premier rang des circonstances favorisant l'émergence du désir d'enfant. La vision des choses change, la vie de couple prend forme, les qualités maternelles ou paternelles du partenaire deviennent évidentes. « Ça n'a jamais été un désir profond dans moi. Je me disais si je rencontre le bon gars, s'il en veut, j'en aurai. Si j'en ai pas, je ne serai pas déçue, je n'aurai pas l'impression de ne pas avoir mon

accomplissement. Puis là j'ai rencontré le gars avec qui je suis présentement et on est ensemble depuis cinq ans. Et puis, imaginez donc, il veut des enfants! Ça se pourrait donc que ça se fasse avec lui. On commence à en parler. » On compare même occasionnellement sa situation actuelle avec les circonstances antérieures moins positives : « La façon dont ça fonctionne actuellement, la manière dont je suis avec lui présentement, mon conjoint, je me dis oui, j'aimerais avoir des enfants avec lui. Avec mon ex, je n'aurais jamais pensé ça. »

« La façon dont ça fonctionne actuellement, la manière dont je suis avec lui présentement, mon conjoint, je me dis oui, j'aimerais avoir des enfants avec lui. Avec mon ex, je n'aurais jamais pensé ça. »

Quelques jeunes femmes signaleront, quant à elles, que c'est au constat de la possibilité de concilier famille-travail que le désir d'avoir un enfant a pris forme. Et parfois, c'est une expérience à l'étranger qui est à l'origine de cette découverte. « J'ai été longtemps à ne pas vouloir d'enfants. Vraiment pas. Je dirais que d'être allée en Angleterre m'a donné le goût d'en avoir, parce que je me suis rendu compte que là-bas il y a beaucoup de femmes qui ont des carrières, des métiers, des emplois dans la trentaine ou la quarantaine, qui sont chefs de département et qui ont quatre ou cinq enfants. Alors, elles avaient pu allier grosse famille et emploi exigeant ou carrière. Elles avaient réussi à gravir tous ces échelons-là en ayant des congés de maternité. »

3.3.3 UN DÉSIR NORMAL

Finalement, les épithètes de normal ou naturel sont employées par plus d'un pour qualifier leur désir d'enfant. « On vient d'une école où on se marie, puis on crée notre famille. C'est le cours naturel des choses. Pour nous, c'est plus le côté normal ou naturel des choses. » À ce caractère normal du désir d'enfant s'ajoute également celui de l'instinct maternel ou paternel, d'étape dans une vie ou encore d'horloge biologique qui semblerait, chez plus d'une, déclencher le désir de devenir mère.

Certaines jeunes femmes ressentent physiquement l'appel à la maternité, qui ne peut les laisser indifférentes. L'une d'elles qualifie en ces termes l'origine de son désir : « Il y en a qui savent, dans les seins, qu'elles ne veulent pas d'enfant. Moi, dans les seins, je savais que j'en voulais. C'est la première chose. » Une autre se voyait mère dès en bas âge : « Enfant, j'étais maman. J'ai toujours eu ce côté maternel », alors qu'une autre abonde dans le même sens en répondant : « C'est depuis toujours. Depuis que je suis née, je veux avoir des enfants! » Et du côté masculin, même si l'aspect de la paternité est moins souvent souligné, il n'en représente pas moins une référence pour plusieurs jeunes hommes rencontrés. On entend ainsi des remarques comme « J'ai toujours voulu être père et je sais qu'un jour j'aurai ma famille » ou encore « Quand j'étais jeune, à l'adolescence, je m'imaginais avec mes enfants et je pensais déjà comment j'allais être. »

Un désir normal qui, pour d'autres, représente une étape incontournable de leur évolution. Une jeune femme de 30 ans décrit ainsi ces étapes : « Au début de la vingtaine, je n'avais pas envie de m'investir dans une relation parce que j'avais mes études. Je ne savais pas où j'allais me retrouver. Je suis un peu ambitieuse aussi au niveau professionnel et je voulais faire un choix pour moi. Et là je suis avec quelqu'un depuis trois mois et je pense être sur la bonne voie. C'est comme si à partir de 30 ans il y a eu un tournant dans ma vie. C'est comme si la vingtaine je la voyais comme des années d'expérimentation : vraiment j'ai vécu mon célibat, j'ai expérimenté plein de trucs. La trentaine, je la vois comme des années de réalisations. J'ai envie de m'investir avec quelqu'un et là je pense à la famille et aux enfants. »

Finalement, l'horloge biologique avance normalement pour plusieurs qui décrivent ainsi son effet sur le désir d'être mère : « Comme je vous le disais, je n'ai jamais eu le désir d'avoir des enfants. Mais il y a un an et demi, ça fait ding, ding, ding… Et je me suis demandée : qu'est-ce que c'est ça? C'était la fameuse horloge biologique, naturellement, qui s'est mise à sonner. Je me suis dit moi, avoir des enfants! Ç'a été vraiment comme une surprise. Parce que jamais au grand jamais j'aurais pensé avoir ce désir-là un jour. Avoir un être dans mon ventre; accoucher. Je ne pouvais le visualiser parce que j'ai peur d'avoir peur et j'ai peur d'avoir mal. Mais là j'en suis rendue avec un désir qui fait quasiment mal. C'est vraiment puissant. Je suis bien prise. Je me suis fait prendre à mon propre jeu. »

« Comme je vous le disais, je n'ai jamais eu le désir d'avoir des enfants. Mais il y a un an et demi, ça fait ding, ding, ding… Et je me suis demandée : qu'est-ce que c'est ça? C'était la fameuse horloge biologique, naturellement, qui s'est mise à sonner. »

3.3.4 UNE INFLUENCE CERTAINE

Mais quel que soit le type de désir en présence, qu'il s'agisse d'un rêve d'enfance, d'un souhait nouveau ou encore d'une étape normale de l'existence, ce denier prend racine, dans bien des cas, dans le milieu familial. Ainsi, dans une proportion de sept fois sur dix, les sujets ayant participé à l'enquête du Conseil ont reconnu que leur milieu d'origine joue un rôle certain dans leur souhait ou leur décision d'avoir des enfants. Une fois de plus, l'expression de cette influence familiale diffère grandement d'un témoignage à un autre, mais une constance se dégage des propos entendus : celui de l'importance de ce modèle.

Plusieurs jeunes racontent ainsi leurs souvenirs d'enfance, font état du climat familial et de l'éducation qu'ils ont reçue avant d'affirmer qu'ils veulent recréer un tel contexte. « Moi je me rappelle quand j'étais jeune, on faisait plein d'activités familiales. C'était beau, c'était le fun, c'était merveilleux », raconte ainsi un jeune au moment d'expliquer l'origine de son désir de fonder une famille. « Je sais à quel point mes parents ont aimé nous avoir et nous éduquer »,

« Moi je me rappelle quand j'étais jeune, on faisait plein d'activités familiales. C'était beau, c'était le fun, c'était merveilleux. »

précise une autre avant de conclure en disant : « Et cette question d'amour est primordiale. »

Et le modèle familial s'applique même au nombre d'enfants souhaités, à la durée du couple et, de façon générale, au climat devant prévaloir dans toute la maisonnée. Une jeune femme témoigne par exemple que son modèle est celui de ses parents qui sont ensemble depuis 36 ans et qui ont quatre enfants. Un autre jeune parle ainsi de l'atmosphère qui avait cours chez ses parents : « Je pense que j'ai un modèle de famille très unie, nombreuse, très chaleureuse, conviviale. Il n'y a que des rires partout. On partage tout. On est ensemble et, pour moi, ce modèle de famille-là représente un certain accomplissement, un idéal, quelque chose de coloré, de joyeux… Donc j'aimerais reproduire cet aspect-là. » Abondants, de tels témoignages pourraient se résumer par les propos entendus d'un jeune homme dans la vingtaine de la région métropolitaine : « On a tous un modèle en tête, celui d'être heureux en famille. Et je veux l'atteindre. »

Toutefois, tous n'ont pas les mêmes assises. Certains jeunes rencontrés n'ont pas eu cette chance de grandir dans un environnement favorable pour s'inspirer, par la suite, de leurs souvenirs d'enfance afin de projeter l'image d'une famille à venir. Pour ces jeunes, la situation fut en effet plus difficile, de sorte que c'est à l'opposé de ce qu'ils ont vécu qu'ils raccrochent leur désir d'enfant.

Ils ne sont certes pas nombreux dans cette situation (moins d'une dizaine), mais pour eux aussi la famille d'origine sert de référence, mais c'est pour ce qu'ils ne veulent surtout pas faire lorsque viendra le temps de combler leurs aspirations. Une jeune femme, par exemple, souhaite avoir ses enfants en bas âge, fondant son raisonnement sur l'âge trop avancé de son père à sa naissance : « Moi je me disais il faut avoir mes enfants jeunes parce que mes parents m'ont eue vieux et que je ne voulais pas faire vivre ça à mes enfants. C'est stressant pour un enfant de savoir qu'un jour tes parents ne seront plus là, tu sais. » Une autre n'hésite pas à souligner que la présence discrète de son père, alors qu'elle était enfant, influence aujourd'hui le choix de son partenaire et se répercute sur son désir d'avoir, à son tour, des enfants : « Mes parents ont aimé ça avoir des enfants. Par contre, je pense que ça m'a influencée dans mes relations avec mes partenaires dans le sens que je me suis toujours dit, même si j'aime beaucoup mon père, que je ne voudrais pas d'un conjoint comme mon père. Je veux un père là pour mes enfants. »

Pour d'autres, finalement, il s'agit d'une opposition, parfois plus directe, voire farouche, au modèle d'origine : « Je ne suis pas à l'aise avec les jeunes enfants. On dirait que j'ai peur de leur transmettre ce que ma mère nous a transmis », avoue ainsi une jeune femme, alors qu'une autre tranche laconiquement : « Compte tenu de mon contexte familial, je ne suis pas quelqu'un qui va prioriser la famille! »

3.4 « DES ENFANTS? PAS POUR MOI… MERCI! »

Et il y a celles et ceux qui ne veulent pas avoir d'enfants. Aussi peu nombreux soient-ils, leurs propos n'en sont pas moins d'une grande importance. Au total, huit personnes, sur les cent rencontrées par le Conseil dans le cadre de sa recherche, ont dit ne pas vouloir d'enfants. Cinq femmes et trois hommes ont fait part de leur choix sans hésitation, admettant cependant à l'occasion avoir l'impression d'aller à contre-courant, dans une société où la maternité et la paternité sont valorisées, où chaque augmentation du taux de natalité réjouit le Québec dans son ensemble.

À la question « Souhaites-tu avoir des enfants? », la réponse, parfois immédiate, est alors non, mais une fois de plus se nuance occasionnellement au fil des confidences. Considérons donc les témoignages de celles et de ceux pour qui la maternité ou la paternité n'est pas une option, du moins… pour le moment…

Signalons avant d'aller plus loin que plus de la moitié de ces personnes ne souhaitant pas avoir d'enfants vivent déjà en couple avec des enfants. Ceux-ci viennent d'une union antérieure de leur conjoint ou conjointe ou, dans un cas, de leur propre union avec un autre partenaire. Par ailleurs, une seule des personnes rencontrées ne souhaitant pas avoir d'enfants était célibataire.

3.4.1 UN NON PLUS OU MOINS DÉFINITIF

Pour près de la moitié de celles et de ceux qui disent renoncer à la maternité ou à la paternité, le « Non » est définitif. Bien pesée et dans la plupart des cas bien argumentée, cette négation semble irréversible au cours de la conversation et même les sous-questions ne viennent pas ébranler la décision prise. Bien au contraire, les propos tenus sur la conception de la famille, de la parentalité ou de l'enfance confirment cette absence de désir dans un cas ou cette renonciation dans d'autres cas, puisque les raisons invoquées pour ne pas vouloir d'enfants varient considérablement d'une personne à l'autre.

« Ce n'est pas un désir qui est en moi. Du tout. Non, ce n'est pas quelque chose qui m'habite. »

Les jeunes rencontrés sont clairs et précis lorsque vient le temps d'exprimer leur refus d'avoir un enfant. Alors que certains commenceront par qualifier la question de difficile ou de complexe, semblant par là s'excuser de la réponse qu'ils formuleront par la suite, d'autres ne se gênent surtout pas pour manifester leur refus, quitte à répéter pour ne laisser planer aucune ambiguïté. « Ma réponse serait non. Pas non juste parce que je ne suis pas prêt, mais non! », affirme un jeune homme, alors qu'un autre dira en se référant au souhait d'enfants : « Ce n'est pas un désir qui est en moi. Du tout. Non, ce n'est pas quelque chose qui m'habite. » Pourtant, chez ce dernier, ce n'est pas l'amour des enfants qui fait défaut, puisqu'il s'empresse d'ajouter : « Pourtant j'adore les enfants. »

Une jeune femme, pour sa part, tient à souligner que cette absence de désir d'enfant n'est pas d'hier : « Bien moi j'ai toujours dit que je ne voulais pas d'enfants. Dans ma tête je ne veux pas d'enfants », alors qu'une autre se fait moins explicite en se contentant de dire « Non, je ne veux pas d'enfants. »

« Non, je ne veux pas d'enfants. »

Mais, dans bien des cas également, cette négation du désir d'enfant se nuance bien rapidement par l'émission d'un doute ou par une insistance particulière sur la circonstance entourant la formulation de la réponse. « Je dirais non, mais c'est possible que oui. Présentement, non. Je ne me vois pas avec un enfant », dit ainsi un jeune homme, alors que pour leur part quelques jeunes femmes insistent sur leur condition de vie actuelle, laissant ainsi la porte ouverte à un avenir plus ou moins lointain où elles pourraient changer d'idée. « La grosse question. Si je te réponds là, là, là, aujourd'hui, à cette heure-ci, c'est non. Mais des fois je voudrais. Mais si on me demande là, si je veux être enceinte : non! », précise l'une d'elles. Pour une autre, il semble y avoir des obstacles à franchir avant de se laisser convaincre par son partenaire : « Mon conjoint souhaite ardemment en avoir d'autres. Moi, je dirais que, pour l'instant, je ne suis pas là. » Finalement, de façon ironique, et pour faire planer le doute, on invite parfois le CPJ à repasser… « Bien c'est dur de répondre à cette question-là. Dans le sens aujourd'hui, là, non. Mais si tu me revois dans cinq ans, peut-être que là… je vais en vouloir! »

Négation catégorique, renoncement sur fond d'incertitude, le non de ces jeunes interrogés sur leur désir d'enfant se module de bien des façons. Il en va tout autant, d'ailleurs, des raisons motivant leur prise de position sur la maternité ou la paternité.

3.4.2 POUR UNE MULTITUDE DE RAISONS

Les raisons invoquées abondent pour dire non au désir d'enfant. De façon générale, elles peuvent se regrouper en quatre thèmes, soit l'absence des qualités considérées comme nécessaires à l'exercice du rôle parental, des choix de vie qui ne coïncident pas avec la présence d'enfants, l'état actuel de la société et, enfin, des raisons de nature philosophique.

Notons toutefois que, chez certains sujets de l'enquête, il est possible de retrouver plus d'une raison. Il est ainsi fréquent de constater que l'absence d'amour ou d'attirance pour les enfants coïncide souvent avec le choix d'autres objectifs de vie comme la carrière ou la poursuite d'études spécialisées. Il en va de même pour les raisons philosophiques qui s'ajoutent souvent aux conditions humanitaires ou environnementales par exemple. Une fois de plus, il serait hasardeux d'associer une cause première au choix de vie formulé par les jeunes rencontrés dans le cadre de ce travail.

3.4.2.1 ABSENCE DE « PROFIL » PARENTAL

« C'est simple, je n'aime pas particulièrement les enfants! », ont répondu en substance quelques jeunes au moment d'approfondir les raisons pour lesquelles ils ne désirent pas devenir parents. Afin d'expliciter son sentiment, un jeune professionnel ajoute qu'il y a tout de même certaines satisfactions à retirer de la présence d'un enfant en fonction de son âge. « Bien je dirais que j'aime ça les enfants, mais à un certain âge. De 5 à 12 ans, je trouve ça pas mal cool. Plus jeunes, je les trouve trop jeunes, pas assez éveillés. C'est pas… puis ça pleure tout le temps. C'est vraiment la vision qui décrit comment je vois ça. Et à partir de 12 ans, les enfants se rebellent. J'aime pas trop ça la tranche d'âge de l'adolescence. »

Du côté féminin, on constate à plus d'une reprise le manque d'instinct maternel. On dit ne pas avoir de patience avec les enfants, ne pas être bien ou à l'aise en présence d'enfants et on avance même parfois l'idée qu'on n'a pas les qualités nécessaires pour être mère. « Il y a la patience aussi », nous révèle une jeune femme avant de poursuivre : « Mon père n'est pas patient puis je suis un peu comme lui. Puis des enfants qui pleurent, puis qui crient dans un restaurant, moi ça m'enrage. Puis j'ai comme peur de mes réactions si j'avais un enfant et qu'il se mettait à faire des crises. C'est pour ça que je ne veux pas d'enfant. » Certaines avancent tout simplement « je ne sens pas du tout l'instinct maternel », alors que d'autres développent davantage sur les lourdes responsabilités accompagnant la maternité : « Le fait que j'ai étudié en psychologie, ça me conscientise beaucoup sur la responsabilité d'être parent. Et moi, ça me fait peur cette importance capitale qu'on a sur quelqu'un. Tant d'influence. Une méchante responsabilité, ça que d'avoir des enfants. Tu peux lui scraper la vie si tu es trop épais. Ça me fait peur en quelque part. »

« Je ne sens pas du tout l'instinct maternel. »

Peu ou pas attirés par la maternité ou la paternité, plusieurs jeunes comptent bien, malgré tout, s'occuper des enfants qu'on veut bien leur confier, momentanément. Une fois la journée finie, on les retourne à leur « propriétaire », disent quelques jeunes en s'attribuant l'épithète de « ma tante gâteau » ou de « mon oncle gâteau » : « Je vais être là pour les garder et les gâter, puis toi tu vas avoir la *job* plate », dit-on alors, sourire en coin.

3.4.2.2 CHOIX DE VIE AUTRES

Plusieurs jeunes disent avoir effectué des choix de vie qui ne sont pas nécessairement compatibles avec la présence d'enfants. La carrière apparaît alors comme un mobile justifiant la décision de ne pas engendrer, et ce, tant du point de vue des exigences personnelles qu'au regard des préjudices pour un jeune enfant susceptibles d'en découler. Les horaires de travail, les déplacements, une formation supérieure, l'activité professionnelle de certaines ou certains pourraient être dommageables pour un

« Côté carrière, ce serait injuste d'avoir des enfants, je dirais, sans avoir un père présent par exemple, comme ce devrait l'être. »

enfant, et on en convient : « Côté carrière, ce serait injuste d'avoir des enfants, je dirais, sans avoir un père présent par exemple, comme ce devrait l'être. » Mais il y a aussi tout l'aspect pratique de cette conciliation enfants-travail qui constitue un frein : « Surtout dans la définition de mes tâches où souvent je fais de l'événementiel. Des fois en soirée il se passe des choses, puis de dire que je ne peux pas les faire parce qu'il y a un bébé qui m'attend ou de toujours avoir l'horaire avec le conjoint, qui va chercher le bébé à la garderie, bon. Honnêtement, ça ne m'enchante pas du tout! » Cet aspect pratique est suffisamment présent chez plusieurs jeunes pour annihiler le désir d'enfant : « Je ne dirais pas que le désir d'avoir une carrière et de s'y donner vraiment est la cause de pourquoi je ne voudrais pas avoir d'enfants. C'est le volet pratique de pourquoi je ne voudrais pas avoir d'enfants. »

Pour certains, d'autres aspirations l'emportent sur le désir d'avoir des enfants. Des objectifs très généraux comme très particuliers sont alors mentionnés : « Mon grand désir c'est d'être heureuse dans la vie. Et c'est d'apporter du bonheur autour de moi aussi et pour moi, ce n'est pas nécessairement avoir des enfants, ça », dit ainsi une jeune femme. Pour un autre, la cible, à un autre niveau, est incompatible avec la présence d'enfants : « J'ai des rêves que je veux accomplir et j'ai l'impression que si je m'en vais dans la direction de la famille, je ne pourrai pas accomplir ces rêves-là. Je suis un grand amateur de sport et il y a des choses que je veux faire un jour, comme aller voir les Jeux olympiques […] J'aimerais aussi voyager. J'ai des rêves et on dirait que ça vient en premier, avant de bâtir une famille. Voyages et objectifs de carrière prennent toute la place. »

« Mon conjoint a déjà deux grands ados. C'est assez pour la famille. Je ne veux pas avoir un petit dans ces conditions-là. »

Par ailleurs, la décision de ne pas avoir d'enfants est occasionnellement exprimée en fonction du conjoint ou de la conjointe qui partage sa vie. La vie avec un partenaire beaucoup plus âgé, ayant déjà des enfants ou ne pouvant plus en avoir pour des raisons physiologiques, dicte ainsi la conduite. « Mon conjoint a déjà deux grands ados. C'est assez pour la famille. Je ne veux pas avoir un petit dans ces conditions-là », dit ainsi une jeune femme. De plus, des échecs amoureux antérieurs, tout comme la faible satisfaction à l'égard de la relation actuelle, font également que certaines personnes ne souhaitent pas d'enfants. Quelques personnes ont ainsi expliqué leur choix : « Ma situation amoureuse fait en sorte que ce ne serait pas une bonne chose d'avoir un enfant. »

Et à ces différents choix de vie il semble intéressant d'ajouter que, pour une personne, les conséquences physiques de la grossesse et de l'accouchement motivent la décision de ne pas avoir d'enfants : « Premièrement, j'ai peur, peur que ça fasse mal. Deuxièmement, je suis déjà grassette. Alors je connais du monde qui ont eu des enfants puis… bon, je ne veux pas devenir toute croche! »

3.4.2.3 ÉTAT DE LA SOCIÉTÉ

C'est à la suite d'un regard porté sur la société que quelques jeunes disent ne pas éprouver le désir d'avoir un enfant. Interrogés sur le sujet, ils vont évoquer une foule de situations en raison desquelles, selon eux, il est inconvenant, voire déplorable, de penser mettre au monde des enfants. Alors que, de façon générale, on affirme « Moi je trouve qu'on vit dans une société de fous; je trouve qu'il y a beaucoup de négatifs; il faut tout le temps faire attention à tout », de façon plus précise on déplore l'absence de valeurs, le système d'éducation, le danger qui guette.

« Moi je trouve qu'on vit dans une société de fous; je trouve qu'il y a beaucoup de négatifs; il faut tout le temps faire attention à tout. »

C'est en comparant les valeurs acquises au cours de son enfance et celles qu'il perçoit aujourd'hui qu'un jeune homme émet de sérieux doutes quant à la pertinence d'avoir des enfants. La différence est grande et les points de jonction absents. Un enfant serait alors tiraillé entre les valeurs reçues à la maison et celles qu'il acquiert à l'école, explique-t-il. Cette dichotomie nocive pourrait même être dangereuse pour l'enfant qui en est victime. « Je regarde tous les enfants qui sont dans les écoles, leur éducation, le principe de l'enfant roi, puis tout ça. C'est quelque chose qui me dérange énormément et j'aurais peur d'envoyer des enfants là-dedans. Puis si moi je lui donne l'éducation que j'ai eue dans le temps, il va se retrouver encore plus perdu, il va se faire plus avoir […] Différence entre les valeurs de la société et mes valeurs à moi. Malheureusement ça ne marche pas ensemble. Mes enfants ne seraient peut-être pas malheureux, mais ce serait dangereux. »

On ne retrouve plus de modèles de respect, d'entraide et d'honnêteté, avancent quelques jeunes pour qui la venue d'un enfant est inconcevable. « Même les parents, conclut-on parfois, n'ont plus de modèles, de lignes directrices de personne. »

3.4.2.4 RAISONS PHILOSOPHIQUES

Quelques jeunes qui ne souhaitent pas avoir d'enfants qualifient eux-mêmes de philosophiques les raisons soutenant leur point de vue. « Ma conception philosophique de la vie est la cause profonde », dit-on alors avant de poursuivre : « S'il n'y avait pas de raison philosophique, s'il y avait juste des causes pratiques, je m'arrangerais pour m'accommoder à l'intérieur de ça, mais je pense que c'est plus profond que ça. »

Et, parmi ces raisons philosophiques, notons entre autres la surpopulation de la planète, qui est parfois mise en opposition au désir d'enfant chez nous. La planète est surpeuplée, dit-on en substance, et en Occident on souhaite avoir des enfants qui apparaissent un peu comme des « objets de consommation ». Un jeune homme nous explique ainsi : « C'est un sentiment un peu égoïste que de dire : je veux mon propre enfant, il faut que ça vienne de moi, je ne veux pas d'un enfant abandonné, je veux le mien. »

Le contexte environnemental et l'avenir de la planète sont également invoqués lorsque vient le temps d'expliquer pourquoi on ne veut pas d'enfants. Des jeunes s'interrogent ainsi sur le réchauffement climatique, la surconsommation, la dégradation, de façon générale, des conditions de vie sur notre planète. Va-t-on mettre un enfant au monde dans un tel contexte?, se demande-t-on alors. C'est tout à fait irresponsable, tranchent alors quelques personnes qui abordent ce sujet.

Bref, pour plus d'un, mettre un enfant au monde équivaut à lui offrir une planète pratiquement en perdition, un avenir peu reluisant dans une société où les points de référence sont parfois contradictoires, un monde où la souffrance physique, psychologique ou spirituelle risque fort de le rattraper un jour. Et c'est afin de ne pas offrir un tel legs à sa descendance qu'on a décidé de ne pas avoir d'enfants. À la rigueur, peut-être l'adoption, mentionne-t-on, avant de se raviser pour conclure « De toute façon, je n'en veux pas! »

EN BREF

La majorité des jeunes rencontrés dans le cadre de la recherche du Conseil permanent de la jeunesse souhaite avoir des enfants. Plus de neuf jeunes sur dix veulent ainsi fonder leur propre famille. Il s'agit occasionnellement d'un désir certain et arrêté dans le temps : la date est prévue, la planification est précise. La plupart du temps, toutefois, les jeunes parlent d'un but envisageable à moyen ou à long terme, une fois que les conditions favorables seront mises en place. Pour d'autres, enfin, il s'agit d'un objectif flou, d'une possibilité s'inscrivant à une date indéterminée.

Bien présente, cette aspiration à la maternité ou à la paternité s'exprime de diverses façons tout en laissant entrevoir, parfois, certaines contraintes faisant en sorte que l'on attend ou que l'on repousse la concrétisation de son souhait.

Invités à définir l'origine de ce désir, les jeunes ont répondu que celui-ci était inné, parce qu'ils ont toujours voulu avoir des enfants, circonstanciel parce qu'il découlait d'un événement déclencheur comme la rencontre d'un conjoint idéal ou, encore, normal en ce sens qu'il s'inscrivait dans les étapes successives d'une vie, dans le cours normal des choses.

Mais, quel que soit le qualificatif donné au désir ou à sa source, il se fonde sur une expérience commune à tous et à toutes : la famille d'origine. On aime parler de sa famille et on s'y réfère abondamment, en donnant comme modèles sa mère, son père ou sa fratrie. Parfois, tout au contraire, on imagine son propre modèle familial en opposition à son milieu d'origine : sous aucune considération, l'enfant souhaité ne connaîtra pas la même éducation que la nôtre.

Pour d'autres, enfin, ce désir d'enfant n'existe tout simplement pas, il est latent ou ne se manifeste pas encore. Négation parfois catégorique, parfois hésitante, que l'on justifie par une multitude de raisons. Alors que certains ne pensent tout simplement pas avoir le « profil » parental, d'autres déclarent avoir effectué des choix de vie incompatibles avec la présence d'enfants. Quelques-uns, finalement, ne désirent tout simplement pas mettre un enfant au monde dans l'état actuel de la société ou en raison du contexte environnemental incertain. Il leur semble en effet inconcevable d'offrir un tel legs à leur descendance.

Chapitre 4 - JE LES AIME… NOMBREUX… DANS UNE FAMILLE

INTRODUCTION

À la lumière de ses consultations, le Conseil permanent de la jeunesse considère que, de façon générale, les jeunes Québécoises et Québécois souhaitent avoir des enfants. Quelles que soient la nature ou l'origine de ce désir, celui-ci s'exprime de façon relativement claire et précise tout en reposant, dans la majorité des cas, sur le modèle familial d'origine.

Il importe cependant de dépasser ce premier constat afin de bien saisir la pensée des jeunes rencontrés. Le « pourquoi », le « combien » et le « comment » doivent ainsi être examinés. Ils vont servir à étayer les propos entendus tout en suscitant, chez les sujets rencontrés, la réflexion quant au souhait exprimé, au nombre d'enfants souhaités et aux rôles envisagés dans le cadre de l'exercice de leur maternité ou de leur paternité.

Ce chapitre pousse donc l'expression du désir d'enfant à un deuxième niveau. Il explore, dans un premier temps, les raisons pour lesquelles on souhaite avoir un ou des enfants. Une différence significative dans les motifs exprimés permet de regrouper ces derniers par thèmes. Chacun d'eux est passé en revue, les propos entendus venant, une fois de plus, illustrer l'effort de classification.

Dans un deuxième temps est abordée la question du nombre d'enfants souhaités. Si certaines constatations s'imposent rapidement, il est possible de s'apercevoir que pour certains la réflexion est toujours en cours, que l'incertitude règne ou que les négociations entre conjoints sont engagées et qu'une fois de plus, dans bien des cas, certains modèles familiaux orientent les décisions à cet égard. Dans nombre d'autres cas, c'est le « mode » ou le « rythme » de vie antérieur à la venue au monde de l'enfant qu'il est nécessaire de préserver.

Enfin, le « comment » est exploré. Il s'agit dans ce cas d'examiner les propos entendus au regard de la prise en charge du ou des enfants à venir. La conception de la famille, de l'éducation des enfants, des valeurs à transmettre, de même que du rôle de la société, est ainsi examinée.

4.1 POUR UNE FOULE DE RAISONS

Plusieurs raisons incitent les jeunes femmes et les jeunes hommes rencontrés à exercer, un jour, un rôle de parent. Si, à l'occasion, la réponse est catégorique et la raison unique, l'enclenchement de la discussion sur le sujet révèle parfois un enchevêtrement de justifications enracinant le raisonnement dans un terreau encore plus fertile. À maintes reprises, la question « Pourquoi veux-tu des enfants? » semble surprendre. La réflexion en n'est pas moins brève et

la réponse rapide, articulée. Alors que, pour certaines et certains, l'enfant représente le petit de l'Homme, pour d'autres il est un accomplissement, illustrant la pérennité, la succession ou le support sur lequel on pourra compter au grand âge. Dans d'autres cas, on voudra avoir des enfants en songeant à l'avenir du couple ou de la famille ou, encore, au regard de parents ou amis récemment devenus mères ou pères. Mais si c'était par égoïsme, s'interrogent quelques jeunes rencontrés, l'enfant s'inscrivant alors dans un plan ou un mode de vie?

4.1.1 UNE « PRÉDISPOSITION »

C'est en des termes s'apparentant à une prédisposition à devenir parents que plus du quart des jeunes rencontrés ont motivé leur désir d'enfant. Nous entendons ici par prédestination plus qu'une simple tendance naturelle à devenir mère ou père. Pour plusieurs, il s'agit en effet d'une vocation s'inscrivant à l'échelle humaine, d'un appel à jouer un rôle social dépassant le cadre personnel pour embrasser l'univers et la survie de l'espèce.

« Je ne sais pas comment mettre des mots là-dessus… mais j'ai toujours su que j'allais devenir mère; c'est dans ma nature et je sais que je suis faite pour ça. »

Nombreux sont celles et ceux qui répondent, de prime abord, qu'il est « naturel » d'avoir un ou des enfants. « Bien c'est normal », dit-on alors avant d'étayer son raisonnement et de passer à des considérations plus précises. Quelques jeunes femmes invoquent par exemple leur instinct maternel, leur nature de mère, la légitimité de la procréation : « Je ne sais pas comment mettre des mots là-dessus… mais j'ai toujours su que j'allais devenir mère; c'est dans ma nature et je sais que je suis faite pour ça. » Pour d'autres, il s'agit d'un instinct animal, d'une programmation génétique dictant la nécessaire reproduction de l'espèce. Sans être un besoin, cette orientation naturelle répond, de plus, aux souhaits de l'humain : « Je pense que c'est naturel. Je ne pense pas que ce soit un besoin. Souvent les animaux vont poser des gestes naturels. Je pense que c'est inné en nous, dans notre bagage génétique. On est programmé ainsi. C'est la survie de toute espèce animale. On est fait pour ça : je pense que l'homme et la femme doivent se reproduire. Tout être humain souhaite avoir des enfants. »

Mais cette prédisposition que l'on retrouve chez de nombreux jeunes embrasse parfois encore plus large. Elle dépasse l'aspect normal ou naturel de la reproduction pour se projeter à l'échelle planétaire. On parle alors de préserver la vie sur terre, de transmettre l'héritage humain, de perpétuer la race humaine. On utilise même parfois le terme de « mission » afin de décrire le but à atteindre, qui est celui de participer à la vie. Et, dans quelques cas, on considère même que l'enfant à venir transcendera les personnes de son père et de sa mère pour tendre vers l'éternité : « Avoir un enfant, c'est participer à la vie en quelque sorte. Ça dépasse ta propre personne. Il y a quelque chose de beau, de profondément humain. Ça répond peut-être au besoin d'éternité de chacun, et de l'espèce. Il me semble que ça apporte une dimension à la

« Avoir un enfant, c'est participer à la vie en quelque sorte. »

vie qui est unique. » De plus, cette noblesse du geste dépasse, et de loin, la beauté même de l'enfant à naître : « Parce que quelque part, si on essaie de rationaliser, je pense que ça fait partie de la mission fondamentale de tout être humain. Je pense que ça se résume à ça. Ce n'est pas parce que c'est *cute* un bébé, ce n'est pas parce que c'est beau un bébé… C'est régénérer l'humanité jusqu'à un certain point. » Selon plusieurs, il est nécessaire de prolonger la vie sur terre, et c'est avec les enfants qu'il est possible de le faire.

Vue de la sorte, cette mission grande et noble qu'est celle d'enfanter éclipse à plus d'un égard tout sentiment d'égoïsme appréhendé ou tout désir pouvant s'apparenter au plaisir de jouer à la mère ou au père. Après s'être interrogée sur ses motivations profondes relatives au désir d'avoir des enfants, une jeune femme considère l'altruisme de son geste : « Là je me dis, c'est vraiment égoïste d'avoir un bébé. Des fois j'ai l'impression que c'est pour se faire plaisir à soi-même; c'est donc beau un petit bébé, c'est donc le *fun* un petit bébé […] mais en même temps je me dis écoute, c'est pas si égoïste que ça parce que je contribue à la société. »

4.1.2 UNE PÉRENNITÉ

Une autre raison incite une proportion semblable de jeunes (environ 25 %) à souhaiter des enfants. Il s'agit du désir de se doter d'une descendance, d'assurer la continuité de son nom, de léguer son héritage et ses valeurs, et ce, en plus de pouvoir compter sur quelqu'un au moment d'atteindre la vieillesse. Pour certains, la transmission de ce legs s'inscrit dans une histoire familiale qu'il importe de perpétuer. On parle ainsi de « continuité d'un projet » ou de « continuité de la vie », inscrivant cette fois ces notions dans la lignée et les calquant, bien souvent, sur le modèle familial d'origine.

« C'est au niveau de laisser ce qu'on m'a laissé à moi. Mon père m'a laissé des valeurs et je veux transmettre ces valeurs-là à mes enfants. »

C'est en évoquant ce que l'on a reçu de sa mère ou de son père que l'on exprime le désir de pouvoir, à son tour, transmettre à ses enfants : « C'est au niveau de laisser ce qu'on m'a laissé à moi. Mon père m'a laissé des valeurs et je veux transmettre ces valeurs-là à mes enfants. » Et pour certains, il s'agit là d'un réel accomplissement : « Moi, ce qui est vraiment important, c'est de léguer. Dans le sens où je suis fier de ce que mon père m'a légué, de ce que ma mère m'a légué : tout le bagage. Je suis fier de moi. Je sais que ça ne vient pas juste de moi. Et je veux avoir la chance de voir mon jeune grandir à mon image. C'est comme un accomplissement qu'on va chercher. »

Cette transmission anticipée des acquis en réjouit donc plus d'un. On parle ainsi de « beau projet » et on s'enthousiasme déjà des résultats escomptés. De plus, on enseignera tout ce que l'on sait à sa fille ou à son fils qui grandira à son image, et la réussite sera probante et digne de mention : « C'est une réussite incroyable, une source de fierté que d'élever son enfant. Un projet incroyable! C'est une des raisons pour lesquelles j'en veux. Un projet incroyable! » Assurance, fierté et enthousiasme caractérisent donc les propos entendus des jeunes pour qui la sauvegarde et le rayonnement des valeurs et des enseignements familiaux justifient le désir

d'enfant. Pour plusieurs cependant, des intérêts complémentaires au legs animent ce souhait d'avoir une descendance.

Il est en effet intéressant d'observer que c'est également en songeant à leurs « vieux jours » que les sujets de l'enquête parlent d'une descendance en mesure de perpétuer leurs valeurs, leur mode de vie, leur nom. C'est un peu comme si la transmission du patrimoine familial à un enfant assurait, par la suite, la présence de ce dernier auprès de ses parents âgés. Sans parler de reconnaissance, d'appréciation et encore moins de retour, beaucoup de jeunes rencontrés établissent un lien entre ce qu'ils veulent donner à leur enfant et ce qu'ils s'attendent à recevoir lorsque le temps aura fait son œuvre. On parle alors d'accompagnement, de raison de vivre et, à mots couverts, de soutien face aux difficultés associées à la vieillesse. : « Première chose qui me vient à l'esprit, je vois mes grands-parents qui commencent à prendre de l'âge, qui arrivent à la fin de leur vie. Je les regarde et me dis que ce qui les tient encore en vie ce sont leurs enfants, leur descendance. En avançant en âge c'est important d'avoir des proches […]. Dans mes vieux jours je veux avoir une descendance, je veux avoir des enfants et des petits-enfants pour m'aider à passer au travers mes vieux jours. »

« Dans mes vieux jours je veux avoir une descendance, je veux avoir des enfants et des petits-enfants pour m'aider à passer au travers mes vieux jours. »

Mais dans la plupart des cas, rappelons-le, ce souhait n'est que complémentaire à la pérennité souhaitée. « Je veux des enfants pour transmettre des choses, pour transmettre des connaissances, des valeurs. Le fait aussi de ne pas être tout seul. Tu vas vieillir, mais tu vas vieillir avec des enfants. Avoir du plaisir aussi, être accompagné. » Un souhait d'enfant qui s'inscrit donc, sans contredit, dans le désir d'établissement d'une lignée.

4.1.3 UN AMOUR CERTAIN

On aime les enfants. Et pour plusieurs il s'agit là d'une bonne raison, et même de la principale raison, pour souhaiter en avoir un jour. « J'aime les enfants! » est ainsi la justification avancée par environ 25 % des jeunes envisageant la maternité ou la paternité. Réponse rapide cette fois, d'allure instinctive, un cri du cœur que ne saurait retenir cette proportion considérable des cent jeunes rencontrés.

Pour certains jeunes, l'enfant est synonyme d'amour et la naissance représente la concrétisation de ce sentiment. « Il n'y a pas de plus grand message d'amour que de mettre un enfant au monde », dit-on alors. L'enfant est ici présenté comme « l'essence de toute chose », une « fascination », une « merveille ». Et on aime l'enfant qu'on mettra au monde parce qu'il est synonyme d'amour, de vie, d'évolution : « Je veux que notre amour devienne quelqu'un. »

« J'ai toujours aimé les enfants. J'ai toujours été en leur présence et maintenant je veux les miens. C'est un idéal! »

On aime également les enfants parce qu'ils représentent un idéal à atteindre. « J'ai toujours aimé les enfants. J'ai toujours été en leur présence et maintenant je veux les miens. C'est un idéal! », dit ainsi une jeune femme. Pour une autre, l'idéal que représente la présence d'enfants prend vite la forme d'une famille nombreuse : « J'aime ça les enfants. J'en veux plusieurs. Mon idéal c'est d'avoir une grosse famille. »

Par ailleurs, la description de cet amour que l'on voue aux enfants revêt parfois un caractère ludique lorsque sont évoqués les souvenirs d'une enfance heureuse meublée de rires, de jeux et de moments heureux. On parle volontiers de la spontanéité des petits, de cette capacité d'émerveillement qui leur est propre, de leur sourire et de leur joie de vivre. Leur compagnie est agréable et on souhaite, ainsi, s'en entourer : « J'adore les enfants et je voudrais en avoir pour partager plein de beaux moments avec eux »; « J'adore les enfants. Les enfants c'est important pour moi. Ça rayonne; ça chante; ça rit. »

4.1.4 UN PROJET

Enfin, le désir d'enfant s'exprime en termes de projets pour quelques personnes rencontrées dans le cadre de l'enquête du Conseil. Des projets à connotations multiples se rattachant soit à l'évolution du couple, soit à la fondation d'une famille ou, plus simplement encore, au mode de vie envisagé.

La concrétisation de la maternité ou de la paternité s'inscrit, chez certains, dans la croissance normale et naturelle du couple. Sans nécessairement l'identifier à l'aboutissement de leur projet de vie commune, ils envisagent la venue d'un enfant comme une étape de l'évolution du couple, un programme partagé entre les conjoints ou encore, simplement, comme le résultat de l'union de deux êtres. Ils disent par exemple : « … pas avoir d'enfant… bien je veux juste dire que moi, ma carrière et ma blonde, il manquerait quelque chose » ou encore : « Il me semble que ce n'est pas l'aboutissement, mais un beau projet de couple que de partager l'éducation d'un enfant » ou, finalement, « Je sais que ça peut paraître un peu bête, mais je veux voir ce que ça va donner le mélange de moi puis de mon *chum*… »

« Il me semble que ce n'est pas l'aboutissement, mais un beau projet de couple que de partager l'éducation d'un enfant. »

La famille est également bien présente dans le discours de celles et de ceux qui ont justifié leur désir d'enfant. Pour plusieurs, le projet d'enfant est synonyme du projet de famille qu'ils trouvent « beau », surtout en référence à leur propre milieu familial : « C'est tellement beau la famille. C'est magique! » Parlant du désir d'enfant, on dit ainsi : « C'est un projet familial. C'est un beau projet, le projet familial », affirmation que l'on complète en souhaitant « recréer le climat d'où je viens », parce qu'« on a tous un modèle en tête : être heureux en famille, c'est le modèle que je veux atteindre ». Plusieurs reconnaissent ainsi que la présence d'un enfant engendre la

« C'est un projet familial. C'est un beau projet, le projet familial. »

famille, et c'est en souhaitant cette dernière que l'on veut concrétiser son désir d'enfant. « Je veux des enfants parce que je veux une famille », affirme-t-on à quelques reprises. Et, comme on prend soin de le noter à l'occasion, il s'agit là de beaucoup plus que d'un simple besoin affectif. Tout est question de partage et d'accomplissement commun au sein d'une même cellule : « Honnêtement, une vie sans enfants ne serait pas une vie réussie pour moi. Pour moi c'est important. Ce n'est pas pour combler un besoin affectif. C'est quelque chose que je veux partager. Je veux le partager avec une autre personne. C'est une vie familiale que je veux partager. »

Par ailleurs, soulignons que la notion de besoin est exprimée à quelques reprises lorsque les jeunes consultés sont invités à fournir les raisons motivant leur désir d'enfant. Faisant référence alors à une pression innée ou à un instinct maternel, on parle de « besoin vital » en affirmant catégoriquement que « ce n'est pas normal de ne pas avoir d'enfants ». Il s'agit certes là de propos qui diffèrent grandement en intensité de ceux des jeunes pour qui le désir d'être père ou mère ne s'inscrit que dans un parcours de vie plus ou moins « programmé » de façon inexorable : « Mais je ne sais pas pourquoi j'ai envie d'avoir des enfants, je ne sais pas. Probablement que ça va s'instaurer dans un mode : c'est la maison, le chien, les enfants, la familiale… ce mode-là. »

Notons enfin que chez certains jeunes l'influence des proches n'est pas étrangère au désir de devenir mère ou père. Ces jeunes observent celles et ceux qui ont des enfants et jugent positivement l'expérience : « Ça l'air d'être la plus belle chose qui leur arrive. Alors, dans un sens, je dirais que c'est ce qui me motive. » Pour une jeune femme, l'exemple des pairs déclenche un appel physique indéniable à la maternité : « J'ai vu mes amies aussi avec de jeunes enfants et quand tu vois les autres comme ça, les hormones commencent à te fatiguer. Je trouve ça fortement intéressant, et le désir arrive. »

4.2 PLUS D'UN

Les jeunes qui ont exprimé leur désir d'enfant sont quasi unanimes : pas d'enfant unique! « Dans l'absolu, j'éviterais absolument l'enfant unique », dit ainsi un jeune homme, reflétant de la sorte l'opinion de près de 95 % de celles et de ceux qui ont déclaré vouloir des enfants. À de rares exceptions près, on veut en effet plus d'un enfant, et les raisons de ce choix sont variées. Si quelquefois la sagesse semble dominer la réflexion, c'est sans hésitation que la plupart rejettent l'idée de n'avoir qu'un enfant : « On va commencer par un, puis après on verra. Mais j'aimerais en avoir plus qu'un. »

4.2.1 CRAINTE DE L'ENFANT ROI

« Plus qu'un, ça, c'est certain! J'ai été enfant unique, et mon enfant aura des frères et des sœurs. »

C'est en traitant abondamment du sujet de l'enfant roi que plusieurs jeunes ont justifié leur désir d'avoir plus d'un enfant. On s'élève contre l'idée de l'enfant unique, dictant ses quatre volontés aux parents, prenant ses désirs pour des ordres, imposant son programme à des parents surchargés et soucieux de lui transmettre des valeurs familiales de partage et de respect. Pour plusieurs, un enfant ne doit pas être élevé seul : la présence de frères et de sœurs s'impose à plus d'un égard. On allègue la tristesse des enfants qui ne peuvent trouver dans la fratrie d'amis ou de confidents, la tendance des parents à trop gâter un enfant seul, de même que les torts pouvant être causés au jeune enfant qui devient vite le centre de l'attention des parents. Des exemples de comportement d'enfants rois sont occasionnellement cités, tout comme sont évoqués des souvenirs de sa propre enfance : « Plus qu'un, ça, c'est certain! J'ai été enfant unique, et mon enfant aura des frères et des sœurs. » Considérant les risques encourus et les difficultés appréhendées, l'enfant unique est absolument à éviter : « Je veux deux ou trois enfants. Je trouve que c'est difficile d'élever un enfant unique étant donné qu'on a tendance à vouloir trop lui donner : le syndrome de l'enfant roi. »

4.2.2 UN NOMBRE PAIR OU IMPAIR?

« J'en veux au moins deux; au plus, trois ou quatre. »

Il est préférable d'avoir plus qu'un enfant, la majorité semble en convenir, mais combien, au juste, en veut-on? L'incertitude règne à cet égard, la réponse donnée à cette question débutant bien souvent par « un au moins » pour se terminer par « un maximum ». Mais, de façon générale, il est possible d'affirmer que les jeunes rencontrés souhaitent avoir un minimum de deux enfants. Pour certains, le couple d'enfants semble l'idéal pour contrer la solitude et favoriser l'éducation : « J'aimerais ça, deux. Idéalement, j'aimerais ça en avoir deux. Pour qu'il ait un ami, pour qu'il soit accompagné, pour ne pas trop le gâter. » Pour d'autres, le nombre minimal de deux ouvre la porte à ce que plusieurs qualifient de « grande famille ». « J'en veux au moins deux; au plus, trois ou quatre », déclare-t-on alors.

Il est par ailleurs intéressant de souligner que, pour un certain nombre de personnes rencontrées, la famille de trois enfants est à éviter, un peu comme l'est celle de l'enfant unique. On craint de voir un enfant mis de côté et, en ce sens, on passe rapidement de la quantité de deux à celle de quatre au chapitre du nombre d'enfants souhaités : « Quatre. Un c'est pas assez, deux ce serait déjà très bien, mais un peu plus c'est mieux. Trois, j'ai toujours peur qu'il y en ait un qui soit mis de côté. Donc quatre. Comme c'est un chiffre pair et que c'est plus que deux, alors… » Mais ce dilemme de quantité paire ou impaire en laisse plus d'un indifférent, tant et si bien que le nombre de trois est parfois inclus, lui aussi, dans le calcul des possibilités.

Mais ce qui semble compter avant tout pour certains participants à la recherche, c'est la dynamique familiale découlant du nombre d'enfants en présence. Une fois de plus, c'est la conception de la famille, ou l'image qu'on s'en fait, qui oriente le souhait formulé au regard du nombre d'enfants désirés : « Moi, comme enfant unique, j'aime mieux la dynamique de deux ou trois enfants. Je me dis que tant qu'à avoir une famille, c'est aussi bien d'en avoir une vraie que d'avoir un triumvirat formé de deux adultes et d'un enfant. » Dynamique familiale, enfin, qui va de pair, pour un participant à la recherche, avec une réflexion sur le renouvellement d'une génération : « Ça va avoir l'air cartésien. Mais le seuil de renouvellement d'une population est de 2.1, alors je me suis dit que j'aurais au moins trois enfants. Une question de dynamique aussi entre les enfants. »

« Ça va avoir l'air cartésien. Mais le seuil de renouvellement d'une population est de 2.1, alors je me suis dit que j'aurais au moins trois enfants. Une question de dynamique aussi entre les enfants. »

4.2.3 UNE FAMILLE « NOMBREUSE »

Il est possible d'estimer à une personne sur dix la proportion de jeunes souhaitant avoir une famille de quatre enfants ou plus. On parle alors volontiers de « famille nombreuse » ou de « grosse famille », se référant, une fois de plus dans bien des cas, au modèle familial d'origine. « Moi j'en voudrais au moins quatre. Chez nous on était quatre et c'était bien. »

Si le nombre de quatre enfants a souvent été avancé par celles et ceux qui souhaitent une famille « nombreuse », il ne fut pas rare d'entendre quelques jeunes exprimer le souhait d'avoir encore plus d'enfants. On parle alors de cinq ou six enfants, mais en exprimant certains doutes sur la possibilité de concrétiser un tel souhait ou quant au jugement que certains porteront sur un tel objectif. C'est ainsi qu'un jeune qui souhaite avoir plusieurs enfants déplore : « Je pense qu'il y a des normes de société qui me bloquent; ce n'est pas une décision qui se prend à la légère. » Un autre constate l'originalité de sa décision : « Les deux on veut une grosse famille. Depuis le secondaire, je dis à mes amis que je veux six enfants. Ils étaient tous unanimes pour dire que j'étais un malade […] Je veux pas avoir l'air d'un vieux catholique conservateur en disant ça, mais je pense que c'est pour ça que je suis venu sur la terre, pour faire une famille. Moi si je n'ai pas d'enfants, je n'ai pas accompli ce que j'avais à faire. […] J'ai tout le temps dit que je voulais six enfants et que je voulais être un jeune père de famille. Ma copine partage mes idées. C'est peut-être marginal; je sais que ce n'est pas la norme, que ce n'est pas unanime. »

« J'ai tout le temps dit que je voulais six enfants et que je voulais être un jeune père de famille. Ma copine partage mes idées. »

4.2.4 POSSIBLE ADOPTION

Les jeunes ne sont pas réfractaires à l'adoption. Ainsi, à une question relative à la possibilité d'adopter des enfants, ils ne s'opposent pas à cette éventualité dans une proportion d'environ 70 %. Et, parmi eux, plusieurs considèrent qu'il s'agit également là d'un moyen de leur permettre d'avoir une famille « nombreuse ». On exprime ainsi le désir d'avoir ses propres enfants au début, pour compléter sa famille par la suite avec des enfants adoptés. Souhaitant avoir une famille de six enfants, une jeune femme dit ainsi : « J'aimerais ça avoir une famille nombreuse de moi, mais j'aimerais aussi adopter des enfants. J'aimerais en avoir quatre de moi et en adopter deux. »

« Au moins un de mon bagage génétique et un autre adopté. Je pense que le deuxième enfant devrait être adopté, des enfants oubliés ou dont les parents n'existent plus. »

Soulignons toutefois que, même pour compléter une famille de taille moindre, l'adoption est occasionnellement envisagée. D'autant plus qu'elle peut permettre d'améliorer le sort d'enfants malheureux, comme en fait part une jeune femme : « On veut avoir un enfant biologique, peut-être deux, et un enfant adopté. Je veux adopter un enfant d'ici. Il y a beaucoup d'enfants malheureux ici et pourquoi ne peut-on pas les adopter? » Et pour ce jeune homme, l'adoption devrait être considérée par tous : « Au moins un de mon bagage génétique et un autre adopté. Je pense que le deuxième enfant devrait être adopté, des enfants oubliés ou dont les parents n'existent plus. »

4.2.5 INCERTITUDE ET NÉGOCIATIONS

Mais tous ne sont pas aussi catégoriques dans leurs réponses. Quelques jeunes femmes et jeunes hommes se montrent parfois hésitants à répondre à la question relative au nombre d'enfants souhaités. On songe aux difficultés de toute nature qui peuvent survenir, on ne veut pas d'enfants à tout prix, on veut s'assurer de la viabilité du projet familial avant de le mettre en branle. Ainsi en est-il de ce jeune homme qui déclare : « Je suis très très indécis. Avec toutes les difficultés qu'on rencontre de nos jours. Moi je n'ai pas juste envie d'avoir un enfant puis d'envoyer un chèque à titre de pension alimentaire et puis avoir de la difficulté à le voir. C'est pas ça que je souhaite. Alors, avant de décider, je voudrais être sûr. Je ne ferai pas un enfant à la légère ainsi. Faut que je sois certain que ça fonctionne. »

Chez d'autres, c'est la négociation avec le conjoint qui domine. Ils souhaitent des enfants, mais l'échéance et la quantité sont toujours objets de discussion : « C'est sûr qu'on veut des enfants. Mais quant au nombre et au moment, ça, on en jase encore. »

« C'est sûr qu'on veut des enfants. Mais quant au nombre et au moment, ça, on en jase encore. »

4.2.6 EN ACCORD AVEC LE MODE DE VIE CHOISI

Pour quelques personnes rencontrées, le nombre d'enfants souhaités doit être en accord avec le mode de vie privilégié par le couple. On souhaite des enfants, certes, mais sans que la présence de ces derniers empiète, ou le moins possible, sur la qualité de vie, sur les activités professionnelles ou récréatives, sur les relations de couple. Les changements au mode de vie que peut occasionner la venue d'un enfant sont occasionnellement anticipés, parfois même appréhendés par celles et ceux qui souhaitent devenir mères ou pères. Exprimant son désir d'avoir un jour des enfants, une jeune femme avoue ainsi : « J'ai un bon rythme de vie présentement. Je veux des enfants. C'est sûr que tu dois changer des choses dans ton rythme de vie, mais j'aime ce qui est beau, je sors beaucoup et je voudrais pouvoir continuer ça avec ma famille. »

Pour leur part, les jeunes parents reconnaissent les transformations au mode de vie occasionnées par la présence d'enfants et en font état au moment de l'entretien avec le chercheur du CPJ. « On ne se souvient plus de comment la vie était avant », révèle-t-on à quelques reprises. Et ces changements sont tels qu'on les considère sérieusement avant de penser à l'accroissement de la famille. Car plus le nombre d'enfants est élevé, plus on craint de devoir abandonner certaines habitudes pour la famille. Et chez certains, le choix est clair : « On ne veut pas renoncer à nos valeurs. »

Interrogée sur les possibilités d'avoir un troisième enfant, une jeune mère exprime sa crainte de ne pouvoir conserver son mode de vie actuel avec un enfant de plus. Sans être luxueux, précise-t-elle, il permet à la famille de poursuivre des activités agréables même si un choix est parfois requis. La venue d'un autre enfant risquerait d'entraver, jusqu'à un certain point, cette liberté de choisir. « On sait qu'à un moment donné, ça devient trop dispendieux, trop laborieux. On veut se garder ça facile, si on veut. C'est le mode de vie qu'on pense avoir choisi. »

« On sait qu'à un moment donné, ça devient trop dispendieux, trop laborieux. On veut se garder ça facile, si on veut. C'est le mode de vie qu'on pense avoir choisi. »

Des enfants, certes, et en grand nombre si possible, mais en accord avec un mode de vie choisi, nous disent donc certains jeunes qui n'hésitent pas à conclure en déclarant : « Des enfants, j'en veux, mais pas à tout prix. » Voilà donc qu'avec les enfants semble apparaître, pour quelques jeunes, un nouveau défi : celui de la conciliation qualité de vie-famille.

4.3 FAMILLE, ÉDUCATION ET SOCIÉTÉ

Après le « combien » et le « pourquoi » du nombre d'enfants désirés, il convenait d'explorer, d'un même souffle, le « comment ». Les cent jeunes rencontrés dans le cadre de la recherche menée par le Conseil permanent de la jeunesse se sont ainsi exprimés sur les conditions

d'accueil du ou des enfants souhaités. Le nouveau-né va en effet s'insérer dans un cadre familial que l'on s'efforce de cerner et de qualifier; une éducation lui sera donnée et on en entrevoit les grandes lignes; finalement, ce projet s'insérera au cœur d'une société considérée comme accueillante… ou non pour les familles et les jeunes enfants. Examinons, brièvement, chacune de ces préoccupations.

4.3.1 LA FAMILLE : UNE VALEUR ESSENTIELLE

Invités à livrer leur conception de la famille, les jeunes participants à l'enquête sont clairs : la famille est, à leurs yeux, une valeur essentielle, un incontournable. D'une façon largement majoritaire, ils soulignent l'importance de la cellule familiale en évoquant, une fois de plus, des souvenirs d'enfance ou, niant ces derniers, en projetant ce que sera leur propre famille avec, naturellement, présence d'enfants.

« Moi ma famille c'est important. C'est ma valeur numéro un. »

« Moi ma famille c'est important. C'est ma valeur numéro un. » « C'est la chose la plus importante qu'on a dans la vie. La chose qu'on oublie de s'occuper des fois. » Ces propos de deux jeunes femmes résument bien la considération et l'intérêt rencontrés au regard de la cellule familiale. D'emblée, plusieurs personnes affirment, sans hésitation aucune, que la famille est un élément essentiel de la vie, qu'elle est indispensable : « C'est primordial. Moi je trouve que c'est une des choses les plus importantes. » De façon générale, on croit à la famille : elle est une valeur sûre, même si on a parfois tendance à l'oublier, voire à la renier : « On a de la difficulté à vivre avec, mais on ne peut pas vivre sans. Je pense qu'on en a vraiment besoin. La preuve, c'est que les gens qui n'en ont pas la recherchent tout le temps. » Et, qui plus est, pour plusieurs la famille est perçue comme le fondement de notre société : « C'est la cellule de base de la société. Pour moi, la famille c'est super important! »

Cet enthousiasme initial des jeunes au regard de la famille trouve son explication au fil des propos entendus. Alors que, pour certains, la famille évoquera de beaux et agréables moments qu'ils souhaitent reproduire avec les leurs, pour d'autres elle renvoie à la solidarité et à l'engagement de ses membres. Pour d'autres, enfin, la famille doit se concevoir d'une façon très élargie et comprendre les amis sur lesquels il est toujours possible de compter et qu'il est agréable d'inclure dans ce petit groupe composé des parents et des enfants.

4.3.1.1 AMOUR, DÉLICES ET… NOSTALGIE

Il est intéressant d'observer que plusieurs jeunes font référence au sentiment amoureux lorsque vient le temps de livrer leur conception de la famille. La famille, c'est de l'amour, dit-on en substance. Elle éclot dans l'amour du couple pour grandir par la suite dans l'amour des enfants. « L'idée centrale, c'est l'amour. Une famille sans amour, ça ne veut rien dire », dit un jeune homme exprimant son désir d'enfant. Et cet amour est inconditionnel, précise-t-on de plus. Parlant de sa mère, une jeune femme souligne ainsi que l'amour inconditionnel mère-fille

prend le pas sur certaines différences relatives aux valeurs ou au mode de vie entre les générations, par exemple. « Peu importe ce qui m'arrive, précise-t-elle, mes parents seront toujours là pour m'aider. La famille, c'est un lieu d'amour inconditionnel. » Et, en plus de l'amour, la famille projette aux yeux de plusieurs une belle image. Plusieurs ne cacheront pas leur émerveillement devant un couple avec enfants, au point de conclure, simplement : « Pour moi, la famille c'est une belle image! »

« Peu importe ce qui m'arrive, précise-t-elle, mes parents seront toujours là pour m'aider. La famille, c'est un lieu d'amour inconditionnel. »

Invités à donner leur perception de la famille, beaucoup de jeunes vont fonder leur vision sur d'agréables souvenirs d'enfance ponctués de fêtes, de repas ou de célébrations familiales de toute nature. On insiste alors sur la joie, le plaisir, l'ambiance et l'harmonie pouvant se manifester au sein de la famille et on souhaite, tout naturellement, reproduire ce modèle pour sa propre cellule familiale. « La famille, c'est une ambiance familiale, quelque chose de joyeux. Je vois ma famille avec beaucoup de sourires. On se fait des soupers ensemble, on se parle longtemps, on fait à manger ensemble. Je vois également des soirées au cinéma, je vois beaucoup d'activités ensemble. » Chez certains, la nostalgie semble au rendez-vous lorsqu'il est question de vie familiale. Pour un jeune homme, le traditionnel souper du samedi soir est présenté comme un point de repère : « Moi ma conception de la famille, c'est le samedi soir. Tu mets deux chandelles, puis tu fais un souper de famille. Moi quand j'étais jeune, j'ai toujours eu un souper le samedi soir […] c'était un beau souper. On avait des discussions, on jasait ensemble. C'était un souper de famille. » Pour un autre c'est la balade du dimanche qui est évoquée : « Ça peut paraître quétaine, mais je vois encore le papa, la maman puis les enfants et les tours en auto le dimanche. » Ces rappels teintés de mélancolie réservent parfois un jugement sévère sur la situation qu'ils vivent ou sur celle qui est faite à la famille d'aujourd'hui. Alors que, dans un cas, le jeune répondant déplore la présence des médias électroniques qui viennent parfois brouiller les communications familiales, dans l'autre, c'est la rapidité de l'existence qui est prise à partie. On déplore ce monde « où tu te lèves à 5 h, tu mets les enfants à la garderie, tu vas les chercher à 6 h, tu es *full* sur les nerfs parce que tu es fatigué et puis là il faut que tu *rush* pour les devoirs », avant de conclure de façon catégorique : « Ça c'est à 100 000 lieues de ce que je souhaite comme famille. »

« La famille, c'est une ambiance familiale, quelque chose de joyeux. Je vois ma famille avec beaucoup de sourires. »

4.3.1.2 ANCRAGE, SOLIDARITÉ ET RESPONSABILITÉ

Les termes d'ancrage et de solidarité sont souvent utilisés lorsque les jeunes répondants participant à l'enquête sont invités à dire ce que la famille représente pour eux. La cellule familiale est alors décrite tant comme un point de repère et de référence pour ses membres que comme un port d'attache où il fait bon se retrouver. On y trouve la sécurité, certes, mais il

est également possible d'y faire le plein afin de poursuivre sa route, quel que soit son âge : « Pendant longtemps, la famille fut pour moi un refuge. C'est encore un lieu de refuge où je suis en sécurité et où je peux souffler. Un refuge, mais aussi un lieu de stimulation, d'épanouissement, de construction, de repères. En plus, un milieu de soutien chaleureux, de partage. Un milieu qu'on n'a pas choisi, mais qui reste avec soi pour la vie. »

« Pendant longtemps, la famille fut pour moi un refuge. C'est encore un lieu de refuge où je suis en sécurité et où je peux souffler. Un refuge, mais aussi un lieu de stimulation, d'épanouissement, de construction, de repères. »

On est épaulé par les siens, qui ne nous laisseront jamais tomber, soutenu par un groupe, solide et résistant par la force du nombre. Pour illustrer ses propos, un participant à la recherche du Conseil paraphrase le récit d'un humoriste dont le grand-père illustra, à l'aide d'un fagot, la résistance d'une famille : alors qu'il lui était facile de rompre une seule branche, la tâche devenait impossible lorsque les branches étaient rassemblées.

Cette solidarité est maintes fois décrite comme une caractéristique familiale. La famille est un groupe qui se tient et qui est capable de faire du chemin ensemble. Et, pour certains, c'est avant tout pour cette raison que l'on croit encore et croira toujours à la famille. Elle fait contrepoids, a déclaré un participant à la recherche, à la solidarité sociétale ou formelle qui ne peut répondre à tous les besoins : « Si tu as besoin de quelque chose d'essentiel, tu ne peux pas toujours te tourner vers la société ou vers les pouvoirs publics. Tu vas vers la famille. Elle va compenser pour ce que tu ne peux pas obtenir de l'État. Tu as besoin d'un noyau de solidarité et ça, c'est la famille. »

Solidarité et noyau familial vont également de pair, pour plusieurs. La famille est ainsi qualifiée de « noyau central », de « gros noyau qui te pousse et t'aide à avancer et qui est là pour t'aider quand tu as un problème ». De ce noyau émanent également les valeurs et l'art de vivre de plusieurs, puisque la famille apprend et définit ce que sera l'être humain tout au long de sa vie. Bref, comme l'expriment quelques personnes rencontrées, « elle te ramène à l'essentiel ».

« La famille, c'est énormément de responsabilité et de temps. Il faut penser pour d'autres personnes. Organisation, planification, résolution de problèmes, c'est tout un investissement que de se lancer dans l'aventure familiale. »

Mentionnons enfin que le sens des responsabilités fut invoqué par quelques participants à la recherche. Pour ceux-ci, la famille est en effet un engagement lourd de conséquences, à la fois envers ses propres membres et envers la société tout entière. Cette responsabilité est exprimée en termes de temps et de présence envers les enfants, d'une part, et en termes de transmission de valeurs qui se refléteront dans la société, d'autre part. Avoir des enfants représente donc une grosse responsabilité, tant et si bien qu'il faut presque s'oublier

soi-même pour relever le défi ou pour se lancer dans l'aventure familiale : « La famille, c'est énormément de responsabilité et de temps. Il faut penser pour d'autres personnes. Organisation, planification, résolution de problèmes, c'est tout un investissement que de se lancer dans l'aventure familiale. » Et les personnes qui constatent l'ampleur de la tâche ont de nombreux exemples en tête : « Je vois des gens autour de moi qui ont énormément de difficultés à concilier travail et famille. Je vois leur anxiété, je vois qu'ils sont débordés. J'ai constaté aussi le stress que mes parents ont vécu. »

4.3.1.3 FAMILLE UNIE ET ÉLARGIE

Pour plusieurs, la famille est synonyme de père, mère et enfants. On insiste maintes fois sur la nécessaire unité de la cellule familiale, de même que sur la permanence des liens entre ses différents membres. « La famille c'est un groupe qui se tient, qui est capable de faire du chemin ensemble. Les enfants au milieu c'est évident. Je mets l'emphase sur l'aspect durabilité du couple et de son évolution. C'est le facteur de stabilité. J'y crois encore… » Et puisque dans la majorité des cas le désir de n'avoir qu'un enfant est écarté, l'image familiale se définit alors en fonction de papa, maman et de quelques enfants.

D'autres jeunes, cependant, ont une vision plus étendue de la famille. Ils parlent alors de parents et d'enfants auxquels ils joignent, volontiers, les grands-parents, de même que les tantes, les oncles, les cousines et les cousins. Ce groupe est alors qualifié de « famille élargie », appellation également donnée au foyer issu de la recomposition familiale. Un participant à l'enquête donne ainsi sa conception de la famille : « Quand je pense à famille, moi, c'est pas juste le père, la mère, les sœurs et les frères. À cela s'ajoutent les oncles, les tantes, les cousins, les cousines. » Pour un autre, l'unité familiale englobe davantage : « J'ai une conception assez large de la famille. Mon père s'est remarié et sa femme fait maintenant partie de la famille. »

Mais la composition de la famille « élargie » ne s'arrête pas là pour de nombreuses personnes rencontrées. Car, à la famille issue de liens sanguins ou autres, voilà que se greffent maintenant les amis et toutes les personnes significatives gravitant autour de l'individu. Les familles sont petites, ont dit en substance plusieurs jeunes rencontrés, de sorte qu'il est maintenant nécessaire de créer d'autres liens avec des gens qu'on aime et qui peuvent nous soutenir en cas d'épreuve. De plus, « ce serait illusoire de penser qu'il n'y aura jamais de changement lorsqu'on fonde une famille », fait-on valoir; d'où la nécessité de s'entourer d'autres personnes afin d'élargir ses assises et de redéfinir jusqu'à un certain point la fratrie.

« Moi, ma famille c'est tous les proches qui sont autour de moi. Ma famille c'est aussi ma meilleure *chum* de fille, c'est ceux qu'on choisit d'intégrer dans notre famille. La famille pour moi, c'est super important. Du respect, des gens proches, des gens qu'on aime. »

Et cette solidarité réside pour plusieurs chez les proches, qu'on assimile ainsi aux membres de la

famille. « Moi, ma famille c'est tous les proches qui sont autour de moi. Ma famille c'est aussi ma meilleure *chum* de fille, c'est ceux qu'on choisit d'intégrer dans notre famille. La famille pour moi, c'est super important. Du respect, des gens proches, des gens qu'on aime. » Une famille, donc, qui est susceptible d'augmenter en taille en fonction des membres qu'on décide d'y intégrer.

4.3.2 UN REGARD SUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS

L'occasion était belle et les jeunes l'ont saisie pour se prononcer sur le genre de relations qu'ils entretiendront avec leurs enfants à venir. Les sujets de la parentalité, de la paternité ou de la maternité ayant été abordés au cours de l'entretien, il est maintenant possible, au terme de cent rencontres, d'esquisser la conception du rôle de mère ou de père qu'ont les jeunes. Il en va de même pour le genre d'éducation qu'ils souhaitent pour leurs enfants ainsi que des valeurs à privilégier dans l'exercice de leur rôle de parents. Il ne s'agit certes pas là d'une analyse exhaustive de ce que désirent les futurs parents en la matière, mais bien d'un survol rapide des commentaires recueillis.

4.3.2.1 PÈRE ET MÈRE PRÉSENTS…

Dans une très forte proportion, les jeunes rencontrés considèrent que le rôle de mère ou de père s'apparente surtout à celui d'un guide, d'un accompagnateur ou d'un éducateur de leurs enfants. Ils souhaitent ainsi aider les enfants à acquérir les habiletés qui vont les rendre aptes à vivre en société tout en leur transmettant un certain nombre de valeurs familiales auxquelles ils sont attachés. Et, pour la majorité, cette éducation doit être complète, touchant tous les aspects de la personnalité : « Moi je pense qu'il faut aider l'enfant à trouver un équilibre en lui permettant de se développer tant au niveau physique, psychologique, spirituel qu'intellectuel. » La finalité de ce processus est, sans aucun doute et pour tous également, la formation d'un être responsable capable de poursuivre seul son chemin dans la vie : « Il faut lui donner les moyens pour quand il va vouloir pousser son chemin dans ses études ou trouver un emploi, il va être capable de se responsabiliser, qu'il va avoir assez d'outils dans le fond pour être capable de se débrouiller tout seul, de prendre ses responsabilités. »

« Moi je pense qu'il faut aider l'enfant à trouver un équilibre en lui permettant de se développer tant au niveau physique, psychologique, spirituel qu'intellectuel. »

Bref, les parents doivent tout mettre en œuvre pour que l'enfant s'épanouisse. Tel est leur rôle premier. Et accompagner l'enfant, en ce sens, c'est lui permettre de se réaliser, c'est être capable de composer avec ses forces et ses faiblesses, c'est le guider sans l'étouffer et, surtout, c'est être présent. On insiste à plusieurs reprises lors des entretiens sur cette nécessaire présence de la mère et du père auprès des enfants. Cette présence est gage de réussite dans la transmission des valeurs, c'est le fondement même de l'éducation des petits. Un jeune homme dit ainsi à ce sujet : « Moi je suis quelqu'un qui ne fera pas des enfants pour faire des enfants.

J'ai le goût d'être présent dans leur vie, pas de les stimuler pour les stimuler, mais les éduquer. Je trouve ça important de transmettre nos valeurs à nos enfants, d'être présent dans leur vie. »

« C'est pas juste, des enfants qu'il faut envoyer à la garderie à l'année longue! Je trouve ça important d'être là pour les enfants. Je ne veux pas les placer dans une garderie. »

Et, telle qu'elle est décrite, cette présence auprès des siens est souvent présentée en opposition à l'éventualité de confier ses enfants aux services publics de prise en charge comme les garderies ou même les écoles. Au regard du recours aux services à la petite enfance, on déclare par exemple : « On me dirait tu vas avoir des enfants et trois semaines après les envoyer en garderie et j'aimerais mieux ne pas en avoir! » ou encore « C'est pas juste, des enfants qu'il faut envoyer à la garderie à l'année longue! Je trouve ça important d'être là pour les enfants. Je ne veux pas les placer dans une garderie. C'est important que les bases de l'enfant soient données aux enfants par les parents. En tant que parent, je suis responsable de ça. Je veux lui transmettre mes valeurs. Je veux être présente au départ. » Et les propos de cette nature sont fréquemment entendus.

Par ailleurs, au sujet de l'école, plusieurs estiment que son rôle doit être avant tout complémentaire à la responsabilité éducative des parents : « C'est aux parents à éduquer leurs enfants. L'école vient après. » Trop souvent, estime-t-on, les parents confient leurs enfants aux écoles et les y oublient. On fait plus que déléguer au système scolaire la formation de ses enfants. Ces derniers y sont abandonnés, au dire de plusieurs jeunes, et le lien entre l'établissement d'enseignement et la maison est ténu, parfois absent. L'expression « déresponsabilisation des parents » est fréquemment utilisée pour décrire cette relation avec le système scolaire : « Je pense que les jeunes parents se déresponsabilisent. Ils pensent que c'est l'école qui doit leur apprendre à bien parler, à se tenir. Avant tout, la *job* du parent est de bien partir son enfant. Après, l'école emboîte le pas avec ses matières, ses connaissances académiques, etc. Et, encore là, les parents doivent être présents, participer avec l'école. »

4.3.2.2 PÈRE ET MÈRE TU HONORERAS…

Amis et parents, amitié et autorité, conciliation et rigidité semblent parfois s'affronter dans les propos recueillis auprès des jeunes au sujet de l'éducation de leurs futurs enfants. Alors que pour certaines et certains le rôle des parents doit s'exercer dans la fermeté, pour d'autres, la souplesse semble être le premier choix. Dans certains cas, les positions sont fermes, bien campées.

Quelques jeunes mentionnent clairement que ce n'est pas le rôle des parents d'être les amis de leurs enfants. Serait-ce par crainte de voir l'autorité parentale minée? Personne ne l'avoue de façon aussi directe. Mais, nonobstant cette prise de position, on se veut, malgré tout, proche de ses enfants : « Je ne veux pas être leur meilleure amie, mais je veux être la plus proche possible de mes filles. »

Pour d'autres, l'amitié doit être présente, mais sans pour autant que ne soient diluée l'autorité ou repoussées les limites. « Ma fille me voit comme un ami, mais je sais qu'elle sent l'autorité; elle le sent et elle le voit. » À ce sujet, une jeune femme s'exprime ainsi : « Je trouve bien important de rester jeune moi-même. J'aimerais ça me retrouver dans une soirée à danser sur la même musique que mon enfant. Qu'on s'assoie sur le lit, puis qu'elle me raconte sa journée. Je veux être une amie, mais en étant un guide et en ayant des limites. C'est important aussi. »

« Je ne veux pas être leur meilleure amie, mais je veux être la plus proche possible de mes filles. »

Toute cette question de l'amitié *versus* l'autorité parentale en préoccupe donc plusieurs. Et il semble s'agir là d'un sujet plutôt sensible qui invite à une prise de position alliant, la plupart du temps, contrôle et proximité avec ses enfants : « Des fois on entend des gens dire, moi avec mes enfants, je ne veux pas être perçu comme un ami, je veux être leur père, autoritaire. J'ai un peu de difficulté avec ça. Oui, de l'autorité, ça en prend. Mais d'un autre côté, je veux avoir une très belle relation avec ma fille. Je veux qu'elle me perçoive comme un confident. Je veux qu'on soit amis, mais d'un autre côté c'est d'être aussi autoritaire avec elle. Il n'y a pas un côté qui est plus important que l'autre. »

Cette discussion sur la façon d'élever les enfants a débordé, à plus d'une reprise, sur des comparaisons intergénérationnelles portant sur les valeurs familiales, l'importance de la famille, du temps consacré aux enfants, etc. Il est intéressant de faire part de quelques commentaires entendus à ce sujet.

4.3.2.3 LE TEMPS D'UNE GÉNÉRATION

Plusieurs jeunes considèrent que leur perception de la famille et des valeurs qui la sous-tendent représentent un retour du balancier si on les compare à celles de la génération qui les précède. Après une époque où la famille ne figurait plus au nombre des priorités, après l'ère de l'enfant roi, après la course à la formation, à la carrière et à la réussite, voilà que, selon plusieurs, la cellule familiale reprend vie, tendant même à proliférer et à s'imposer comme valeur sûre. Les jeunes ont abondamment parlé de ce revirement de situation. En fins observateurs, ils jettent un regard scrutateur sur la génération qui les précède et, avisés, décident de construire autrement.

« Maintenant qu'on est rendu à la deuxième génération de gens qui peuvent aller à l'université, c'est rendu quelque chose d'acquis, de standard, et ça permet aux jeunes de consacrer leur énergie à autre chose que la carrière. Ça leur permet de consacrer de l'énergie à la famille par exemple. »

C'est un effet de « postRévolution tranquille », dit ainsi un jeune homme. Une fois la bourrasque passée, alors que sont acquis les privilèges ou les avantages pour lesquels toute une génération s'est battue, il est

temps de revenir à la valeur première qu'est la famille.

« Je pense que c'est un effet de postRévolution tranquille. La Révolution tranquille a permis un certain nombre de choses pour les jeunes, dont le fait, entre autres, d'aller à l'université. J'ai l'impression qu'il y a des gens qui, pendant quelques années, ont abusé de cette possibilité-là en misant beaucoup beaucoup sur la carrière au détriment de la famille. Maintenant qu'on est rendu à la deuxième génération de gens qui peuvent aller à l'université, c'est rendu quelque chose d'acquis, de standard, et ça permet aux jeunes de consacrer leur énergie à autre chose que la carrière. Ça leur permet de consacrer de l'énergie à la famille par exemple. »

Et, toujours selon cette même personne, même les médias de masse seraient partie prenante de ce changement de mentalité : « Il y a aussi une question contextuelle. Juste à regarder ce que l'on montre dans les médias, les téléromans, les trucs comme ça. C'est des personnages qui décident d'avoir des enfants. Ce qu'on montre dans les journaux à potins, ce sont les vedettes qui sont enceintes. C'est même rendu *glamour* d'être enceinte et ça influence les jeunes. C'est quelque chose qui a de l'influence. »

Un autre participant à la recherche fait part quant à lui de son amertume à l'endroit de la génération qui l'a précédée, expliquant ainsi la différence pouvant exister au regard de son désir de fonder une famille avec enfant et l'attitude de ses prédécesseurs : « J'ai une certaine amertume envers la génération « X », pas envers les individus en tant que tels, parce que j'ai plein d'amis qui sont des « X », sauf que les membres de cette génération-là qui m'a précédé et qui n'a pas fait beaucoup d'enfants, qui n'a pas eu de famille, qui a été très matérialiste, individualiste, carriériste, tous les « istes » avec une connotation très péjorative, ce n'est pas du mauvais monde, mais ce sont des gens qui ont beaucoup bénéficié du système et qui ne veulent pas en donner. C'est peut-être pour ça que notre société a pris un tournant comme ça. »

Il est donc évident que, pour certains, le désir d'enfant s'exprime en comparaison, voire en opposition, au comportement des générations qui les ont précédés. Si cette attitude n'est pas généralisée, il n'en demeure pas moins que plusieurs jeunes jettent un regard critique sur l'évolution sociale du Québec et situent à l'intérieur de cette histoire leur propre désir de devenir, un jour, mère ou père de famille.

4.3.3 UNE SOCIÉTÉ ACCUEILLANTE POUR LES ENFANTS?

Les propos entendus au sujet de la famille, du nombre d'enfants souhaités et de l'éducation voulue pour les enfants à venir allaient déboucher sur une perception plus globale de l'accueil que la société fait aux enfants et aux jeunes familles. Une question fut posée en ce sens aux cent jeunes participants à la recherche du Conseil. Il fut cependant nécessaire à plusieurs reprises d'expliquer la signification du qualificatif « accueillante », en faisant référence à certaines mesures pouvant être mises en place pour aider les familles avec de jeunes enfants ou, tout simplement, à l'attitude générale de la société, ou simplement du voisinage, à l'égard des jeunes enfants et de leurs parents.

Les opinions à ce sujet divergent. Alors que certaines personnes considèrent la société et les pouvoirs publics comme irresponsables, d'autres louangent leurs actions. Un troisième groupe, le plus nombreux, considère pour sa part qu'il y a un début à tout, que de grands efforts sont faits, mais qu'il reste encore beaucoup d'amélioration à apporter pour en arriver au sain épanouissement de la famille et surtout de ses enfants. On observe en ce sens que l'accueil est favorable pour les familles avec deux enfants, mais qu'au-delà de ce nombre les choses se gâtent et que les mesures ne répondent plus aux besoins.

4.3.3.1 ABSOLUMENT PAS!

C'est dans une proportion d'environ deux sur dix que les jeunes rencontrés ne considèrent pas de façon positive l'accueil fait par la société aux jeunes familles et à leurs enfants. De façon générale, ils estiment que l'effort est insuffisant, que plusieurs jeunes « en arrachent » et qu'une fois l'aventure familiale engagée, ils se retrouvent tout fin seuls pour affronter les problèmes quotidiens.

Pour quelques-uns, ce sont les pouvoirs publics qui sont en manque d'imagination ou de courage afin de mieux soutenir la cellule familiale. Un participant à l'enquête est catégorique : « Je considère que le gouvernement n'est vraiment pas en phase avec les besoins des jeunes familles d'aujourd'hui! »

Chez d'autres, la critique se fait moins virulente et s'adresse, plus globalement, à la société qui ne voit pas d'un bon œil la présence d'enfants ou de familles avec jeunes enfants. On parle de restaurants, de cinémas, de transports en commun qui, non seulement ne sont pas accueillants, mais sont souvent réfractaires à la présence de jeunes enfants. « Essayez de prendre le métro Berri à 5 h 30 de l'après-midi avec une poussette et un enfant en bas âge », nous dit par exemple un jeune père excédé. Pour une jeune mère, le constat est plus global : « Non! Ah non! Parce que sur des questions aussi simples que les places au restaurant, les places dans les centres d'achats, tu veux avoir un forfait, c'est deux ou quatre. Tu ne peux pas juste avoir un enfant. Dans le transport en commun, la fille qui veut monter sa poussette, elle dérange tout le monde. Son bébé braille, elle énerve tout le monde. Tu vas en avion, le bébé braille. Bon, tout le monde s'énerve! »

Donc, selon une personne sur cinq, la société n'est pas accueillante pour les enfants et les jeunes familles. Et il s'agit là plus d'une question d'attitude ou de mentalité que de politiques ou de mesures. Un changement doit s'opérer en ce sens. Le jeune enfant doit être considéré comme un acquis pour la société, comme un « placement » dont tout le monde tirera profit un jour ou, de façon élémentaire, comme un être humain qu'il faut accueillir convenablement : « C'est notre avenir, tout de même! Ne faudrait-il pas le considérer ainsi? »

4.3.3.2 JE PENSE QUE OUI!

D'autres par contre (environ dans la même proportion) estiment que la société ou les pouvoirs publics se font accueillants pour les jeunes enfants et leurs familles. « Ils n'ont pas le choix avec le problème démographique que nous avons! », dit ainsi un jeune homme. On salue les initiatives prises, on sourit aux mesures mises en place et on reconnaît une certaine mobilisation sociale susceptible de favoriser la croissance des jeunes familles. Les avancées dans le domaine de la conciliation travail-famille sont applaudies. De façon plus particulière, quelques mesures retiennent l'attention et sont généralement mentionnées. Les nouveaux congés parentaux sont ainsi cités en exemple, de même que les centres de la petite enfance. Sans connaître nécessairement tous les volets de ces programmes, les jeunes qui se sont prononcés sur le sujet y voient une reconnaissance sociale et se sentent appuyés dans leur désir de procréer.

Pour certains, l'accueil fait au jeune enfant et à la famille est plus évident en région que dans les grands centres. La vie y serait plus douce et les conditions pour élever des enfants plus propices : « Quand j'étais jeune, j'allais jouer au hockey dans la rue, j'allais au dépanneur à pied. Qualité de vie, plein air, activités, je ne manquais de rien. À Montréal, je verrais mal mes enfants faire ça. » Mais il ne s'agit pas de la majorité, car d'autres sont en faveur du domicile en milieu urbain densément peuplé afin de permettre au jeune enfant de profiter de tous les avantages des grands centres.

« Quand on regarde au Québec, on a les programmes les plus généreux en Amérique du Nord côté aide à la famille, côté congés parentaux, et tout. Je pense qu'on est vraiment à un bon point d'équilibre. »

Enfin, quelques jeunes voient difficilement comment la société pourrait faire davantage. Avoir des enfants, rappelle-t-on, est une décision de couple, et un juste équilibre doit exister entre les responsabilités individuelles et le soutien collectif. Le Québec aurait trouvé cet équilibre selon ce jeune homme qui déclare : « Quand on regarde au Québec, on a les programmes les plus généreux en Amérique du Nord côté aide à la famille, côté congés parentaux, et tout. Je pense qu'on est vraiment à un bon point d'équilibre. » Et, de toute façon, une vision réaliste des choses s'impose : « On n'en fait jamais assez. Mais je trouve que dans la mesure du possible, on ne pourra pas tout injecter l'argent là-dedans non plus. Ce ne serait pas réaliste. Actuellement, on se compare à bien d'autres sociétés et on est très choyé encore une fois ici. »

4.3.3.3 OUI ET NON!

Mais, pour un peu plus de la moitié des jeunes qui se sont prononcés sur l'accueil fait par la société aux enfants et à leur famille, la réponse est ambivalente. « Oui et non », « plus ou moins » ou « oui, mais » furent ainsi les réponses les plus souvent entendues. Les efforts gouvernementaux sont reconnus, les congés parentaux étant les plus souvent cités en exemple. À un moindre degré, on parle des « garderies à 7 $ », regrettant toutefois leur manque de disponibilité. Les politiques familiales municipales sont pour leur part très rarement mentionnées. Sur un autre plan, les efforts de certains commerçants ou restaurateurs visant à accueillir les familles avec de jeunes enfants sont également salués.

Mais il reste encore beaucoup à faire, insiste-t-on. Parfois au regard de la reconnaissance des familles plus nombreuses, mais le plus souvent sur le plan des mentalités. « Je pense que la société favorise la famille avec deux enfants, pas plus. Tout est conçu pour les familles de deux enfants. C'est dommage. On devrait favoriser le troisième et le quatrième enfant. Les autos sont faites pour une famille de quatre, les forfaits vacances sont pour les familles de quatre : deux adultes et deux enfants. » Il importe donc de valoriser les rôles de mère et de père et de faire en sorte que la famille soit reconnue comme un élément moteur de notre société.

EN BREF

Plusieurs raisons incitent les jeunes à vouloir des enfants. La plus importante est sans aucun doute cette prédestination, cette vocation à devenir mère ou père : c'est normal, naturel, estime-t-on alors. Bref, il s'agit d'un geste noble, humanitaire, éclipsant, à plus d'un égard, cet égoïsme appréhendé par certains. Pour d'autres, cependant, c'est la question de la pérennité qui prime, celle-ci se doublant bien souvent d'un désir « d'assurer ses vieux jours ». Par ailleurs, on aime les enfants, donc on en veut, et cette volonté s'inscrit occasionnellement dans un projet ou un besoin : projet de famille pour certains, besoin vital pour d'autres.

Mais combien veut-on d'enfants? La réponse est catégorique : plus d'un. La crainte de l'enfant roi est manifeste chez la majorité. Certains privilégient un nombre pair d'enfants, alors que d'autres expriment clairement le désir d'avoir une grosse famille. Chose certaine, la majorité ne rejette pas l'adoption comme une solution au désir d'une famille plus nombreuse. Chez certains, toutefois, le nombre d'enfants souhaités doit être en accord avec le mode de vie choisi. On veut des enfants, mais en limitant les inconvénients, ou plutôt en conservant le style de vie auquel on est habitué.

La famille, l'éducation et la société furent également des sujets abordés lors des entrevues menées par le Conseil. À l'évidence, la famille apparaît comme une valeur sûre. Elle est dépeinte par certains de façon nostalgique ou idéalisée. Mais, pour la majorité des personnes rencontrées, elle demeure un point d'ancrage solide, une solidarité vivante, une responsabilité à assumer pleinement. Les modèles varient, certes, les amis et les proches prenant par exemple une place de plus en plus grande. Mais les valeurs exprimées coïncident dans la majorité des cas. Ainsi, les mères et les pères doivent être présents pour leurs enfants, que ce soit à la maison en bas âge ou en appui à l'école plus tard et transmettre à leur descendance des valeurs de partage, d'honnêteté et de respect. Cet engouement pour la famille s'explique facilement pour quelques jeunes : une fois la Révolution tranquille passée, les acquis engrangés, il est normal de revenir à des valeurs familiales fondamentales, a-t-on dit à quelques reprises.

Et, dans ce portrait, la société est-elle accueillante pour les jeunes familles et leurs enfants? La réponse est partagée. On applaudit aux efforts, on apprécie et reconnaît ce souci familial, mais… Pour plusieurs il y a encore une grande distance de la coupe aux lèvres. Alors, insiste-t-on, il est impératif de continuer à travailler sur les mentalités, de faire en sorte que l'attrait que suscite actuellement une femme enceinte prenne la forme d'un soutien et d'une reconnaissance tangibles à l'arrivée du nouveau-né.

Chapitre 5 - DES CONDITIONS FAVORABLES, MAIS…

INTRODUCTION

Ce dernier chapitre traite des conditions pouvant faciliter, reporter ou entraver la concrétisation du désir d'enfant. Il comporte également les recommandations du Conseil permanent de la jeunesse visant à permettre aux jeunes de réaliser leur souhait à cet égard.

Tout au long des entrevues, les personnes rencontrées se sont abondamment prononcées sur ces facteurs. Elles ont abordé les aspects personnels, relationnels ou émotionnels qui leur semblaient indispensables à la réalisation de leur désir; elles ont traité du volet financier ou matériel relatif à la décision d'avoir des enfants; finalement, elles ont songé aux conditions sociales propices à l'éclosion de la famille.

Il est nécessaire d'insister sur l'importance des propos entendus à ce sujet. Ils dévoilent en effet le regard des jeunes sur leur devenir de père ou mère tout en définissant les obstacles qu'ils peuvent rencontrer sur leur route ou les mesures incitatives pouvant les encourager à avoir des enfants. Et puisqu'il est du devoir du Conseil permanent de la jeunesse de se faire le porte-parole des moins de 30 ans, ne convient-il pas de porter une attention toute particulière au compte rendu de ces propos? N'est-il pas approprié pour le Conseil de susciter l'intérêt des pouvoirs publics sur les besoins et les aspirations de celles et de ceux qui édifieront la famille québécoise de la prochaine décennie?

Tous en conviennent : le Québec connaît actuellement une situation démographique difficile. Le vieillissement de la population pointe notamment vers la nécessité d'une action rapide et consensuelle, dicte une prise en compte attentive de tous les acteurs pouvant contribuer au redressement de la situation. En livrant ce qu'il a observé, le Conseil entend participer activement au débat. En matière de démographie et de renouvellement de génération, la parole doit être accordée aux jeunes. Leurs propos doivent être pris en compte et les recommandations qu'ils formulent, appliquées.

Les réflexions sur les conditions de réalisation du désir d'enfant structurent donc cette partie de la recherche. Qu'elles soient relationnelles, économiques ou sociales, positives ou négatives, elles sont globalement considérées. Puis, naturellement, elles débouchent sur des recommandations que formule le Conseil permanent de la jeunesse, pour qui il est plus que temps de porter une attention particulière aux propos des jeunes et d'agir en conséquence.

5.1 AMOUR, CONFIANCE ET CONNAISSANCE

C'est dans une très grande majorité des cas que les jeunes rencontrés dans le cadre de cette recherche estiment que les facteurs personnels figurent au premier plan des considérations à prendre en compte avant de poursuivre son cheminement vers la maternité ou la paternité. Plus que les ressources économiques, la stabilité professionnelle, la possibilité de concilier famille et travail ou le soutien social, ce sont les facteurs individuels, relationnels ou amoureux qui sont invoqués en premier lieu lorsque la question sur les conditions nécessaires à la concrétisation du désir d'enfant est soulevée. Aucune hésitation n'est perçue; pour certaines ou certains, la question ne se pose même pas. La réflexion est déjà faite à ce sujet. L'amour, le bien-être avec son conjoint, sa conjointe ou avec soi-même, la stabilité du couple et la certitude de l'union et de sa durée reviennent, à un degré divers, dans les propos de plus de six jeunes sur dix. « Bien l'idéal, c'est un couple qui s'aime. Je pense que c'est vraiment la base. »

5.1.1 UN CONJOINT, UNE CONJOINTE… UN PÈRE, UNE MÈRE

Pour la quasi-totalité des personnes rencontrées, un conjoint ou une conjointe est nécessaire à la concrétisation du désir d'enfant. « Bien, ça me prend un *chum* ! » dit-on, bien évidemment, du côté féminin. Même constat du côté masculin, où la présence d'une conjointe est « naturellement » requise. Il s'agit certes là d'une réponse fort simple. Mais à cette réaction première s'ajoutent rapidement d'autres considérations, dont celles de la connaissance du partenaire et de la certitude de ses sentiments à son égard. Ainsi, une relation significative doit être établie entre deux personnes et sa consistance s'exprime plus souvent qu'autrement en termes d'années : « Pour moi c'est important que ça fasse trois, quatre ou cinq ans qu'on soit ensemble pour dire on est sûr d'être ensemble, on est sûr qu'on veut faire notre vie ensemble. » Pour une autre personne, la période de temps est légèrement plus longue : « Moi et mon conjoint, ça va faire six ou sept ans qu'on est ensemble. Je pense que c'est l'idéal. »

« La première condition, c'est d'être sûr de la solidité de mon couple. »

Il importe également d'être certaine ou certain, comme le déclarent plusieurs personnes : « La première condition, c'est d'être sûr de la solidité de mon couple. » Ce n'est pas un geste que l'on pose à la légère. La maternité ou la paternité est un engagement à long terme : la solidité du couple est de rigueur. On jette un regard attristé sur les ruptures d'union, on cite occasionnellement l'exemple d'une recomposition familiale difficile ou on raconte sa propre histoire pour affirmer catégoriquement par la suite que la donne sera différente dans son propre ménage. Une famille se fonde sur une connaissance approfondie de l'autre, une saine communication, un respect de soi et de l'autre et, avant tout, sur des bases solides : on veut construire quelque chose qui va durer. Bien sûr, insistent plusieurs jeunes, on ne peut pas garantir l'avenir. Mais il faut croire, avoir confiance et limiter les risques au minimum. Et, advenant une rupture d'union, il est bon de se rappeler, comme le signalent plusieurs, que l'ex-conjointe ou l'ex-conjoint demeure toujours la

mère ou le père de l'enfant : « Bien, s'il arrive quelque chose, ce sera toujours le père de mon enfant, et je voudrai alors qu'il s'en occupe comme son père et moi sa mère. »

Car le propre de la mère ou du père est également mentionné lorsqu'il est question de la nécessité d'un partenaire pour concrétiser son désir d'enfant. Beaucoup de jeunes rencontrés déclarent ainsi rechercher non seulement un conjoint, mais un père pour leurs futurs enfants, pas uniquement une conjointe, mais également une mère de famille. Évidemment, une amoureuse et un amoureux : toutes et tous en conviennent. Mais la fibre parentale doit être évidente pour bon nombre de personnes, cette essence même qui fait de la personne une mère ou un père de famille, quelles que soient ses qualités ou compétences. Sans être exclusivement à la recherche d'une mère ou d'un père de famille, les jeunes qui souhaitent avoir des enfants s'attardent aux habiletés requises à cet effet de la part de leur partenaire amoureux actuel ou à venir. Et, occasionnellement, la question est même directement formulée au partenaire et, de la réponse entendue, dépend la poursuite de la relation : « Moi si mon *chum* m'avait dit qu'il ne voulait pas d'enfants… bien je pense que… » Par ailleurs, un jeune homme raconte : « Moi j'ai dit à ma blonde que je voulais des enfants. Je comprends qu'elle doit poursuivre ses études, tout ça, mais après, elle m'a dit oui. Alors, bon, comme j'en veux… »

La jeune femme ou le jeune homme qui souhaite avoir un enfant espère donc trouver également, chez le partenaire, un père ou une mère de famille.

5.1.2 UNE GRANDE MATURITÉ

La maturité est également essentielle. On ne fait pas des enfants pour faire des enfants, parce que c'est « le fun », dit-on ainsi à plusieurs reprises. Il s'agit là d'un rôle qui s'exerce à plein temps, d'un objectif de vie sur lequel il faut miser en étant conscient de ses moyens et de ses capacités. Pour ce faire, un plein développement personnel et conjugal est nécessaire et un équilibre doit être atteint. Bref, la maturité s'impose, et elle s'exprime de bien des façons.

« Il faut être prêt », disent en substance plusieurs jeunes entendus sur les conditions personnelles requises pour avoir un enfant. Et, une fois l'exploration poussée un peu plus en avant, il est possible de constater que cet attribut s'applique sur le plan personnel aussi bien que relationnel. Une jeune personne explique ainsi qu'elle doit se sentir disposée à accueillir un enfant, être suffisamment mature pour s'occuper d'un être essentiellement dépendant : « Au point de vue personnel, il faut que je sois prête, je pense, moi-même en tant que femme. S'imaginer prendre soin de quelqu'un parce qu'il y a tellement une relation de dépendance incroyable au départ que je pense que si tu n'es pas capable de vivre avec toi-même, puis de t'occuper de toi-même, tu ne seras jamais capable de t'occuper d'un autre qui a 100 % besoin de toi. C'est dans ce sens-là, je pense, qu'il faut être prête. » Bref, comme le commente une autre personne : « Moi je pense que c'est ça : être rendu adulte avec une maturité convenable. »

Mais cette maturité essentielle ne doit pas se limiter à l'individu; elle doit se retrouver chez le couple lui-même. Plusieurs personnes rencontrées ont déclaré ainsi qu'il ne sert à rien de ne compter que sur soi. L'expérience familiale doit être entreprise par deux êtres responsables, mûrs, partageant les mêmes objectifs et des valeurs semblables. Il faut donc « en parler beaucoup », « être bien avec soi et avec son conjoint », et « que les deux soient prêts à en arriver là, que vous considériez que votre relation est assez solide pour en arriver là. » La maturité du couple apparaît donc, à son tour et pour plusieurs, comme une condition essentielle à la concrétisation du désir d'enfant.

Il faut donc « en parler beaucoup », « être bien avec soi et avec son conjoint », et « que les deux soient prêts à en arriver là, que vous considériez que votre relation est assez solide pour en arriver là. »

5.1.3 ET SI LE COUPLE N'ÉTAIT QU'UN?

La présence d'une conjointe ou d'un conjoint apparaît assurément comme une condition *sine qua non* à la concrétisation du désir d'enfant. On recherche un partenaire mature, capable de fonder avec soi un couple responsable disposé à concrétiser un projet familial. Tel est l'objectif de la majorité des personnes rencontrées.

Il ne faudrait toutefois pas passer sous silence les femmes qui, tout en souhaitant la présence d'un père, sont disposées à avoir des enfants sans la présence obligatoire d'un conjoint. Il ne s'agit certes pas là d'une majorité, mais bien de quelques jeunes dont il importe de rapporter les observations.

Lors d'une entrevue, une jeune femme déclare ainsi que l'âge de 36 ans représente la limite ultime de concrétisation de son désir d'enfant, conjoint ou non. Actuellement sans conjoint, elle envisage sereinement la possibilité de devenir mère par insémination artificielle, une fois l'échéance atteinte. « Je ne crois pas qu'un père soit essentiel », dit-elle, ajoutant que, si elle est sans conjoint à l'âge fixé, elle prendra « les moyens nécessaires pour avoir au moins un enfant ». Une autre abonde dans le même sens en assurant que sa réflexion est en cours depuis longtemps déjà : « Mais je me dis depuis deux ans que je n'ai pas besoin d'avoir un conjoint pour avoir des enfants. » Qui plus est, le soutien familial et amical lui est assuré au regard de ce choix inusité : « J'en ai parlé avec ma famille, avec mes parents, parce que ça prend quand même une certaine situation financière pour avoir des enfants et leur offrir une certaine qualité de vie […] J'en ai parlé aussi à mes amis et ils m'ont dit pourquoi pas! » Une fois rassurée en ce sens, cette jeune femme conclut : « Tu vois que ce n'est pas nécessaire d'avoir un conjoint à temps plein dans ta vie pour avoir un enfant, alors… »

« Mais je me dis depuis deux ans que je n'ai pas besoin d'avoir un conjoint pour avoir des enfants. »

Sans être aussi déterminées, quelques autres jeunes femmes ont également signifié leur souhait d'avoir des enfants, et ce, même sans la présence d'un père. Du côté masculin, de tels propos furent entendus à quelques reprises, notamment de la part d'un jeune homosexuel sans partenaire qui ne fondait cependant que peu d'espoir dans la réalisation de son souhait.

Essentielle pour la quasi-totalité des jeunes femmes rencontrées, la présence d'un conjoint n'est donc pas, pour quelques personnes, une condition indispensable à la réalisation du désir d'enfant.

5.2 UN MATÉRIEL EN QUANTITÉ… SUFFISANTE

Les conditions matérielles entourant la décision de concrétiser son désir d'enfant importent également aux yeux des jeunes rencontrés. Un peu moins que l'amour, la connaissance de soi et de l'autre ou la durabilité du couple, les salaires, les conditions de travail, la stabilité financière ou les possessions matérielles figurent au deuxième rang sur le plan de l'importance accordée aux conditions pouvant entraver ou favoriser la concrétisation du désir d'enfant. À trois reprises sur dix, des conditions matérielles favorables sont mentionnées comme premier facteur à considérer.

5.2.1 LA STABILITÉ

On a beaucoup parlé de stabilité; celle du couple dans un premier temps, certes, mais également de cette stabilité matérielle nécessaire à la poursuite du projet familial. On tient à se prémunir contre la précarité, on ne veut pas faire face à des conditions de vie difficiles lorsque l'enfant concrétisera la famille. Sans exagérations ni gâteries excessives, il est nécessaire d'offrir au nouveau venu ce dont il a besoin pour son épanouissement, et seule une sécurité matérielle et financière permet d'affronter avantageusement les aléas de la vie afin de mener son projet à bon port. Et cette stabilité ne signifie pas nécessairement richesse : « Je pense qu'il faut avoir une certaine stabilité; ça ne veut pas dire être riche. »

« Je pense qu'il faut avoir une certaine stabilité; ça ne veut pas dire être riche. »

Cette certitude du lendemain s'exprime avant tout en fonction d'un travail et d'un revenu garanti. Et ici, une fois de plus, ce n'est pas la quantité qui prime. Les réponses à une question sur le revenu familial minimum nécessaire pour avoir des enfants varient considérablement, passant par exemple de 30 000 $ à 70 000 $. L'exigence de celles et de ceux qui souhaitent devenir parents porte plutôt sur la régularité des revenus provenant d'un travail, de même sur la certitude que le poste occupé sera toujours le sien dans les mois ou les années à venir. Et, sur ce point, l'insistance est forte et la sagesse de mise. Il faut être certain de son emploi : on refuse de se lancer dans un projet de vie sans une assurance minimale. Les témoignages à cet égard sont nombreux : « Un emploi : c'est important avec toute la sécurité financière que ça représente »; « Je veux avoir un emploi stable »; « Une certaine sécurité

d'emploi, de part et d'autre. » Rappelons qu'en 2001 le Conseil permanent de la jeunesse publiait un avis sur l'emploi atypique et la précarité chez les jeunes. Comportant une quarantaine de recommandations, cet avis visait notamment à éliminer les incitations à la précarité et à favoriser le développement durable de la main-d'œuvre.

« Un emploi : c'est important avec toute la sécurité financière que ça représente. »

Pour d'autres, c'est la fin des études qui représente la condition à la mise en marche du projet familial. Ainsi, à plusieurs reprises, on signale ne pas être en mesure d'avoir des enfants avant la fin de sa formation ou, plus encore, avant que les dettes scolaires ne soient quelque peu résorbées. Et qui dit fin des études envisage naturellement un emploi stable et un revenu garanti. On déclare par exemple : « Avec le travail que j'ai et ma maîtrise, je ne me vois pas pour l'instant avec un enfant » ou encore « Ce que je me suis fixé, c'est la fin de mes études. Je pense qu'il faut avoir une certaine sécurité financière. »

Les propos entendus l'illustrent clairement : une fois assurée, la stabilité en emploi favorisera la concrétisation du désir d'enfant. Sans elle, inutile d'y penser, le projet familial ne suivra pas son cours… ou plus difficilement : « J'ai pas un barème financier. Mais ici, tu comprends, c'est un travail à contrat, puis on ne sait jamais, puis perdre ma *job*… Bien je ne sais pas… J'ai besoin de sécurité. »

5.2.2 UNE CONCILIATION AVANTAGEUSE

Qui pense travail songe nécessairement aux aménagements de nature à favoriser la conciliation entre famille et occupations professionnelles. Les jeunes rencontrés sont plus que sensibles à cette problématique qu'ils abordent abondamment au chapitre des conditions pouvant faciliter ou entraver la concrétisation de leur désir d'enfant.

À cet égard, tous saluent positivement le Régime québécois d'assurance parentale (RQAP). On considère qu'il s'agit là d'une pièce maîtresse dans l'articulation famille-travail, même si la connaissance qu'on en a est très limitée. On « pense » qu'il favorisera la prise d'un congé prolongé pour la mère ou pour le père, on « spécule » sur les avantages fiscaux qu'on pourra en retirer, on souhaite qu'il facilite le bien-être de la famille. Mais, de façon précise, rares sont celles et ceux qui sont au fait des tenants et aboutissants du régime. Parfois même, allocations familiales, prestations fiscales canadiennes pour enfants, prestation universelle pour frais de garde ou régime d'assurance parentale sont confondus. L'accessibilité à une information unique, succincte et complète est souhaitée par plusieurs. « Si on avait un dépliant, quelque chose qui nous dirait ce qu'on peut avoir et de qui, me semble que ça nous aiderait à prendre une décision », souhaite ainsi une jeune femme.

Mais, d'un même souffle, tous conviennent du caractère personnel du choix d'avoir des enfants. Il s'agit en effet d'une démarche de couple sur laquelle aucun pouvoir externe ne peut

s'exercer. Quel que soit l'incitatif financier ou autre, précise-t-on à plus d'une reprise, le caractère de soutien de telles mesures prime tant et si bien qu'en aucun cas elles ne seront responsables de la décision de concrétiser son désir d'enfant. « Je pense pas que ces mesures-là peuvent décider quelqu'un d'avoir un enfant. Elles aident, tout ça, mais c'est pas ça qui va faire qu'on a des enfants. C'est une décision personnelle. »

Par ailleurs, toujours au chapitre de la conciliation travail-famille, il est possible d'estimer à environ 15 % la proportion des jeunes consultés qui se disent prêts à reporter ou à suspendre leur parcours professionnel afin d'offrir un meilleur accueil à l'enfant. Sans nécessairement abandonner définitivement son travail pour veiller à l'éducation des enfants, on se dit disposé à envisager certains aménagements : « Je ferais des concessions au point de vue professionnel. Pas de laisser mon emploi par contre. Je ne voudrais pas être une femme à la maison. » Et cette possibilité est surtout envisagée pour le poupon et l'enfant en bas âge. Les propos sont clairs à cet effet : on ne veut pas avoir des enfants pour les envoyer en garderie dès la naissance. Le souhait d'accompagner quotidiennement pour les premières années de sa vie est exprimé par plusieurs personnes. Et si le sujet est majoritairement soulevé par les futures mères, quelques jeunes hommes abondent également dans le même sens : « Moi je resterais à la maison pour m'occuper de l'enfant. Ce serait soit moi ou ma conjointe, mais il n'ira pas à la garderie. » Et quelques personnes tranchent laconiquement, comme cette jeune femme : « Moi les garderies, je ne crois pas à ça! »

« Je ferais des concessions au point de vue professionnel. Pas de laisser mon emploi par contre. Je ne voudrais pas être une femme à la maison. »

Mentionnons enfin que, pour quelques femmes rencontrées, le problème de la conciliation travail-famille ne se pose pas, puisque ces femmes ont décidé de rester au foyer pour s'occuper, à temps plein, de leurs enfants. D'autres formulent le souhait de pouvoir le faire : « Je veux avoir une grande famille et rester à la maison avec mes enfants. » Bien souvent, ces dernières souhaiteraient recevoir, de la société ou de l'État, une forme de reconnaissance pour le rôle social accompli. On donne l'exemple de l'universalité du programme de places à contribution réduite en garderie pour les enfants de moins de cinq ans qui a pour objet d'offrir des services de garde éducatifs à un coût minime pour les parents. Et, au regard de ce programme, on s'interroge parfois sur la reconnaissance du rôle de celles qui assument l'entière tâche de l'éducation de leurs enfants. On dit par exemple : « Me semble que le gouvernement qui offre des places en garderie à 7 $ pourrait donner le choix aux parents de s'en servir ou non, puis reconnaître les mères qui décident de rester à la maison. »

« Je veux avoir une grande famille et rester à la maison avec mes enfants. »

5.2.3 TEMPS DE QUALITÉ ET ATTITUDES

Une conciliation avantageuse des responsabilités familiales et de l'exercice professionnel réside dans la possibilité d'offrir du temps de qualité à sa famille. Près d'une personne sur deux a abordé cet aspect au chapitre des conditions nécessaires à la réalisation du désir d'enfant. La majorité des gens rencontrés souhaitent conserver leur travail, entreprendre ou poursuivre une carrière tout en ayant des enfants, mais on ne veut pas se sentir bousculé par le cumul des responsabilités. On exige des horaires souples, des semaines de travail moins longues et, sur un autre plan, un changement des mentalités au regard de la jeune mère ou du jeune père sur le marché du travail.

Les propos de cette jeune femme illustrent à la fois les exigences et les appréhensions de plusieurs au regard de la double tâche qui les attend : « Lorsque j'aurai des enfants, ce sera pour être présente à eux. Leur donner du temps et du temps de qualité. Alors, c'est certain qu'au travail ce sera moins. Je voudrais être la plus présente possible à ma famille. Faudrait pas que ça devienne la course. Arriver tard le soir, être fatiguée, garrochée, faire faire les devoirs aux enfants… Je ne souhaite pas quelque chose comme ça. Si je les mets au monde, c'est pour m'en occuper. »

« Lorsque j'aurai des enfants, ce sera pour être présente à eux. Leur donner du temps et du temps de qualité […] »

Et, pour réduire ce fardeau, on souhaite occasionnellement un aménagement du temps de travail ou, plus directement, la réduction du nombre de jours de travail à quatre par semaine : « Pourquoi ne pourrait-on pas avoir une semaine de travail de quatre jours? », demande-t-on par exemple.

Finalement, malgré les acquis déjà réalisés en matière de conciliation travail-famille, plusieurs signalent qu'il ne s'agit là que d'un début, que la tâche est encore lourde et que d'autres changements, surtout sur le plan des mentalités, devraient se produire. « Faudrait que les jeunes pères arrêtent de se faire regarder de travers parce qu'ils partent du bureau à 16 h 30 pour aller chercher leur *kid* à la garderie! », estime ainsi un jeune professionnel souhaitant fonder une famille avec enfants. Et l'analyse faite à ce sujet montre la nécessité pour le marché du travail de s'adapter bientôt aux exigences de la main-d'œuvre. « La fameuse conciliation travail-famille n'est pas évidente, mais je pense qu'il y a un vent de changement et que le gouvernement va continuer à aller dans ce sens. Il n'aura pas le choix. Tôt ou tard, on va être confronté à un sérieux manque de main-d'œuvre. »

5.2.4 DU LOGIS CONVENABLE AUX AMÉNAGEMENTS DOUILLETS

Des conditions matérielles nécessaires à la concrétisation du désir d'enfant renvoient également aux aménagements physiques envisagés par les jeunes personnes rencontrées. Si, à cet égard, la nécessité d'un environnement de qualité fait consensus, les paramètres de cet

environnement diffèrent parfois grandement d'une personne à l'autre. On souhaite le nécessaire ou on désire l'idéal pour l'enfant à venir, quitte à retarder la maternité ou la paternité jusqu'à ce que l'objectif soit atteint.

Ainsi, certaines personnes parlent d'appartement convenable, alors que d'autres explicitent la nécessité de posséder une maison avec une cour pour permettre à l'enfant de s'amuser à l'extérieur. Pour les premiers, la satisfaction des besoins essentiels semble présider au choix du mode de vie envisagé : « C'est sûr que ça prend plus qu'un trois et demi, mais je pense que ça s'arrange. Moi au départ, c'était un de mes freins, en disant mais l'appartement est trop petit, qu'est-ce qu'on va faire. Il va falloir déménager, changer d'auto, va falloir ci, va falloir ça. Mais, en même temps, c'est pas si compliqué que ça. Ça m'inquiète plus du tout là. Mais je pense que ça prend plus qu'un deux et demi ou un trois et demi. Ça prend un quatre et demi. » Pour les autres, le seuil minimal est de beaucoup plus élevé, s'apparentant plus au confort qu'à la satisfaction des besoins premiers. « J'aimerais avoir notre maison depuis quelques années. Qu'on soit établis. Une auto neuve. Ce sont des biens matériels, mais je ne pense pas qu'on doive avoir des problèmes financiers si on veut donner à notre enfant tous les bons outils. Pour moi, la maison, c'est la base, c'est un incontournable, puis le confort à l'intérieur de tout ça également. »

« C'est sûr que ça prend plus qu'un trois et demi, mais je pense que ça s'arrange […] »

Mais tous semblent d'accord pour décréter qu'un minimum est essentiel et que, sans ce dernier, il serait pénible d'élever des enfants. « Il y a un minimum quand même et je ne veux pas élever un enfant sous le seuil de la pauvreté. » Parfois on se hasarde même à chiffrer ce minimum : « Oui, oui, je veux avoir des enfants et tout, mais peut-être que si je gagnais 20 000 $ par année, je me demanderais jusqu'à quel point j'en veux vraiment. »

Soulignons enfin que plusieurs personnes rencontrées ont songé ou songent aux aménagements physiques requis par la présence d'un enfant. Le nouvel appartement ou la maison sont choisis en fonction d'une famille, on planifie l'espace requis pour le nouveau-né, on choisit un milieu de vie en fonction de la famille. Bref, après avoir pris la décision d'avoir un enfant, les futurs parents s'efforcent de mettre en place les conditions matérielles requises pour sa prise en charge, chacun selon sa conception de l'aménagement souhaité.

5.3 UN ENVIRONNEMENT ADÉQUAT

Au point de vue social, peu d'exigences furent signalées par les jeunes en vue de concrétiser leur désir d'enfant. Il s'agit là, à n'en point douter, de la moindre de leurs préoccupations. Les conditions personnelles (ou relationnelles) et matérielles (ou financières) sont certes plus considérées que l'environnement, par exemple, que le soutien des pairs ou encore que la proximité des parents. Quelques remarques furent formulées à cet égard, mais, encore une fois, à la toute fin de l'énumération des conditions requises pour devenir mère ou père.

5.3.1 UNE FAMILLE PROCHE… MAIS PAS TROP

La proximité de la famille est visée par quelques personnes rencontrées. « Une des conditions serait d'avoir ma famille à proximité », déclare ainsi une jeune femme. On parle ainsi occasionnellement de la présence appréciée des parents et des beaux-parents, souhaitant pouvoir leur confier occasionnellement les jeunes enfants ou en obtenir quelques conseils pratiques. « Pour moi c'est important d'avoir la famille proche. Un premier enfant, tu sais pas vraiment comment ça marche, c'est donc important d'avoir des gens proches autour de toi. Recevoir des conseils, c'est important. »

« Pour moi c'est important d'avoir la famille proche. Un premier enfant, tu sais pas vraiment comment ça marche, c'est donc important d'avoir des gens proches autour de toi. Recevoir des conseils, c'est important. »

Sans être essentielle, la présence de la famille est donc souhaitée. Toutefois, pour certaines personnes, cette dernière ne doit surtout pas être trop « accaparante ». On semble occasionnellement craindre une perte de contrôle face aux grands-parents par exemple : « Je sais qu'il y a des enfants pour qui les grands-parents sont extrêmement présents. J'ai des exemples près de moi. Moi je veux pas ça dans ma vie. » Bref, la famille ou la belle-famille doit être proche, sans pour autant entraver le bon fonctionnement de la famille ni intervenir dans les décisions prises au regard de l'éducation des enfants.

5.3.2 UNE PRÉSENCE… AMICALE

Mais, tout comme pour la définition de la famille, il est possible de constater que les liens de sang ne sont pas les seuls à être considérés lorsqu'il s'agit d'identifier un réseau d'entraide. En effet, les amis occupent une place prépondérante, parfois même plus importante que celle des parents, auprès des jeunes qui veulent des enfants. On est soutenu par leur présence et on reçoit actuellement volontiers leurs conseils; on se sentira donc épaulé par eux dans la tâche d'éducation des enfants.

Qui plus est, on s'identifie parfois même à titre de parent substitut des enfants d'amis proches, souhaitant tout naturellement qu'une fois son tour venu, on pourra compter sur ces amis : « Par ailleurs, j'ai beaucoup d'amis autour de moi et je sais que je joue un rôle de parent par filiation si on peut dire. Je joue un très grand rôle auprès des enfants de mes amis, plus probablement que les grands-parents de ces petits enfants-là. »

La présence d'amis ou plus généralement de gens qu'on aime est donc souhaitée, même si elle n'est pas essentielle : « C'est sûr que l'idéal c'est d'avoir le plus de monde possible qu'on aime puis à qui on fait confiance auprès de nous, mais je pense que c'est possible de faire quelque chose, sans. »

5.3.3 UN ENVIRONNEMENT SAIN

Finalement, tous souhaitent, mais sans le formuler explicitement, un environnement social adéquat pour vivre leur expérience familiale. Alors que pour certains le milieu urbain est idéal, pour d'autres la campagne est préférable. Bien souvent, par ailleurs, on associe la qualité de cet environnement aux disponibilités économiques du couple. Un jeune homme dit par exemple : « Je pense que la limitation au niveau social serait pour moi reliée au niveau monétaire dans le sens que oui, c'est sûr, je n'aimerais pas ça qu'il y ait une piquerie à côté de chez nous. » Mais de façon générale, quelles que soient les conditions économiques anticipées, un environnement sain favorisant l'épanouissement de l'enfant est considéré comme une condition essentielle à l'exercice du rôle parental.

EN BREF

La stabilité est, à n'en point douter, la condition essentielle à la concrétisation du désir d'enfant. Et cette stabilité se situe à deux niveaux : au point de vue personnel (ou relationnel) et au niveau professionnel. Dans un premier temps, les jeunes rencontrés sont catégoriques : inutile d'entreprendre un projet familial sans une connaissance approfondie de soi et de l'autre, sans la présence d'un amour viable, sans une confiance dans le couple. En quelques mots, amour, confiance, maturité et connaissance président, pour la majorité des jeunes rencontrés, à la concrétisation du désir d'enfant, à la formation d'une famille. Mais, dans un deuxième temps, cette stabilité doit également se retrouver sur le plan matériel. Inutile de penser famille sans un revenu stable; il serait vain de vouloir fonder un foyer sans une certaine sécurité pour le lendemain, dans l'incertitude du travail présentement occupé. Le travail atypique entrave la concrétisation du désir d'enfant, tandis qu'une formation professionnelle à terminer et les dettes d'études le retardent.

Par ailleurs, la conciliation des responsabilités parentales et professionnelles est essentielle à la venue d'enfants. Dans la majorité des cas, les jeunes rencontrés poursuivront leurs activités professionnelles une fois la famille avec enfant concrétisée. Mais les conditions doivent s'y prêter. L'effort de conciliation travail-famille doit se poursuivre et un travail sur les mentalités s'impose. Les jeunes rencontrés exigent un temps de qualité avec leurs enfants, ce dernier allant même parfois jusqu'à l'abandon, ou le report étendu, des activités professionnelles. Et cette conciliation travail-famille doit, dorénavant, pour plusieurs jeunes rencontrés, s'étendre à la conciliation études-famille. On étudie de plus en plus longtemps et la concrétisation du désir d'enfant doit, en ces circonstances, s'harmoniser à la réalité scolaire.

Il est bien évident que tous souhaitent un aménagement adéquat pour l'accueil de l'enfant. Mais, une fois de plus, la modération semble être de mise. Un environnement physique convenable, convivial et chaleureux est requis, parfois sans plus. Mais un tel milieu ne saurait se définir sans la présence de proches, souvent plus amis que parents, sur lesquels il sera toujours possible de s'appuyer dans la réalisation de son projet familial.

5.4 DES RECOMMANDATIONS

À la suite des propos entendus par le Conseil permanent de la jeunesse au sujet du désir d'enfant chez les jeunes, il importe de formuler des recommandations visant à permettre à celles et à ceux qui le souhaitent de concrétiser leur ambition. Rappelons à cet égard que le CPJ est un organisme gouvernemental et qu'il a notamment pour fonction de conseiller le ministre sur toute question relative à la jeunesse. De plus, il peut formuler des avis et lui soumettre ses recommandations.

Les jeunes rencontrés veulent pour la plupart devenir mères ou pères de famille. Ils ont exprimé clairement leur désir, tracé avec précision le cadre dans lequel celui-ci devrait se réaliser et fait part, de façon plus ou moins explicite, des conditions favorisant ou entravant l'atteinte de leur objectif. Car objectif il y a : celui de fonder une famille avec plus d'un enfant. Et le Conseil permanent de la jeunesse est d'avis que tous les acteurs de notre société doivent soutenir ces jeunes dans leur projet.

5.4.1 UNE INFORMATION FAVORISANT LA PRISE DE DÉCISION

À plus d'une reprise, les jeunes ont mentionné que le choix de fonder une famille avec enfants était une décision de couple (ou individuelle dans certains cas). Peu importe les incitatifs monétaires ou autres en présence, ces derniers ne figurent qu'à titre de soutien à une orientation de vie. Il s'agit là cependant, aux yeux de plusieurs, d'une reconnaissance souhaitable et appréciée pour de futurs parents.

Par ailleurs, une constance à ce sujet ressort des entrevues menées par le Conseil auprès de cent jeunes : il s'agit de la méconnaissance des programmes ou des mesures en place. On ignore les tenants et les aboutissants de l'aide offerte, sa provenance, de même que l'arrimage entre les programmes de différents paliers de gouvernement. Ainsi, il est extrêmement difficile pour un jeune couple d'envisager avec précision les avantages de toute nature que pourrait lui procurer la venue d'un enfant.

Même si ce soutien est qualifié d'« accessoire » dans la décision du couple de fonder une famille avec enfant, le CPJ considère qu'une information complète, globale et succincte pourrait éventuellement faciliter le choix de plusieurs jeunes. Qui ne souhaiterait pas connaître l'ensemble des programmes en présence, chiffrer avec précision et facilement la totalité des avantages fiscaux consentis par les gouvernements aux nouvelles familles? Qui n'aimerait pas connaître, le plus exactement possible et sans avoir à faire une multitude de calculs ni à recourir à de nombreux interlocuteurs, le soutien qu'il est permis d'espérer de l'État pour la réalisation de son projet familial? Suis-je admissible aux allocations familiales? Y aura-t-il une place au centre de la petite enfance pour mon poupon ou mon jeune enfant? Serait-il possible, en tenant compte de mes revenus et de ma situation actuelle, de prévoir un premier ou un deuxième enfant?

Pour tous, il est souhaitable d'avoir une réponse à ces questions. La réponse permettrait de faire un choix de vie éclairé, de prendre une décision juste relative à la réalisation ou au report de la décision d'avoir un enfant. Et puisqu'il est possible de prévoir, grâce au programme Calcul@ide de la Régie des rentes du Québec, le montant alloué à titre de *Soutien aux enfants et de Prime au travail* pourquoi ne pourrait-on pas, par une opération unique semblable, connaître ce qu'offre l'ensemble des programmes d'aide à la famille?

Un outil d'information adéquat permettrait assurément aux jeunes qui veulent avoir un enfant d'envisager l'avenir avec plus de sérénité. Au point de vue économique, un tel outil offrirait une projection exacte des revenus pouvant compenser l'arrêt temporaire du travail ou la réduction de la semaine de travail. Au point de vue des services il pourrait, par exemple, donner un portrait précis de l'achalandage des centres de la petite enfance de sa région, démystifiant peut-être ainsi l'engorgement de ces derniers, de même que la nécessité d'y inscrire l'enfant plusieurs mois avant sa naissance. Un site Internet interactif, avec simulateur, permettant l'entrée de quelques données en retour desquelles apparaîtraient les avantages fiscaux et autres consentis par tous les niveaux de gouvernement s'impose pour les futurs parents.

RECOMMANDATION 1

Le Conseil permanent de la jeunesse recommande au gouvernement du Québec de mettre en place un outil d'information facilement accessible permettant aux jeunes qui souhaitent avoir des enfants de connaître, rapidement et simplement, l'ensemble des allocations, des avantages fiscaux ou sociaux qui leur seraient consentis par tous les paliers de gouvernement dans la poursuite de leur objectif.

5.4.2 UNE CONCILIATION ENCORE PLUS AVANTAGEUSE

L'unanimité est certaine : les mesures de conciliation travail-famille mises en place par le gouvernement ou l'industrie sont appréciables et permettent à plus d'un parent de poursuivre sa carrière tout en se consacrant à sa famille. Il est cependant évident, pour tous, qu'il ne s'agit pas là d'une mince tâche. Mais de cet effort découlent de nombreux avantages, dont celui d'éduquer ses enfants et de leur transmettre des valeurs jugées importantes n'est certes pas le moindre. Les jeunes qui souhaitent des enfants sont en majorité prêts à assumer la double tâche de parents et de travailleurs.

Cependant, il reste beaucoup de chemin à faire. Les conditions de travail des jeunes parents doivent être bonifiées afin de faciliter l'articulation de la vie professionnelle et de la vie familiale. Les mentalités doivent évoluer : il n'est pas normal qu'un jeune père de famille se

fasse pointer du doigt parce qu'il doit quitter le bureau à 16 h 30 pour aller chercher son fils à la garderie. Au point de vue de l'organisation du temps de travail, les horaires doivent se faire plus souples afin de permettre aux jeunes parents de passer du temps de qualité en famille. Une société soucieuse de ses enfants ne devrait pas assister, impuissante, à l'épuisement de jeunes parents travailleurs excédés par la course quotidienne aux obligations familiales et aux exigences professionnelles.

La conciliation travail-famille doit devenir plus avantageuse, les pouvoirs publics et les industries se faisant davantage imaginatifs et originaux dans leur recherche de mesures favorables aux jeunes parents. Il y va de l'intérêt de tous. En effet, pénurie de main-d'œuvre et faible taux de natalité semblent cohabiter depuis quelque temps au Québec. Il est donc temps d'attirer et de retenir les jeunes travailleurs en entreprise, tout en permettant à ceux qui le désirent de concrétiser leur désir d'enfant.

RECOMMANDATION 2

Le Conseil permanent de la jeunesse recommande au gouvernement du Québec et à l'entreprise de poursuivre leurs efforts de recherche de mesures visant à concilier les responsabilités familiales et professionnelles. Cette exploration, réalisée en collaboration avec de jeunes parents travailleurs, devrait notamment porter sur l'étude de la possibilité d'instaurer la semaine de travail de quatre jours. De plus, un effort particulier devrait être consenti afin que s'opère un changement de mentalité dans les milieux de travail à l'égard de la reconnaissance et de l'importance du rôle de parent dans la société et l'entreprise.

5.4.3 UNE CONCILIATION ÉTUDES-FAMILLE

L'une des entraves majeures à la concrétisation du désir d'enfant chez les jeunes est assurément la poursuite de leur formation. Il est déjà reconnu que les jeunes poursuivent leurs études sur une période de temps de plus en plus longue. Ce faisant, ils accumulent de nombreuses dettes et repoussent, bien souvent contre leur gré, la maternité ou la paternité. Le Conseil a ainsi entendu à plusieurs reprises : « La condition première pour avoir un enfant en ce qui me concerne, c'est la fin de mes études. » Pour d'autres, ce terme à la formation doit de plus coïncider avec la réduction des dettes accumulées et avec une « certaine » stabilité financière. On ne veut pas se lancer dans l'aventure familiale sans des bases solides. Pour un bon nombre, il est donc préférable de reporter la concrétisation du désir d'enfant, et ce, même si les conditions relationnelles sont favorablement remplies.

Pour le Conseil permanent de la jeunesse, il est temps d'ouvrir le chantier conciliation études-famille. Après avoir réalisé certaines avancées sur le plan de la conciliation travail-famille, il

importe maintenant de réfléchir sur l'articulation entre la poursuite d'une formation et la réalisation du projet familial avec présence d'enfants. Une fois de plus, tous reconnaissent les efforts déjà faits en la matière. Mais, considérant le désir des jeunes de fonder une famille et la nécessité pour eux de poursuivre de plus en plus leur formation, il faut aller plus loin. Et pour le Conseil, l'effort social en la matière doit se situer à la fois sur le plan du soutien pendant les études et sur le plan du mode de remboursement des dettes de formation pour les jeunes parents.

Il est nécessaire de poursuivre les efforts de conciliation travail-famille et grand temps de se pencher sur l'articulation études-famille.

RECOMMANDATION 3

Le Conseil permanent de la jeunesse recommande au gouvernement du Québec, aux différents ministères concernés, de même qu'aux établissements d'enseignement supérieur ou professionnel, d'accentuer, par différents incitatifs fiscaux ou des aménagements physiques adéquats, leur reconnaissance des jeunes parents en formation. De plus, il recommande à ces mêmes partenaires ainsi qu'aux institutions financières de bonifier les mesures de remboursement de prêts pour les jeunes diplômés qui souhaitent avoir des enfants.

5.4.4 UN CHOIX DE VIE

Décider d'avoir un enfant est un choix de couple, parfois individuel, qui peut entraîner une modification profonde de son mode de vie. Alors que certaines personnes décideront de modeler, le plus possible, leur nouvelle vie de mère ou de père à celle qui avait cours avant la venue de l'enfant, d'autres réagiront de façon diamétralement opposée. Ces personnes changeront de style de vie, mettant notamment un terme, parfois de façon définitive, à leurs activités professionnelles au profit de leur famille et surtout de leurs enfants.

Quel qu'il soit, tous doivent reconnaître ce choix. La famille doit être valorisée et reconnue comme élément de base de notre société, affirment une majorité des jeunes rencontrés, et ce, peu importe le choix de vie du ou des parents après la venue de l'enfant.

Les congés parentaux et les services de garde comptent parmi les mesures mises en place par le gouvernement afin de faciliter le retour au travail après la naissance d'un enfant. Les personnes rencontrées ont abondamment parlé des « garderies à 7 $ », saluant dans ce programme le fleuron des éléments favorisant le retour sur le marché du travail de la jeune mère comme du jeune père. Même si, à l'occasion, on s'interroge sur la pertinence de

l'universalité de ce programme, toutes et tous estiment qu'en ce sens la société se fait accueillante pour le jeune enfant et sa famille.

Toutefois, plusieurs personnes s'interrogent sur la reconnaissance manifestée aux jeunes mères qui quittent leur travail pour se consacrer à leur vie familiale. « Il s'agit certes d'un choix, opine-t-on, mais quelle reconnaissance a-t-on pour ce faire? » Et poursuivant le raisonnement, on se demande pourquoi celles ou ceux qui optent pour un tel mode de vie n'obtiendraient pas une reconnaissance financière de l'État au même titre que celle consentie aux parents qui se prévalent des services de garde subventionnés. La société doit être sensible à ces propos des jeunes.

RECOMMANDATION 4

Le Conseil permanent de la jeunesse recommande au gouvernement du Québec de susciter un débat public sur la pertinence et la possibilité de reconnaître, par un soutien financier direct, l'apport de la mère ou du père qui se retire du marché du travail afin de veiller à l'éducation de son ou de ses enfants.

5.4.5 LE TROISIÈME ENFANT ET LES SUIVANTS

Au cours de sa recherche, le Conseil permanent de la jeunesse a constaté que la majorité des jeunes rencontrés ne souhaitaient pas d'enfant unique et qu'un certain nombre d'entre eux voulaient plusieurs enfants. Ils ont même parlé, occasionnellement, de famille nombreuse.

Ce choix mérite d'être reconnu et soutenu par l'État. Le problème démographique que connaît actuellement le Québec ne se résorbera pas tant et aussi longtemps que l'indice synthétique de fécondité se situera en deçà du seuil de renouvellement d'une génération. Il importe donc d'encourager d'une façon plus particulière les troisièmes naissances et suivantes.

De plus, de nombreuses personnes ont parlé du « seuil psychologique » que représente la venue d'un troisième enfant. Il semble en effet que ce soit à cette naissance que des décisions majeures se prennent sur le plan de l'aménagement physique par exemple. Il est ainsi parfois nécessaire de changer de véhicule ou d'entreprendre des travaux d'agrandissement du logis ou de se mettre à la recherche d'une nouvelle habitation. Bref, il s'agit d'une étape cruciale dans l'évolution du couple pour qui un soutien adéquat et consistant peut faire une grande différence. L'acceptation sociale et l'ouverture aux familles de trois enfants et plus doivent être manifestes et se concrétiser par un soutien tangible.

RECOMMANDATION 5

Le Conseil permanent de la jeunesse recommande au gouvernement du Québec de bonifier les incitatifs fiscaux à la troisième naissance et aux naissances subséquentes.

5.4.6 UNE ADOPTION PLUS FACILE

La grande majorité des jeunes rencontrés dans le cadre de la recherche du Conseil permanent de la jeunesse ont souligné qu'ils pourraient éventuellement considérer l'adoption advenant l'incapacité de mettre au monde leur propre enfant. D'autres, par ailleurs, comme nous l'avons vu, souhaiteraient compléter leur famille par l'adoption.

Tous considèrent cependant que l'adoption, qu'elle se fasse au Québec ou à l'étranger, exige des démarches lourdes et complexes en plus d'engendrer des coûts qualifiés d'exorbitants. Il s'agit là d'obstacles réels pour les couples qui, souhaitant avoir un enfant, ne peuvent fonder leur propre famille ou pour celles et ceux qui désirent compléter leur famille avec des enfants venant de l'extérieur.

Le Conseil permanent de la jeunesse est d'avis que des solutions doivent être apportées aux problèmes de l'adoption au Québec ou à l'extérieur du pays. Notamment, les délais doivent être réduits, les procédures allégées et les coûts abaissés.

En ce qui concerne les frais associés à l'adoption internationale, une solution pourrait être envisagée, cette dernière se modelant sur le Régime d'accès à la propriété. Rappelons que ce régime permet aux contribuables de retirer jusqu'à 20 000 $ de leur régime enregistré d'épargne retraite pour financer l'acquisition ou la construction d'une première habitation. Par la suite, les sommes retirées doivent être remboursées au REER en versements échelonnés sur une période d'au plus 15 ans.

Le Conseil permanent de la jeunesse considère que la mécanique de cette mesure facilitant l'accès à la propriété pourrait être transposable dans le cas de l'adoption internationale dont les coûts sont énormes. Elle pourrait par exemple permettre à un couple souhaitant adopter un enfant à l'étranger de retirer les sommes requises de son REER pour rembourser par la suite ces sommes retirées. Notons que cette mécanique s'applique déjà pour soutenir les efforts d'éducation permanente en permettant à un étudiant de retirer, en franchise d'impôt, une somme qui servira à financer le coût d'études à temps plein.

RECOMMANDATION 6

Le Conseil permanent de la jeunesse recommande au gouvernement du Québec de prendre les mesures nécessaires afin que soient simplifiées les démarches relatives à l'adoption d'enfants du Québec et de l'extérieur. Il recommande de plus que soit étudiée la possibilité d'utiliser le Régime d'accès à la propriété afin de permettre aux parents qui désirent recourir à l'adoption internationale d'en supporter les coûts.

5.4.7 UNE REPRODUCTION ASSISTÉE PLUS ACCESSIBLE ET SOUTENUE

Lors de ses entrevues, le Conseil permanent de la jeunesse a rencontré quelques jeunes femmes éprouvant des problèmes de fertilité. Malgré un désir certain d'avoir des enfants, elles ne pouvaient poursuivre leur objectif sans avoir recours aux nouvelles techniques de reproduction proposées par certains laboratoires spécialisés.

Le recours à de telles techniques engendre plusieurs problèmes. En plus d'être difficiles à supporter psychologiquement et physiquement, ces techniques coûtent très cher. Une jeune mère qui doit y avoir recours pour satisfaire son désir d'enfant devrait pouvoir compter sur un soutien multiple. En plus d'être accompagnée par les professionnels des services de santé publique elle devrait bénéficier, dès le début de ses démarches, d'un soutien financier lui permettant de réduire quelque peu son investissement initial et de récupérer une grande partie des sommes qui y sont consacrées. Le gouvernement du Québec accorde actuellement un crédit d'impôt remboursable pour des frais liés à l'insémination artificielle ou à la fécondation *in vitro*. Mais, aux dires de quelques jeunes femmes rencontrées, il est parfois difficile de se prévaloir de ce crédit qui n'équivaut qu'à 30 % du total des frais et ne peut excéder 6 000 $ par année. Rappelons que le but ultime de ces difficiles démarches entreprises par de nombreuses Québécoises est la naissance d'une fille ou d'un fils, la formation d'une famille.

RECOMMANDATION 7

Le Conseil permanent de la jeunesse recommande au gouvernement du Québec de revoir le mécanisme d'octroi du soutien financier aux mères ayant recours aux nouvelles technologies de reproduction en plus de bonifier cette aide. Le ministère de la Santé et des Services sociaux devrait de plus, en s'appuyant sur son réseau, améliorer l'accompagnement des femmes et des couples éprouvant des problèmes de fertilité afin de mieux les orienter dans les démarches parfois difficiles qu'ils ont à entreprendre afin de concrétiser leur désir d'enfant.

5.4.8 UNE MENTALITÉ FAMILIALE

La société québécoise se veut accueillante pour les familles et ses jeunes enfants. Toutes les personnes rencontrées reconnaissent que plusieurs efforts se font et que, de façon générale, la situation s'est grandement améliorée au cours des dernières décennies.

Du même souffle, tous conviennent également que la situation est encore loin d'être idéale. Il n'est pas toujours facile pour une famille de se sentir à l'aise dans un lieu public lorsqu'elle est accompagnée de jeunes enfants. L'exemple classique du transport en commun à l'heure de pointe illustre bien le malaise. Plusieurs en ont fait état.

Il importe donc, aux yeux du Conseil permanent de la jeunesse, de poursuivre le travail en cours et d'accentuer le changement de mentalité qui s'opère actuellement. Afin de permettre aux jeunes de concrétiser leur désir d'enfant, il est nécessaire que ces derniers se sentent accueillis et soutenus dans leur projet et que l'enfant, une fois venu, soit considéré comme un acquis de valeur pour la famille, pour son milieu et pour la société tout entière.

Il est certes ardu d'influencer les mentalités et ce n'est qu'à long terme qu'un regard positif de tous les instants sera jeté sur les familles avec de jeunes enfants. Mais il faut redoubler d'efforts pour retrouver la famille au premier plan des préoccupations de la société en son entier. Les pouvoirs publics, les entreprises et les différents fournisseurs de services doivent unir leurs efforts afin de projeter une image positive de la famille. Il est nécessaire de parler de la famille, de proclamer son importance et de promouvoir le bien-être et l'épanouissement des membres qui la composent.

RECOMMANDATION 8

Le Conseil permanent de la jeunesse recommande au gouvernement du Québec et à l'ensemble de ses ministères et organismes de prendre les dispositions nécessaires afin de projeter le plus souvent possible l'image de la famille avec enfants à l'intérieur de ses messages à la population. De plus, il incite l'entreprise et les fournisseurs de services à faire de même dans leurs relations avec leur clientèle et la population en général.

CONCLUSION

Préoccupé par la situation démographique au Québec et désireux d'entendre les opinions des jeunes au sujet de leur projet familial, le Conseil permanent de la jeunesse entreprenait en 2005 une recherche sur le désir d'enfant chez les moins de 30 ans. Après avoir esquissé un portrait des jeunes familles et élaboré un cadre de travail, il amorçait, en septembre 2006, la rencontre de cent jeunes de différentes régions du Québec afin d'évaluer ce désir et de déterminer les conditions pouvant favoriser ou entraver sa concrétisation. Près d'une centaine d'heures de témoignages furent recueillies, compilées et analysées afin de permettre au Conseil de formuler le présent avis.

Dans une très forte proportion, les jeunes rencontrés en entrevue semi-dirigée souhaitent avoir des enfants. À la question « Désires-tu avoir des enfants? », la réponse fut ainsi affirmative dans 92 cas sur 100. Bien que l'échantillonnage retenu s'inscrive à l'opposé du quantitatif, bien que les données recueillies ne peuvent, en aucun cas, illustrer statistiquement et avec certitude le projet familial des jeunes de l'ensemble du Québec, le Conseil permanent de la jeunesse considère qu'il s'agit là d'une tendance forte. Les moins de 30 ans veulent des enfants et ce souhait s'exprime de plusieurs façons.

Il est possible d'observer, chez certains jeunes, la clarté du projet. Pour eux, la période (et parfois même la date…) est fixée, les conditions favorables sont rassemblées, on met tout en œuvre pour favoriser la venue de l'enfant. Pour d'autres, à l'opposé, il s'agit d'un projet flou auquel ni date, ni conditions particulières ne sont rattachées : « Oui, j'en veux », répond-on alors à la question posée, mais sans envisager de moment précis. Pour la majorité, enfin, le projet d'enfant est un but envisageable. L'échéancier se définit alors en moyen ou long terme; on rassemble les conditions propices, on envisage la fin des études, on cherche un travail stable. Bref, l'intention est bien présente, et elle se concrétisera assurément sous peu.

Par ailleurs, le Conseil s'est intéressé à l'origine de ce désir. Plusieurs utilisent ainsi l'expression « désir inné » pour qualifier leur aspiration à devenir mère ou père. Enfants, ils se voyaient déjà entourés de leurs propres enfants. Pour d'autres, l'adjectif circonstanciel qualifie ce désir qui surgit à la suite d'une rencontre ou d'un événement particulier. Enfin, chez certains, le désir d'enfant est ce qu'il y a de plus normal, une étape significative et naturelle dans le processus d'évolution de la personne ou du couple. Mais, quelle que soit l'origine de ce désir, les commentaires sont unanimes quant à l'importance de l'influence du milieu familial d'origine. On veut des enfants parce que le modèle familial nous y incite ou, au contraire, pour se prouver qu'on est capable de réussir là où nos parents ont parfois échoué.

Par ailleurs, le Conseil permanent de la jeunesse a également rencontré des jeunes qui ne veulent pas d'enfants. Que cette négation soit catégorique ou nuancée, elle est attribuée dans certains cas à un sentiment d'inaptitude à devenir parent, alors qu'en d'autres cas c'est une perception plutôt sombre de l'avenir de notre société qui transparaît. Parfois également, ce

sont des choix autres (carrière, voyages, sports…), incompatibles avec la présence d'enfants, qu'on invoque pour justifier sa décision.

Dans un deuxième volet de la recherche, le Conseil s'est penché sur les raisons de ce désir, sur le nombre d'enfants souhaités, de même que sur les perceptions des jeunes au sujet de la famille, de l'éducation et de la société au regard de la présence d'enfants. Il est ainsi possible de constater que les jeunes souhaitent avoir des enfants pour des raisons multiples. Alors que certains parlent de prédisposition, d'accomplissement naturel ou normal, d'autres parleront de pérennité, parfois doublée du désir de ne pas se retrouver seul à un âge avancé. Mais, aussi, on veut des enfants parce qu'on aime les enfants ou, pour quelques-uns, parce que les enfants représentent la réalisation d'un projet de couple ou d'un objectif personnel.

En ce qui a trait au nombre, l'idée de l'enfant unique est rejetée. La peur de l'enfant roi prévaut; on ne veut surtout pas que le « petit » soit trop gâté, il doit avoir des frères et des sœurs. Occasionnellement, on dit même souhaiter une famille nombreuse et on ne rejette pas l'adoption comme moyen d'accroître la fratrie ou pour avoir un enfant en cas d'incapacité physique de l'un ou l'autre des conjoints. Enfin, pour certains, c'est toujours l'incertitude ou la négociation entre conjoints qui dominent, alors que pour d'autres le nombre d'enfants souhaités ne doit surtout pas modifier le style de vie déjà adopté par les parents.

Famille, éducation et société ont également été des sujets abordés par le Conseil au cours de ses rencontres. À l'évidence, la famille est une valeur sûre pour tous. Elle est identifiée comme un point d'ancrage solide, une force, une responsabilité où une grande place est accordée aux amis. On souhaite devenir des parents présents afin de pouvoir transmettre aux enfants des valeurs comme le partage et le respect. Après la Révolution tranquille, explique-t-on, il est temps de revenir à des valeurs fondamentales comme celle de la famille avec enfants. Par ailleurs, l'appréciation que l'on fait de l'accueil fait aux jeunes familles et à leurs enfants est variable. De façon générale, on constate un bel effort, mais on estime qu'un travail certain reste à accomplir, surtout sur le plan des mentalités et de l'harmonisation entre responsabilités parentales et exigences professionnelles.

Enfin, de nombreux propos ont été recueillis sur les conditions pouvant faciliter ou entraver la concrétisation du désir d'enfant chez les jeunes. Sans hésitation et de façon majoritaire, les personnes rencontrées ont confié que la stabilité est un incontournable dans le projet familial. D'abord, à l'intérieur du couple même : amour, confiance et maturité doivent être au rendez-vous. Puis au travail : inutile de souhaiter des enfants sans être en mesure de leur assurer ce dont ils auront besoin. De plus, la conciliation travail-famille doit être favorable, et il serait grand temps d'aborder le sujet de la conciliation études-famille, constate le Conseil. On souhaite fournir à ses enfants une présence de qualité, et le travail doit offrir cette possibilité. Il s'agit là d'une condition essentielle à la formation d'une famille, tout comme un environnement approprié où la parenté et surtout les amis gravitent autour de la cellule familiale afin de l'accompagner dans son évolution.

Au terme de sa consultation et de l'analyse des données en résultant, le Conseil estime qu'il est nécessaire de soutenir concrètement les jeunes qui désirent avoir des enfants. Il formule ainsi huit recommandations visant à mieux les préparer à leur projet de vie et à les outiller correctement comme jeunes parents. Une information complète et facile d'accès est ainsi essentielle, estime le CPJ, qui réclame également la poursuite et un élargissement des efforts visant à concilier adéquatement les responsabilités parentales et les exigences de la vie courante. Il est également temps de soulever un débat sur un meilleur soutien financier aux parents, estime le Conseil, qui demande davantage pour le troisième enfant et les suivants. De plus, l'adoption doit être facilitée. Le Conseil permanent de la jeunesse souhaite aussi une reproduction assistée plus accessible et soutenue afin de permettre à tous les jeunes qui le désirent de combler leurs aspirations. Enfin, il importe de développer une mentalité familiale, car c'est à l'acceptation de la promotion de la jeune famille qu'on reconnaît le parcours d'une société prospère offrant à tous les jeunes qui le souhaitent la possibilité de concrétiser leur désir d'enfant… Oui, passionnément, à la folie!

BIBLIOGRAPHIE

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. CONSEIL DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE. *Transitions familiales. Le rapport 2005-2006 sur la situation et les besoins des familles et des enfants*, Québec, CFE, 2007, 231 p.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. CONSEIL DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE, MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE, BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Un portrait statistique des familles et des enfants au Québec*, Québec, 1999, 206 p.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. CONSEIL DES AFFAIRES SOCIALES. *Deux Québec dans un. Rapport sur le développement social et démographique*, Québec, Gaëtan Morin, 1989, 124 p.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Données sociales du Québec. Conditions de vie. Édition 2005*, Québec, ISQ, 2005, 226 p.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. Louis DUCHESNE. *La situation démographique au Québec. Démographie. Bilan 2005. Les familles au tournant du XXIe siècle*, Québec, ISQ, 2005, 344 p.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. Louis DUCHESNE. *La situation démographique au Québec. Démographie. Bilan 2006. La migration interne de 55 à 65 ans au cours de la décennie 1995-2005*, Québec, ISQ, 2006, 340 p.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. Louis DUCHESNE. *La situation démographique au Québec. Bilan 2001. Les naissances : les jumeaux, le poids des nouveau-nés et la mortalité infantile*, Collection la démographie, Québec, ISQ, 276 p.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. Louis DUCHESNE. *La situation démographique au Québec. Bilan 2002. La migration interrégionale au Québec au cours des périodes 1991-1996 et 1996-2001*, Collection la démographie, Québec, ISQ, 2002, 330 p.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. Louis DUCHESNE. *La situation démographique au Québec. Bilan 2003. Les ménages au tournant du XXIe siècle*, Démographie, Québec, ISQ, 2003, 362 p.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Le Québec chiffres en main. Édition 2007*, Québec, ISQ, 2007, 56 p.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. MINISTÈRE DE LA FAMILLE, DES AÎNÉS ET DE LA CONDITION FÉMININE. *Un portrait statistique des familles au Québec. Édition 2005*, Québec, MFACF, 2005, 349 p.

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE RECHERCHE SUR LA CULTURE. Renée B. DANDURAND, Léon BERNIER, Denise LEMIEUX et Germain DULAC. *Le désir d'enfant : du projet à la réalisation*, Québec, IQRC, 1994, 377 p.

STATISTIQUE CANADA. *Familles de recensement dans les ménages privés dont le plus jeune des conjoints ou le parent seul sont âgés de moins de 35 ans selon la structure de la famille et groupes d'âge des parents et la présence d'enfants*, Compilation spéciale, commande CO-0898 du 27 avril 2006 pour le compte du Conseil permanent de la jeunesse.

PAGES WEB CONSULTÉES

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Population, accroissement quinquennal et répartition, Canada et provinces, 1951-2006*. http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/struc_poplt/103.htm. Page consultée le 4 août 2007.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Familles selon la structure et le nombre d'enfants de moins de 25 ans, Québec, 1951-2001*. http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/famls_mengs_niv_vie/menage_famille/men_fam_enf/familles/tableau_14.htm. Page consultée le 4 août 2007.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Familles selon la structure et le nombre d'enfants de moins de 25 ans, Québec, 1951-2001*. http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/famls_mengs_niv_vie/menage_famille/men_fam_enf/familles/tableau_14.htm. Page consultée le 4 août 2007.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Naissances et taux de natalité, Québec, 1900-2006*. http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/naisn_deces/naissance/401.htm. Page consultée le 7 août 2007.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Naissances et taux de fécondité selon le rang et le groupe d'âge de la mère, Québec, 1975-2006*. http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/naisn_deces/naissance/407.htm. Page consultée le 9 août 2007.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Naissances et taux de fécondité selon l'âge de la mère, Québec, 2000-2006.* http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/naisn_deces/naissance/403.htm. Page consultée le 9 août 2007.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. SECRÉTARIAT À L'ADOPTION INTERNATIONALE. *Nombre de lettres de non-opposition émises annuellement par le Secrétariat à l'adoption internationale, 1990 à 2003.* http://www.adoption.gouv.qc.ca/site/fr_statistiques.phtml. Page consultée le 8 août 2007.

QUÉBEC. MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS. *Places en service de garde.* http://mfa.gouv.qc.ca/statistiques/services-de-garde/index.asp. Page consultée le 7 août 2007.

Annexe - Liste des tableaux et graphiques du chapitre 1

Population totale du Québec, 1971 à 2006 4

Population du Québec et présence des jeunes de 15 à 29 ans, 1971 à 2006 5

Nombre de jeunes de 15 à 29 ans par cohorte et proportion de la population totale, Québec,1971 à 2006 5

Taille moyenne des familles, Québec, 1971 à 2001 6

Nombre de familles et monoparentalité, Québec, 1971 à 2001 6

Nombre de jeunes familles dont le plus jeune des conjoints ou les deux, ou le parent seul, ont moins de 35 ans, Québec, 1971 à 2001 7

Nombre de familles monoparentales, Québec, 1971 à 2001 7

Nombre d'enfants de moins de 25 ans par famille, Québec, 1951 à 2001 8

Proportion des jeunes familles en fonction de l'âge des enfants, Québec, 1971 à 2001 9

Nombre de naissances, taux de natalité et indice de fécondité, Québec, 1971 à 2006 10

Âge moyen des mères à la naissance, Québec, 1971 à 2006 11

Nombre d'adoptions internationales, Québec, 1990 à 2006 11

Âge moyen de la mère selon le rang de naissance et écart entre les grossesses Québec, 1976 à 2006 13

Interruptions volontaires de grossesse, hystérectomies, ligatures, vasectomies, réanastomoses, vasovasostomies, Québec, 1971 à 2005..... 14

Familles biparentales dont les deux parents ont un emploi, Québec, 1976 à 2004 15

Taux d'activité des femmes de 25 à 44 ans selon l'âge de leur plus jeune enfant Québec, 1976 à 2004 16

Nombre de places en service de garde, Québec, 1985 à 2007..... 17